Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 101 (1993)

Rubrik: Chronique archéologique 1992

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chronique archéologique 1992

Une partie des articles ci-après, concernant les périodes de la Préhistoire au haut Moyen Âge, ont paru dans l'*Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, n° 76, 1993, mêlés aux trouvailles des autres cantons.

Nous avons complété cette série par des notices et des références concernant les chantiers de fouilles et les découvertes relevant de l'archéologie médiévale.

Les trouvailles et les sites sont distribués chronologiquement dans les périodes suivantes:

Paléolithique et Mésolithique	**P**
Néolithique	**N**
Âge du Bronze	**Br**
Hallstatt	**Ha**
La Tène	**L**
Époque romaine	**R**
Haut Moyen Âge	**HM**
Moyen Âge	**M**
Archéologie préindustrielle	**AP**
Indéterminé	**I**

L'emplacement des sites est donné par le numéro de la carte nationale au 1:25'000 et les coordonnées kilométriques. Dans un but de protection, il peut arriver que l'emplacement ne soit pas précisé.

Les sites sont présentés dans l'ordre alphabétique des communes, avec indication du district.

En règle générale, les rapports et documents mentionnés sont conservés à la Section des monuments historiques et archéologie de l'État. Avec les dossiers des affaires correspondantes, ils seront ensuite déposés aux Archives cantonales vaudoises.

Abréviations

AAM	Atelier d'archéologie médiévale, Moudon.
MHAVD	Monuments historiques et archéologie. Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports du canton de Vaud.

IAHA	Institut d'archéologie et d'histoire ancienne, Université de Lausanne.
MCAH	Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.
MHL	Musée historique de Lausanne.
MR	Musée romain.
AS	Archéologie suisse.
ASSPA	Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie.
BPA	Bulletin de l'Association Pro Aventico.
CAR	*Cahiers d'Archéologie romande (Bibliothèque historique vaudoise)* dirigés par Colin Martin.

Sauf mention contraire, les notices ont été rédigées par le soussigné.

D. Weidmann, archéologue cantonal

AIGLE – District d'Aigle – CN 1284 564 400 / 129 380

M *Analyse dans les maçonneries du château*

En 1991, une analyse archéologique avait été effectuée sur les élévations du corps de logis et sur une partie du versant intérieur des enceintes[1]. À la fin de la même année, puis au cours du printemps 1992, les versant extérieurs des remparts, respectivement ouest et nord, ont pu être analysés au cours de deux campagnes successives.

L'essentiel du rempart occidental, comprenant l'entrée principale au château, procède du grand chantier de reconstruction bernois, à la fin du XVe siècle, soit entre 1480 et 1488[2]. Au nord, ces maçonneries viennent s'ancrer dans les structures, contemporaines, du donjon actuel; au sud, elles sont apparemment liées à celles de la tour d'angle sud-ouest. Au couronnement, le parapet est doté d'une série d'arquebusières en alternance avec des ouvertures plus larges et en plein cintre, constituant des créneaux. Ce niveau de la construction subira d'importantes interventions dans le cadre de la restauration d'Otto Schmid, en 1909-1910. Protégeant l'entrée, la bretèche peut avoir été installée dans un deuxième temps, néanmoins au cours du même grand chantier. La position de certaines des ouvertures défensives, au bas de la construction, prouve indiscutablement que le niveau du terrain était moins élevé à l'origine; ainsi, le rempart ouest devait être longé au moins d'une dépression, sinon d'un fossé, ultérieurement comblée. Les modifications les plus importantes interviendront au XVIIe siècle, au cours desquelles un local «habitable»sera aménagé au niveau supérieur de la bretèche.

---

[1] Philippe JATON, *Chronique archéologique 1991*, in *RHV* 1992, pp. 174-175.

[2] Ces dates sont confirmées par analyse du Laboratoire Romand de Dendrochronologie (LRD91/R2955).

Le rempart septentrional, élevé au cours du même chantier de la fin du XVe siècle, consiste en réalité en un doublage extérieur de l'ancienne enceinte médiévale. Primitivement doté de nombreuses arquebusières et meurtrières, le rempart bernois sera peu à peu percé d'ouvertures témoignant des aménagements intérieurs du château. Au XVIe siècle, deux fenêtres à meneau viennent occuper l'extrémité ouest du mur, en relation avec la construction, à l'intérieur de la cour, de l'annexe datée de 1584. Les transformations les plus importantes se situent au XVIIIe siècle, et sont sans doute en relation avec le chantier d'aménagement du corps de logis, en 1738 ; en effet, les ouvertures qui ajouraient le niveau supérieur du rempart, dans sa partie orientale, sont remplacées au profit des grandes baies actuelles, en pierre de Saint-Triphon.

Philippe Jaton

Investigations et documentation : Heinz Kellenberger, Markus Gerber, Alain Muller, Philippe Jaton, AAM Moudon.

ARZIER – District de Nyon – CN 1241 503 500 / 146 650
M *Aménagement de la chartreuse d'Oujon*

Au terme des remblayages et de la protection des maçonneries, qui restent conservées en sous-sol, le site de la chartreuse a pris la physionomie d'une promenade archéologique dont la conception se distingue nettement des aménagements traditionnels (fig. 1).

De même que des reliefs visibles au sol du sous-bois rendaient encore perceptibles au milieu de ce siècle la présence des anciens bâtiments, les unités de la chartreuse identifiées et relevées au cours des interventions archéologiques de 1973 à 1992 sont dessinées par des tertres engazonnés, délimitées par des talus escarpés. L'emplacement des murs n'est pas signifié, ce sont au contraire les espaces intérieurs des bâtiments principaux et les tracés des circulations, comme les couloirs du cloître, qui sont marqués au sol par des dallages. Le visiteur qui emprunte le chemin forestier découvre l'ampleur du site en débouchant dans la clairière qui définit son emprise. La clôture cartusienne apparaît aujourd'hui sous forme d'un mur de pâturage jurassien, bâti à sec sur la fondation médiévale qu'il protège et signifie tout à la fois. Après avoir pris connaissance d'un premier panneau explicatif à l'entrée de la chartreuse, le promeneur peut déambuler librement aussi bien dans la partie qui était réservée aux pères que dans celle des frères convers. Les inscriptions disposées dans le parcours de visite rappellent les fonctions des divers bâtiments, dans la mesure où elles on pu être clairement identifiées.

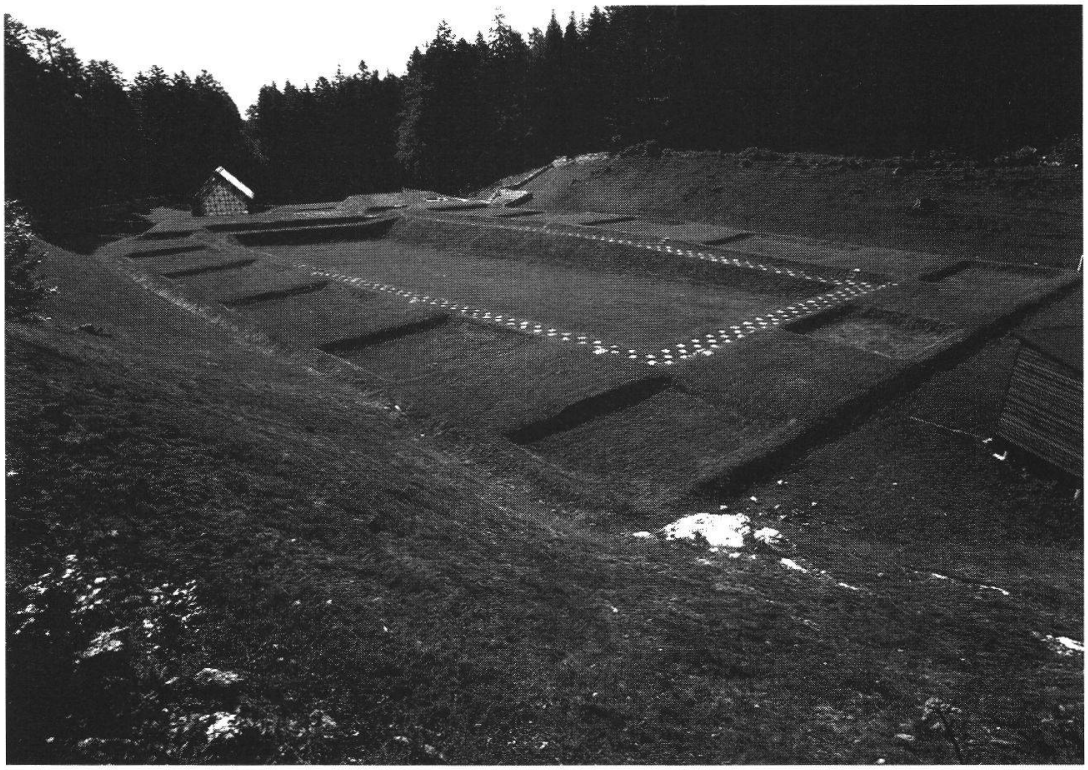

Fig. 1. Arzier – Chartreuse d'Oujon. L'aménagement du grand cloître avec l'emplacement des douze cellules. (Photo Fibi-Aeppli)

Rappelons à ce propos que seule une partie de la chartreuse a été l'objet d'investigations entre 1973 et 1992. La salle capitulaire est le seul bâtiment où les maçonneries originales restaurées et les niveaux du sol sont encore visibles. Ce bâtiment a été en effet choisi afin d'expérimenter un premier mode de conservation des vestiges visibles, pour les présenter sous un abri dont les formes restituent le volume supposé du bâtiment original. La réalisation actuelle conserve provisoirement cet abri. Il rompt quelque peu l'unité de la présentation du site, mais il a le mérite de suggérer au visiteur le volume des constructions de la chartreuse et de présenter un spécimen de l'architecture conservée en élévation. La salle capitulaire montre par ailleurs des vestiges de deux aménagements évocateurs : les traces d'un poêle ou d'un foyer qui chauffait la pièce et la base d'une installation industrielle dont la fonction est mal déterminée (four de verrier ou four à chaux d'un type particulier ?). Cette structure est postérieure à l'époque cartusienne.

La visite du site sera complétée par le tracé d'un sentier longeant le mur de clôture, donnant une vision panoramique sur la chartreuse, notamment des points de vue dominants qu'offrent les angles sud-ouest et nord-ouest. Des panneaux explicatifs complets seront mis en place, rédigés en trois langues, selon le modèle qui équipe progressivement les sites archéologiques aménagés dans le canton de Vaud.

L'étude du matériel archéologique découvert et de l'ensemble des données acquises pendant les investigations est en cours, en vue de la publication d'une monographie, où seront également présentés les aspects historiques d'Oujon.

Les investigations et aménagements ont été pris en charge par l'État de Vaud, propriétaire du site. L'ensemble du projet a été l'objet de subventions de la part de l'Office fédéral de la culture.

Architectes du projet: Blaise Junod et Dominique Dériaz, Atelier commun, Lausanne.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 569 950 / 192 360
R *Av. Jomini 14 – Temple rond gallo-romain*

L'aménagement d'une modeste annexe à un bâtiment proche du temple de la Grange-des-Dîmes a été l'occasion d'une très importante découverte en

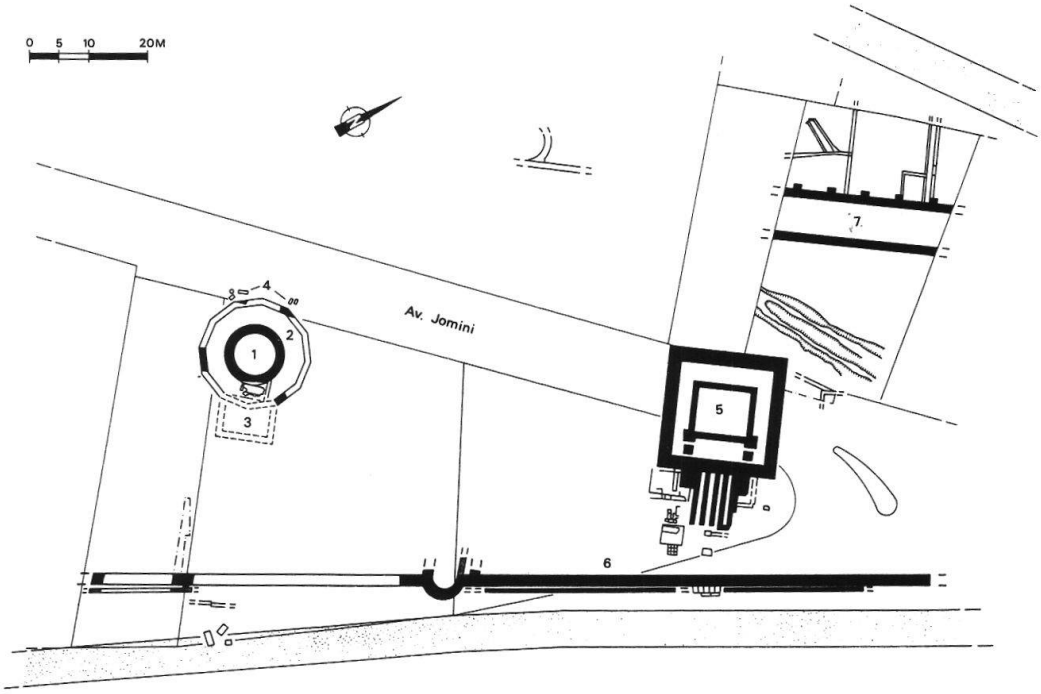

Fig. 2. AVENCHES – Temples rond et de la Grange-des-Dîmes. En grisé, vestiges des premières installations. (Dessin J.-P. Dal Bianco, FPA)
1. Cella du temple rond; 2. Péristyle; 3. Rampe d'accès; 4. Éléments de colonnade; 5. Temple de la Grange-des-Dîmes; 6. Enceinte des temples; 7. Galerie arrière du temple de la Grange-des-Dîmes.

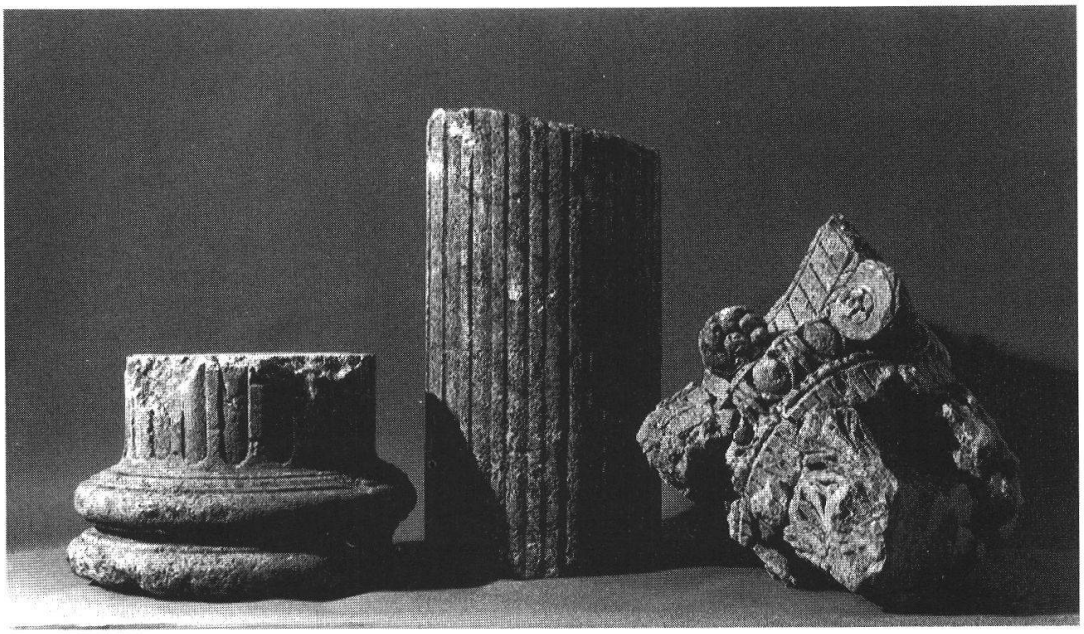

Fig. 3. Avenches – Temple rond. Les éléments de la colonnade du temple. (Photo FPA)

1992. L'exploration d'une petite surface du terrain et quelques sondages complémentaires ont permis d'éclaircir définitivement un problème d'interprétation de trouvailles faites au XIXe siècle, à propos d'un bâtiment représenté alternativement sous forme circulaire ou polygonale dans les plans d'Aventicum.

Il s'agit en fait d'un nouveau temple gallo-romain avec une *cella* de plan circulaire de 7,8 m de diamètre intérieur. Elle est entourée d'un péristyle d'un diamètre extérieur de 18,9 m, dont l'élévation était dodécagonale (fig. 2).

Des éléments de la colonnade en calcaire d'ordre composite ont été retrouvés alentour, en bon état de conservation (fig. 3). Ce sanctuaire, dont l'attribution n'est pas définie, a été érigé après le milieu du Ier siècle après J.-C. sur l'emplacement d'un autre édifice. Inséré à l'intérieur d'un péribole délimitant le périmètre religieux, ce temple fait pendant au monument voisin de forme carrée, le temple de la Grange-des-Dîmes.

Cf.: Jacques Morel, *Un nouveau temple rond gallo-romain à Avenches*, in *BPA* 33, 1992.

Investigations et documentation: J. Morel, Fondation Pro Aventico, Avenches.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 570 700 / 192 440
R *Grange-des-Dîmes*

Les sondages préliminaires réalisés en 1991 se sont poursuivis par la fouille exhaustive de la partie nord-est de l'aire sacrée du temple de la Grange-des-Dîmes. Si les fouilles ponctuelles du début du siècle faisaient déjà apparaître différentes périodes d'occupation pour ce site, la nature et la chronologie de ces aménagements restaient encore à préciser. Les récentes investigations ont mis en évidence un réseau de vestiges successifs aussi dense que complexe dont il émerge pas moins de sept phases d'occupation s'échelonnant entre le début de l'époque romaine et le Moyen Âge.

Les deux premières phases, à caractère religieux, ont précédé l'établissement du temple monumental. La plus ancienne se caractérise par la présence de trois fossés parallèles (fig. 4) s'apparentant aux enclos de tradition celtique dont le site de Vidy fournit notamment un proche exemple (*CAR* 42, Lousonna 7, 1989). Le mobilier céramique issu de leur comblement fait remonter ces installations à la première moitié du Ier siècle après J.-C. Elles sont ensuite désaffectées par un sol de galets contemporain d'un premier édifice dont seul le tronçon de son mur nord a pu être observé à proximité du temple (fig. 4, 2A). Un fossé aménagé à une dizaine de mètres de cette maçonnerie (fig. 4, 2B), matérialise l'unique interruption de cette vaste aire de circulation empierrée, dégagée sur la majeure partie de la surface explorée. Son comblement a livré les restes d'un chapiteau de pilastre en molasse ainsi que des éléments de chaperon qui proviennent très vraisemblablement de ce premier édifice érigé dès 60 après J.-C. L'orientation de l'ensemble de ces vestiges diverge sensiblement de celle du temple de la Grange-des-Dîmes qui leur succède (fig. 4, 3A).

La création de ce complexe monumental voit l'édification, dans la première moitié du IIe siècle, de la galerie (-portique?) arrière de péribole du temple (fig. 4, 3B). Les profonds remaniements du terrain occasionnés par les installations postérieures n'ont laissé aucune trace des niveaux de circulation et des aménagements de cet ensemble. Nous sont uniquement parvenus quelques éléments de son décor architectural épargnés par les chaufourniers du Moyen Âge.

La phase suivante voit venir se greffer de nouvelles constructions aussi bien à l'intérieur de l'aire sacrée, à proximité du temple (fig. 4, 4A), qu'à l'extérieur, contre le mur de péribole (fig. 4, 4B). Le fait qu'elles intègrent dans leur maçonnerie de nombreux éléments architecturaux en réemploi, tels les fragments d'une inscription (4A), supposent qu'elles surviennent après le démantèlement partiel du complexe monumental, vers le milieu du IIIe siècle. La destination du bâtiment voisin du temple, dont il reprend l'orientation, reste incertaine.

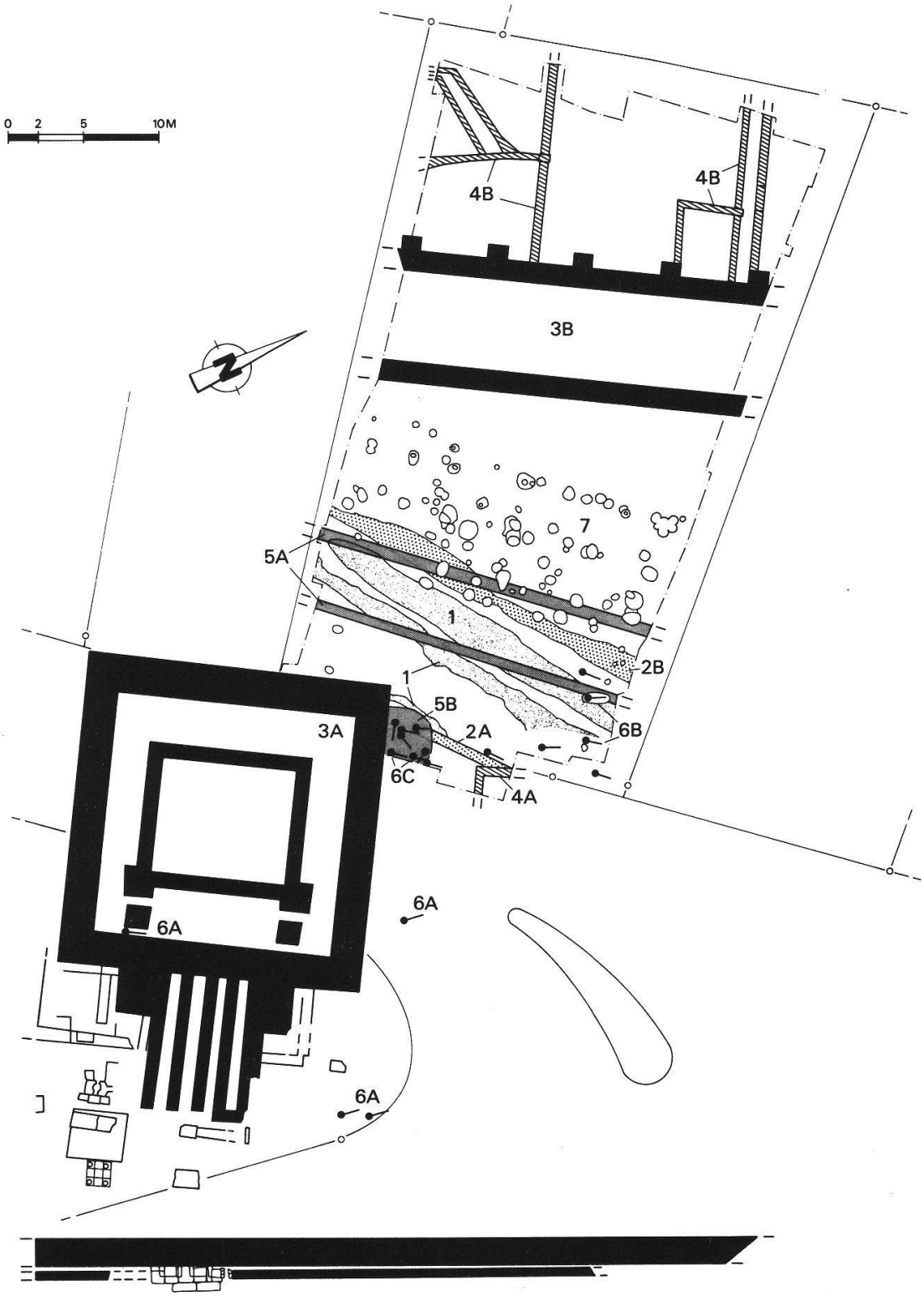

Fig. 4. AVENCHES *– Temple de la Grange-des-Dîmes. État du plan archéologique en 1992. Les chiffres renvoient au texte. (Dessin J.-P. Dal Bianco, FPA)*

Parmi les constructions hors péribole, on peut en revanche discerner une série d'aménagements extérieurs – drainages et mur de terrasse qui côtoient des locaux en appentis à usage domestique et/ou utilitaire.

En l'absence d'une stratigraphie pertinente, les deux murs parallèles (fig. 4, 5A), qui succèdent probablement à l'abandon du temple sans respecter aucune des orientations préexistantes, ne peuvent être associés pour l'instant aux structures de la phase précédente. Ils se rattachent plus volontiers à la «structure-fantôme» accolée à l'angle nord-est du temple (fig. 4, 5B). La forme semi-circulaire de cette dernière évoque une absidiole, sous-entendant la transformation du monument romain en église chrétienne entre le Bas-Empire et le Haut Moyen Âge.

Une nécropole d'une vingtaine de tombes auxquelles viennent s'ajouter des sépultures et un sarcophage mentionnés par les fouilles anciennes (fig. 4, 6A) atteste en revanche clairement une occupation post-romaine au voisinage immédiat du temple. Les tombes se répartissent en deux groupes distincts:

- le premier groupe comprend essentiellement des inhumations d'adultes situées un peu à l'écart de l'édifice gallo-romain (fig. 4, 6B).
- le second groupe est constitué d'une majorité de tombes d'enfants et d'adolescents implantées selon des orientations diverses et superposées à l'intérieur de la fosse de récupération de l'absidiole présumée attenante au temple (fig. 4, 6C).

En dernier lieu, un enchevêtrement de trous de poteaux, de fosses et d'empierrements signale la présence d'un bâtiment qui a subi plusieurs transformations (fig. 1, 7). On ne peut exclure la contemporanéité de ce dernier avec l'un ou l'autre groupe de sépultures. En regard des nombreuses scories métallurgiques présentes dans les niveaux de démolition de ces structures, on ne peut exclure l'hypothèse d'installations artisanales marquant l'abandon de la zone funéraire au Moyen Âge.

Si la pérennité de ce lieu de culte romain jusqu'au Haut Moyen Âge semble désormais assurée, certaines lacunes subsistent cependant, notamment en ce qui concerne les aménagements tardifs. Le problème de l'identification de l'église de Saint-Symphorien, que les sources écrites localisent dans ce secteur, ne pourra être abordé qu'à la faveur d'une étude plus poussée disposant alors d'indices chronologiques supplémentaires.

Fondation Pro Aventico – MHAVD, Christian Chevalley, J. Morel

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 570 400 / 193 250
R *Aventicum – Usine Prochimie*

Les travaux d'assainissement et de transformation dans le complexe Prochimie ont permis d'élargir le programme de fouilles dans les faubourgs nord d'Aventicum, proches de la voie menant au port de rive sur le lac de Morat.

Plusieurs phases de développement de ce quartier ont été attestées, avec des fonctions probablement artisanales à l'origine.

Cf.: Pierre BLANC et J. MOREL, *Avenches / Prochimie*, in *BPA* 34, 1993.
Investigations: P. Blanc, FPA.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 570 500 / 192 700
R *Aventicum – Urbanisme romain aux Conches-Dessus*

De nouveaux sondages ont été entrepris pour définir plus précisément le réseau des rues romaines dans une partie de la ville qui est l'objet d'un remaniement parcellaire.

Cf.: Philippe BRIDEL, *Avenches – Sondages aux Conches-Dessus*, in *BPA* 34, 1993.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 569 850 / 192 300
R *Amphithéâtre romain*

La dernière étape de restauration du monument est l'occasion de diverses fouilles, analyses et relevés. Ces investigations concernent notamment les alvéoles du second état de la *cavea*, les dalles du couloir périmétrique bordant l'arène au sud et surtout le problème de la réouverture du passage axial sous la tour du musée. L'analyse détaillée du soubassement de la tour médiévale qui ferme partiellement l'ancien arc romain a été effectuée.

Investigations et documentation: P. Bridel, FPA et Xavier Munger, AAM, Moudon.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 560 100 / 191 700
R *Longeaigue – Nécropole de la Porte de l'Ouest*

L'élaboration d'un vaste projet de correction des eaux du ruisseau de la Longeaigue a occasionné une première campagne de sondages préliminaires dans un secteur situé hors les murs, à près de 500 m de la porte de l'Ouest, sur le tracé supposé de la voie romaine[3]. Creusés à l'intérieur du périmètre protégé

[3] Laurence MARGAIRAZ, *La nécropole de la Porte de l'Ouest, Bulletin de l'Association pro Aventico* 31, 1989, pp. 109-137

en 1987 et défini par ce tracé, les deux sondages de 1992 se sont avérés négatifs à cet égard : la voie antique est à chercher ailleurs, sans doute un peu plus au nord, sous la route cantonale actuelle. C'est du moins ce que paraissent suggérer la répartition et l'orientation des structures funéraires explorées à la fin du XIXe siècle et en 1963. Une nouvelle sépulture à incinération a d'ailleurs été mise au jour dans le sondage 1, à une centaine de mètres à l'ouest de l'extrémité occidentale connue de la nécropole. Cette découverte permet de conclure que cette dernière s'est développée peut-être de manière discontinue au moins jusqu'à 500 m de l'enceinte.

La nouvelle sépulture est une tombe à urne rattachable au type IIa 2 ou 4 de la nécropole du port d'Avenches[4] : déposée dans une simple fosse en pleine terre de plan ovoïde, l'urne est un pot de céramique commune claire, peut-être coiffé par un tesson d'amphore. Dans la fosse ont été déversés pêle-mêle les restes cendreux du bûcher, une quarantaine de clous (dont 16 clous de chaussure), une monnaie de bronze altérée par le feu[5], ainsi que les fragments brûlés de quatorze récipients de céramique et d'un récipient en verre fin incolore de type indéterminé. Une datation dans la seconde moitié du IIe siècle peut être avancée (monnaie frappée entre 140 et 144 ; céramique à revêtement argileux brillant). L'individu incinéré est un adulte de sexe masculin[6].

Dans le sondage 2, la seule structure observée est un segment de fossé non daté, au comblement légèrement charbonneux et dépourvu de matériel.

Daniel Castella, François Eschbach

Investigations : F. Eschbach, Archéodunum SA.

Rapport : Avenches – Route de l'Ouest (nécropole). Rapport archéologique, 20 septembre 1992, par D. Castella et F. Eschbach, Archéodunum SA.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 571 100 / 193 000
R *Nécropole vers la porte de l'Est*

Une reconnaissance en surface a permis de localiser un nouveau groupe de sépultures à incinération, à quelques distance de la porte de l'Est.

---

[4] D. CASTELLA, *La nécropole du port d'Avenches* (*Aventicum IV*), *CAR* 41, Avenches 1987, p. 22-25.

[5] Inv. AV92/8694-1. Il s'agit d'un as d'Antonin le Pieux pour Marc-Aurèle César, frappé à Rome entre 140 et 144 après J.-C. (RIC 1240/a-d) (détermination provisoire de F. E. König).

[6] L'examen anthropologique a été effectué par M. A. Porro (Turin) en octobre 1992.

Investigations: Liberale Maroelli, FPA.

Rapport: *Avenches. Nécropole de la porte de l'Est. Prospection de surface. Rapport du 16 juillet 1992*, par D. CASTELLA, Archéodunum.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 570 700 / 193 900
R *En Chaplix – Enclos funéraires*

En automne 1989, la campagne de fouille menée sur le site des monuments funéraires s'était achevée par le prélèvement des blocs d'architecture jonchant le terrain autour des édifices. Alors que diverses structures intéressantes (dépôts d'offrandes brûlées, sépulture d'enfant) avaient été mises au jour au cours de ce décapage superficiel, l'exploration systématique des surfaces internes des enclos n'avait pu être effectuée, faute de temps, et ce n'est qu'au printemps 1992 qu'a pu être orchestrée cette ultime campagne sur le site cultuel et funéraire d'en Chaplix (fig. 5).

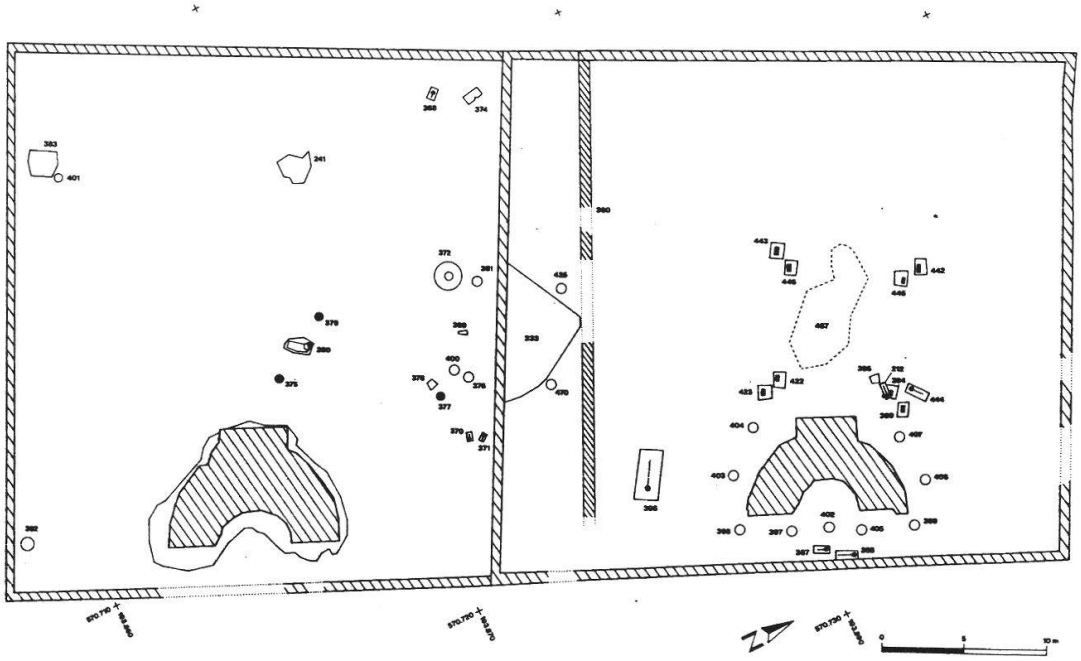

Fig. 5. AVENCHES – En Chaplix. Plan schématique des structures d'époque romaine mises au jour dans les enclos funéraires. Les chiffres renvoient au texte. (Dessin Archéodunum)

L'un des objectifs avoués de la fouille était de mettre en évidence les traces d'aménagements internes liés à la fréquentation de ces enclos (puits, zones réservées à des cérémonies ou des banquets, autels, aménagements paysagis-

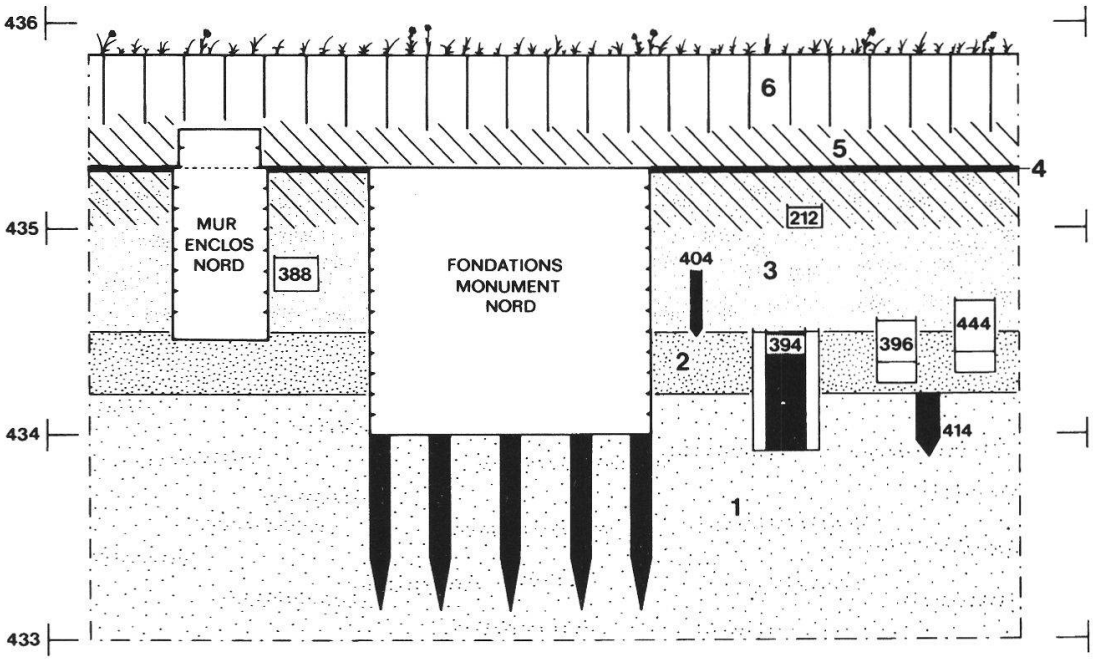

Fig. 6. AVENCHES *– En Chaplix. Stratigraphie schématique dans l'enclos funéraire nord, avec insertion des vestiges. 1. Sables et graviers fluvio-lacustres («terrain naturel»); 2. niveau limono-sableux, organique, contenant du matériel protohistorique (couche de lessivage des sites protohistoriques); 3. sédiments limoneux, sableux (dépôts fluviatiles pré-romains); 4. niveau de circulation de l'époque romaine ; 5. hachuré: couche de démolition du monument funéraire (blocs d'architecture); 6. terre végétale.*
212. Tombe à inhumation d'enfant (fouille 1989; époque romaine);
388 et 396. tombes à inhumation d'adultes (époque romaine);
394. trou de poteau (chantier du monument; Tibère);
404. trou de poteau (échafaudage du monument; Tibère);
414. trou de poteau (protohist.);
444. tombe à inhumation d'enfant (époque romaine).

tes, sépultures, etc...)[7]. À cet égard, le résultat fut décevant, l'obstacle majeur ayant été, comme prévu, le caractère très perturbé de la stratigraphie du site, lié à la nature très meuble et quasi marécageuse des niveaux d'occupation, aux constantes variations du niveau des eaux souterraines au cours du temps, ainsi qu'à l'érosion fluviatile et agricole. La stratigraphie schématique de la fig. 6

[7] Tels que décrits par exemple dans le Testament du Lingon (*CIL* XIII, 5709): *cf.* André BUISSON, *Le tombeau du Lingon. Etude du cadre architectural et archéologique*, in Yann Le Bohec (éd.), *Le testament du Lingon*, (*Coll. du centre d'études romaines et gallo-romaines, nouvelle série*, 9), Lyon 1991, p. 63-69.

montre clairement que le niveau de circulation ancien (4), que l'on peut restituer notamment grâce aux ressauts de fondation des murs, est très proche de la surface du sol actuel et qu'il a été totalement bouleversé par les niveaux de démolition des monuments (blocs de construction; 5). Ainsi, seules les structures archéologiques profondément implantées (trous de poteaux, sépultures, fosses, tranchées de fondation) ont pu être repérées et cela, dans la plupart des cas, plusieurs dizaines de centimètres, voire près d'un mètre au-dessous du niveau de sol contemporain.

Le seul élément «paysagiste» mis en évidence est un modeste puits dans l'enclos sud (st. 372; fig. 5), partiellement construit à l'aide de fragments de blocs d'architecture destinés au monument funéraire et non utilisés. Dans ce puits qui n'est peut-être qu'un simple aménagement du chantier abandonné après achèvement de la construction , ont notamment été découvertes deux cruches de la première moitié du Ier siècle et une monnaie de Tibère (*Divus Augustus Pater*).

Dans l'enclos sud, surtout dans sa moitié nord, (vers 40 après J.-C.), ont également été mises au jour plusieurs structures intéressantes, parmi lesquelles une fosse recelant le squelette entier d'un cheval adulte (st. 380; fig. 5)[8], une autre fosse où fut déposé un capriné (chèvre ou mouton) décapité (st. 374) et six sépultures.

Trois de ces tombes sont des inhumations de bébés[9], alors que les trois autres sont des incinérations à urne[10]. Enfin, non loin de l'angle sud-ouest de

---

[8] La détermination a été effectuée par Claude Olive (Muséum d'Histoire Naturelle de Genève; étude en cours). Aucune trace de coup ou de découpe n'a été observée sur les ossements. Seules les dernières vertèbres (caudales) sont absentes. La position de l'animal (les pattes en particulier) permet d'affirmer que l'enfouissement a été effectué immédiatement après l'abattage.

[9] St. 368, 370 et 371. L'une de ces inhumations (st. 370), datée de la seconde moitié du Ier s., est caractérisée par la présence d'un cercueil cloué et de deux récipients en offrande (une cruche de céramique et un balsamaire de verre); les deux autres sont des inhumations en pleine terre, dépourvues d'offrandes; l'une d'entre elles n'est pas antérieure à la fin du IIe s. (fragment de gobelet à haut col dans le comblement de la fosse).

[10] St. 375, 377 et 379. Deux de ces sépultures au moins peuvent être datées de la seconde moitié du Ier au début du IIe s. L'une d'elles (st. 375), attribuable à un individu adulte, probablement de sexe féminin, se signale par la présence d'une belle urne en verre à deux anses en «M» du type Isings 63 (AR 122; Trier 150), coiffée par un couvercle de verre et recelant, outre les ossements calcinés du défunt, un petit balsamaire également en verre. Ce matériel peut être rapproché de celui de la tombe 107 de la nécropole de la chapelle de Domdidier (FR), datée entre l'époque flavienne et le début du IIe s.: Ph. Jaton et alii, *Domdidier. Chapelle Notre-Dame-de-Compassion. Archéologie*, (*Archéologie fribourgeoise* 9a), Fribourg, 1992, p. 129-131 et fig. 1-2.

l'enclos, a été découverte une fosse de grandes dimensions (st. 383; fig. 5), accompagnée d'un trou de poteau (st. 401). Dans le comblement cendreux et charbonneux de ce dépôt ont été mis au jour plusieurs milliers de tessons brûlés attribuables à plus d'une vingtaine (!) d'amphores vinaires de diverses provenances (Dressel 2-4 principalement) et à plusieurs pièces de vaisselle (bols TSI Drack 19, Drack 21 ; terrines et pots de céramique commune). On y a également découvert un récipient en bronze brûlé (probablement une amphore), plusieurs dizaines de fragments d'os travaillé, appartenant vraisemblablement au décor d'un lit funéraire[11], des ferrures d'un coffret, quelques gouttes de verre et de métal (bronze, argent) fondu, de fines feuilles d'or, quelques perles de pâte de verre, des traces de pigment bleu, ainsi que près de 600 clous (!). Les ossements calcinés, très abondants, ont été triés et étudiés par Marcello A. Porro, anthropologue (Turin), qui a identifié de très nombreux restes animaux (offrandes carnées) et des ossements humains attribuables à un individu adulte, peut-être de sexe masculin[12]. Daté du milieu du Ier siècle et donc contemporain ou presque de l'érection du monument, ce dépôt funéraire peut être comparé aux deux structures proches découvertes en 1989 dans les enclos nord (st. 233) et sud (st. 241) [13].

Dans l'enclos nord (entre 23 et 28 après J.-C.), la fouille a permis de mettre en évidence, sous les structures romaines, au sommet des sables naturels fluvio-lacustres (fig. 6: 1), un grand nombre de traces et de vestiges (fossés, trous de poteaux, fosses, foyers) attribuables aux sites protohistoriques successifs, qui se développent vers le nord-est, sous la route et la nécropole romaines, ainsi qu'au nord du secteur du sanctuaire[14].

---

[11] Ce type de lits, dont l'armature de fer et/ou de bois était rehaussée d'éléments en os travaillé parfois avec des décors sculptés à motifs figurés, qui ne sont pas attestés ici est signalé presque exclusivement dans des contextes funéraires du Ier s. av. J.-C. au milieu du siècle suivant : *cf.* p. ex. *ASA* 31, 1929, p. 241-256 (Vindonissa) ; *JbGPV*, 1955/1956, p. 25-34 (Vindonissa) ; *Documents d'Archéologie Méridionale* 9, 1986, p. 111-117 ; *Gallia* 47, 1990, p.145-201 (Cucuron). L'exemplaire d'en Chaplix correspond sans doute à un modèle très simple, proche peut-être des lits représentés sur certaines stèles de Rhénanie : *cf.* par ex. *BJ* 174, 1974, p. 551 (communications d'Heidi Amrein).

[12] Comme dans le cas des deux dépôts fouillés en 1989, la majorité des ossements humains a été prélevée (pour une destination inconnue) avant l'enfouissement de ces restes. On ne peut donc parler dans ce cas d'une sépulture.

[13] *AS* 13, 1990.1, p.14 sqq et fig.12 (D1 et D2).

[14] S. Doiteau, Le site pré-protohistorique «En Chaplix» (Avenches VD). Premiers résultats, ASSPA 72, 1989, p. 245-252. Si la majorité des vestiges semble pouvoir être située dans le premier millénaire avant notre ère (Bronze final en particulier), un trou de poteau découvert cette année (st. 426) a pu être situé beaucoup plus tôt (transition Néolithique/Bronze ancien ?) grâce à la méthode du radiocarbone : 3690 +/- 100 BP ; 2455-1780 cal. BC (date ^{14}C calibrée ; réf. Archéolabs ARC92/R1282C). Pour l'insertion stratigraphique de ces vestiges, *cf.* fig. 6 : 414 (trou de poteau).

Lors de la campagne de 1989, nous avions été un peu surpris par la situation désaxée du monument nord à l'intérieur de son enclos. Or, la fouille de 1992 a permis de mettre en évidence la tranchée de fondation initialement prévue pour le mur méridional de l'enclos (st. 390). Plus respectueux de la symétrie, ce tracé fut abandonné en cours de chantier[15] et le mur décalé de quelques mètres vers le sud. La raison de cette modification échappe à la compréhension : il est cependant possible qu'elle soit liée à la situation périphérique du dépôt funéraire st. 233[16], à l'extérieur du tracé du mur abandonné. L'emplacement de ce dépôt pourrait d'ailleurs correspondre à celui de l'aire de crémation (*ustrinum*) : quatre trous de poteaux (fig. 5 : st. 376, 381, 425 et 470), dont deux englobés dans l'enclos sud, semblent former, autour du dépôt, une construction rectangulaire de 5,80 sur 5 m. Cet aménagement a manifestement brûlé, comme l'attestent les traces de rubéfaction et de cendres observées au niveau d'apparition des pieux, et pourrait correspondre à un bûcher aménagé. Si cette interprétation est correcte, il peut être intéressant de signaler que la totalité du matériel brûlé a été mise au jour au nord du mur méridional de l'enclos : ainsi, la construction de ce mur pourrait avoir suivi la crémation, le prélèvement partiel des os humains et, peut-être, l'enfouissement des restes du bûcher.

D'autres traces rattachées à la phase de construction du monument funéraire ont été observées (fig. 7). Il s'agit en particulier de neuf trous de poteaux de l'échafaudage du mausolée (st. 397-399, 402-407)[17]. Cinq de ces montants sont disposés le long de la face avant (l'un au centre et les quatre autres, par paires, aux angles des petits côtés) et les quatre autres devant les faces arrondies arrières, à plus grande distance du monument. Quoique peu probable, la présence de deux autres montants à l'arrière de la saillie rectangulaire ne peut être exclue, le terrain ayant été perturbé en 1989 par un sondage en profondeur creusé contre les fondations du mausolée[18]. Ces traces permettent de restituer un système d'échafaudage

---

[15] Le chantier a été interrompu alors que l'angle sud-ouest était déjà amorcé au niveau des fondations. La tranchée fut alors immédiatement rebouchée avec des galets et des déchets de taille de calcaire, au milieu desquels ont été découverts deux outils en fer, dont un ciseau de tailleur de pierre.

[16] Fouillé en 1989, ce dépôt offrait l'aspect d'une vaste dépression peu profonde, jonchée de cendres, d'os calcinés et de matériel brûlé (amphores vinaires, vaisselle de bronze, bijoux, os travaillé, monnaie, etc). Les quelques esquilles osseuses humaines brûlées étaient attribuables à un individu adulte, peut-être de sexe féminin.

[17] Pour l'insertion stratigraphique de ces poteaux, *cf.* fig. 6 : 404. Peut-être moins profondément implantés ou simplement posés sur sablière, les montants de l'échafaudage du monument sud n'ont pas été observés.

[18] Ces éventuelles perches se situeraient toutefois à l'intérieur du dispositif carré décrit ci-dessous, ce qui semble bien peu vraisemblable. L'orientation approximative des côtés nord et sud de ce dispositif sur les deux dernières perches d'échafaudages st. 404 et 407 n'est d'ailleurs probablement pas fortuite et suggère un lien fonctionnel entre les deux aménagements.

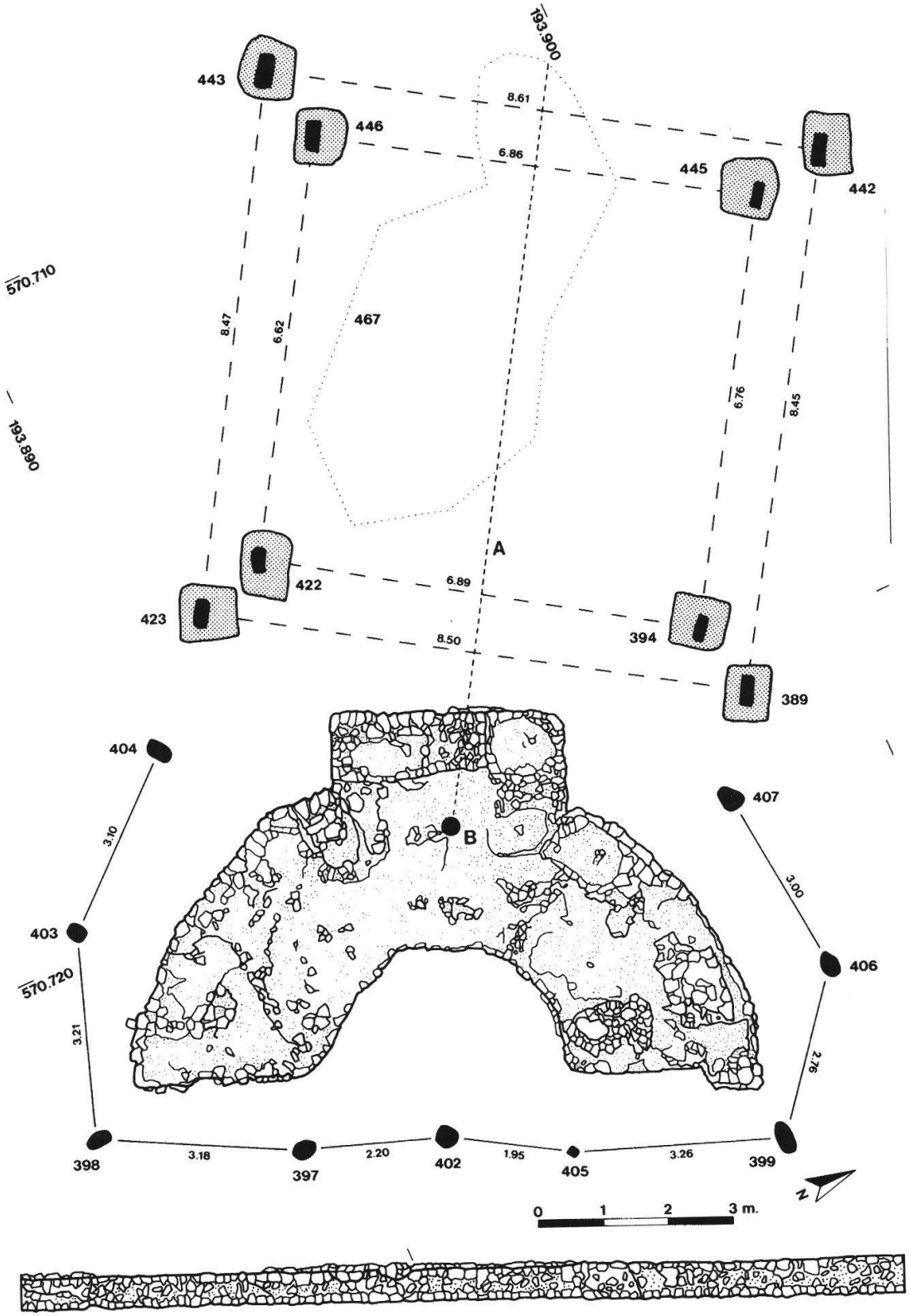

Fig. 7. AVENCHES *– En Chaplix. Plan des trous de poteaux et des montants verticaux liés au monument funéraire nord. Les distances sont exprimées en mètres. (Dessin Archéodunum)*

encastré à un rang de perches[19]. Les montants ont été arrachés à la fin du chantier et les trous comblés avec des éclats de calcaire.

Immédiatement derrière le monument funéraire, en position légèrement désaxée, ont en outre été observées les traces d'un dispositif énigmatique, concrétisé par quatre paires de poteaux (st. 389-394, 422-423, 442-445 et 443-446; fig. 7). Il s'agit dans chaque cas d'un tronc de sapin équarri, à base plate, d'environ 40/50 x 16/25 cm de section, implanté verticalement dans une profonde fosse rectangulaire à fond plat[20]. Contrairement à ceux de l'échafaudage, les bois n'ont pas été arrachés, et la partie inférieure des poutres est même conservée sur quelques centimètres, alors que la partie supérieure a manifestement brûlé (traces charbonneuses, rubéfaction). Ces huits montants constituent les angles théoriques de deux carrés concentriques d'env. 8,50 et 6,80 m de côté. Au cœur de ce dispositif, mais peut-être sans aucun lien avec celui-ci, a par ailleurs été mise en évidence une dépression allongée (st. 467), aux contours irréguliers et partiellement comblée par des blocs de construction du monument.

L'absence d'éclats de calcaire dans les fosses d'implantation montre que ce dispositif a été mis en place avant que les tailleurs de pierre ne commencent leur ouvrage. L'analyse dendrochronologique du montant st. 394 fournit d'ailleurs un *terminus post quem* de 5 après J.-C., qui semble corroborer cette datation[21]. Faute de parallèles, l'identification de ce dispositif n'est pas aisée, mais il semble qu'on puisse y voir l'infrastructure d'un aménagement de chantier, telle une plateforme de travail pour le montage de la chapelle centrale (*aedes* et flèche sommitale) ou les ancrages au sol d'une machine de levage[22]. L'axe médian du dispositif est en tout cas très exactement orienté sur le centre de la chapelle (fig. 7 : A et B). Quelques sépultures à inhumation ont en outre été installées autour du monument[23]. Il s'agit d'une tombe d'adulte en cercueil cloué (st. 396), d'un adulte inhumé sur le ventre, sans cercueil, le long du mur d'enclos (st. 388; fig. 5) et de trois enfants (st. 212, 387 et

---

[19] *Cf.* J.-P. ADAM, *La construction romaine. Matériaux et techniques*, Paris 1984, p. 86 et fig. 182.

[20] Pour l'insertion stratigraphique de ces structures, *cf.* fig. 6 : 394. À quelques centimètres près, les huit montants sont implantés à la même profondeur (env. 1,40 m par rapport au sol contemporain).

[21] Analyse effectuée par le Laboratoire Romand de Dendrochronologie de Moudon. La datation est donnée avec réserves.

[22] Dispositif à tambour ? Les ancrages observés ne semblent en tout cas pas correspondre aux exemples de chèvres connus par les descriptions de Vitruve et les représentations antiques : J.-P. ADAM, *op. cit.* note 13, p. 46-49.

[23] Pour l'insertion stratigraphique de ces structures, *cf.* fig. 6 : 212, 388, 396, 444.

444)[24]. La seule sépulture datée grâce à son mobilier céramique (st. 387) n'est pas antérieure au milieu du IIe siècle.

Daniel Castella, Timo Caspar, François Eschbach

Pour une évocation générale du site et des investigations récentes, *cf.*: D. Castella, *Aventicum: le monde des morts* et *Avenches «En Chaplix»: des mausolées pour des personnes hors du commun*, in *Celtes et Romains en Pays de Vaud.* Catalogue d'exposition MCAH, Lausanne 1992, pp. 51-60.

Avenches – District d'Avenches – CN 1185 570 800 / 193 900
R *En Chaplix – Étude architecturale et restitution des deux mausolées*

À l'issue de la fouille, les blocs plus ou moins fragmentaires des deux mausolées (environ 300 palettes de chemin de fer) ont été entreposés dans les nouveaux locaux du Musée romain d'Avenches. Les travaux d'élaboration se sont concentrés sur le monument sud, édifié vers 40 après J.-C., dont les restes architecturaux étaient les plus abondants. Le lavage, le traitement et le recollage a débuté dès fin 1989, le relevé et l'enregistrement descriptif des fragments au printemps 1990. Parfois ralentie par le manque de place et les problèmes liés à la manutention – il fut souvent nécessaire de dessiner des fragments afin de déterminer les collages, avant de redessiner les ensembles reconstitués –, cette démarche s'est achevée en automne 1992. Au cours de ce travail documentaire ont peu à peu pris forme l'aspect et le volume originel du monument, ainsi que ses techniques de construction. S'il est encore prématuré d'en publier une restitution – quelques problèmes doivent encore être élucidés –, on peut toutefois considérer que la reconstitution présentée en 1991 dans l'exposition «Heurêka» offrait une image proche de la réalité antique. Haut de 23 m environ, le monument sud présentait, au-dessus d'un podium où figurait le relief d'Attis, un volume rythmé d'un ordre composite engagé, au-dessus duquel se trouvaient, de part et d'autre de l'exèdre frontale, les reliefs jumeaux des Griffons et Néréides. Au-dessus de ce massif, qui respecte le plan de la fondation et dont les proportions évoquent l'arc de triomphe, un second volume à exèdre frontale supportait une *cella* carrée de 3 m de côté, haute de 4 m environ, à façade tétrastyle, sans véritable chambre funéraire mais fermée par un mur à l'arrière, et dotée d'un fronton. La flèche

[24] Une inhumation en pleine terre avait été mise au jour en 1989 à faible profondeur (st. 212). Les deux autres sont des tombes en cercueil. L'une d'elles (st. 387) est la seule sépulture de l'enclos à receler un mobilier, à savoir une cruche et un gobelet de céramique (à revêtement argileux).

de section carrée, couronnée par une pomme de pin, mesurait environ 5 m; l'un de ses blocs, curieusement évidé, a vraisemblablement accueilli l'urne cinéraire.

Les constructeurs n'ont utilisés ni goujons ni agrafes, sauf dans de rares cas où des blocs cassés ont été réparés avant leur mise en œuvre. Le bardage s'est fait à la louve. Si l'essentiel du décor architectural a été taillé au sol, certains motifs, comme les écailles du toit ou les rudentures des colonnes de la *cella*, ont été réalisés une fois le monument édifié.

L'étude architecturale du monument sud fera prochainement l'objet d'une publication intermédiaire.

Plus ancien de 15 ans environ, le monument nord, dont l'élaboration a débuté depuis quelques mois, offrait sans doute des proportions et un aspect général très proches de ceux de son voisin. Seule différence importante attestée aujourd'hui, sa *cella* était de forme circulaire.

Laurent Flutsch, Musée national suisse, Zurich
et Pierre Hauser, Archéodunum, Gollion

Restauration: Philippe Gautier, Archéodunum, Gollion
Relevé des fragments: Mireille Laurens, Archéodunum, Gollion.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 570 550 / 193 900
R *En Chaplix – Canal romain*

La suppression de l'ancienne chaussée de la route cantonale a permis l'exécution de six sondages dans le secteur du canal romain, en complément des fouilles effectuées en 1990. Ces nouveaux sondages ont permis d'observer une nouvelle fois le profil de la route romaine dite du Nord-Est et, à proximité de la voie CFF, immédiatement sous les remblais de la route moderne, de recouper un ancien tracé de la route d'Avenches à Salavaux. Large de 5 à 6 m, cette chaussée est constituée d'une chape de tuileau fin mêlé de sable, posée sur un radier de galets et de petits boulets. Ce premier niveau, où se lisent clairement plusieurs ornières, est coiffé par une mince couche de gravier et de sable, légèrement plus large (recharge?). Aucune datation précise ne peut être avancée pour la route romaine, faute de matériel. Signalons seulement que cet axe Avenches-Salavaux est déjà signalé sur un document de 1675 («Charrière des Joncs de Méraules»)[25].

Plus au nord, un sondage a été ouvert sur le tracé du canal du IIe siècle, à env. 350 m de l'ancienne rive du lac de Morat. Dans ce secteur de l'ouvrage,

[25] Françoise BONNET, *Le canal romain d'Avenches, BPA* 27, 1982, p. 15

contrairement à ce qui avait été observé à ses extrémités amont et aval, les talus des berges, à pente relativement douce, ne sont pas boisés. La largeur navigable du canal est ici d'environ 9 m et son fond, presque plat, se situe à l'altitude de 431 m. Les niveaux riverains de circulation ont été partiellement recoupés. Parmi le rare matériel de la seconde moitié du IIe siècle récolté au fond du canal, on peut signaler un bel exemplaire de panier d'osier tressé, conservé grâce à l'humidité du terrain et confié aux bons soins du laboratoire du MCAH.

Daniel Castella, François Eschbach

BUCHILLON – District de Morges – CN 1242 522 230 / 147 210
I *Sépulture isolée*

Une sépulture isolée orientée à l'ouest et creusée dans les graviers naturels a été observée lors de travaux de construction.

Cette tombe n'est rattachable pour l'instant à aucun site connu. Le squelette a été laissé *in situ.*

Observations et rapport: Max Klausener, MHAVD

BURSINS District de Rolle CN 1261 511730 / 145 280
M *Église Saint-Martin – Observations archéologiques complémentaires*

Les travaux de restauration intérieure de l'église de Bursins ont été achevés au printemps 1992 et les fouilles archéologiques qui les ont précédés ont déjà été consignés dans un rapport[26]. L'assainissement du bâtiment exigeant toutefois des drainages le long des façades, au nord du chœur et au sud de la nef, le creusement de ces tranchées a fait l'objet d'une surveillance archéologique. Les observations que nous avons pu y faire viennent en confirmation de certaines hypothèses émises lors de la fouille intérieure. Elles concernent en particulier la période la plus riche – et en même temps la moins bien connue – celle qui a précédé l'église romane.

Le rapport livré sur cette intervention complète donc et corrige partiellement celui que nous avons livré après la fouille intérieure. Ces résultats sont naturellement encore susceptibles d'être mis au jour, au cas où de nouvelles investigations seraient rendues possibles aux alentours de l'église.

---

[26] *Cf.* La *RHV* 1992, p. 188-194.

1. L'époque pré-romane (fig. 8 et 9)

Au nord du chœur, nous avons poursuivi le tracé vers l'est d'un mur repéré déjà dans le croisillon et à l'extérieur. Aucun indice n'est apparu d'un angle nord-est, ce qui nous permet de dire que le bâtiment, et peut-être même cette seule pièce, avaient une longueur d'au moins 17,60 m. La largeur du local atteignait 10 m. Ces dimensions considérables nous rapprochent des grandes *villae* gallo-romaines ou alors pourraient suggérer une fonction publique au bâtiment.

En complément de ce que nous avons écrit dans notre premier rapport de fouilles, nous devons dire ici que nous ne savons rien de l'écart de temps qui a pu séparer les étapes 1, 2 et 3 des constructions pré-romanes et qu'il n'est pas du tout exclu qu'elles correspondent à un seul état fini du bâtiment, dans lequel les cloisons intérieures auraient été appuyées postérieurement contre les murs de façade.

La maçonnerie du mur montre encore les traces d'une reprise de toute sa longueur. À cette reprise est lié le tracé d'un mur perpendiculaire, visible seulement sous la forme du fond de la fosse de fondation recouverte de mortier. La direction que nous pouvons reconstituer de ce mur, dont aucun élément maçonné n'est conservé, rejoint exactement le tracé dont nous avions soupçonné l'existence dans l'angle nord-est du chœur rectangulaire.

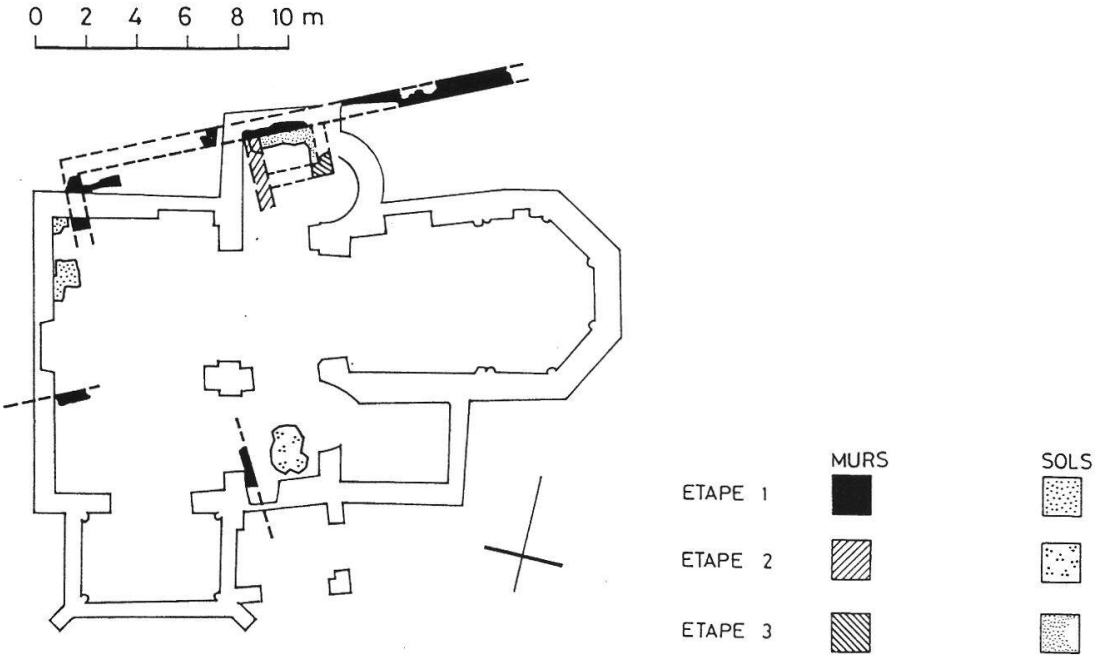

Fig. 8. Bursins – Église Saint-Martin. Constructions d'époque pré-romane, étapes 1 à 3. (Dessin AAM)

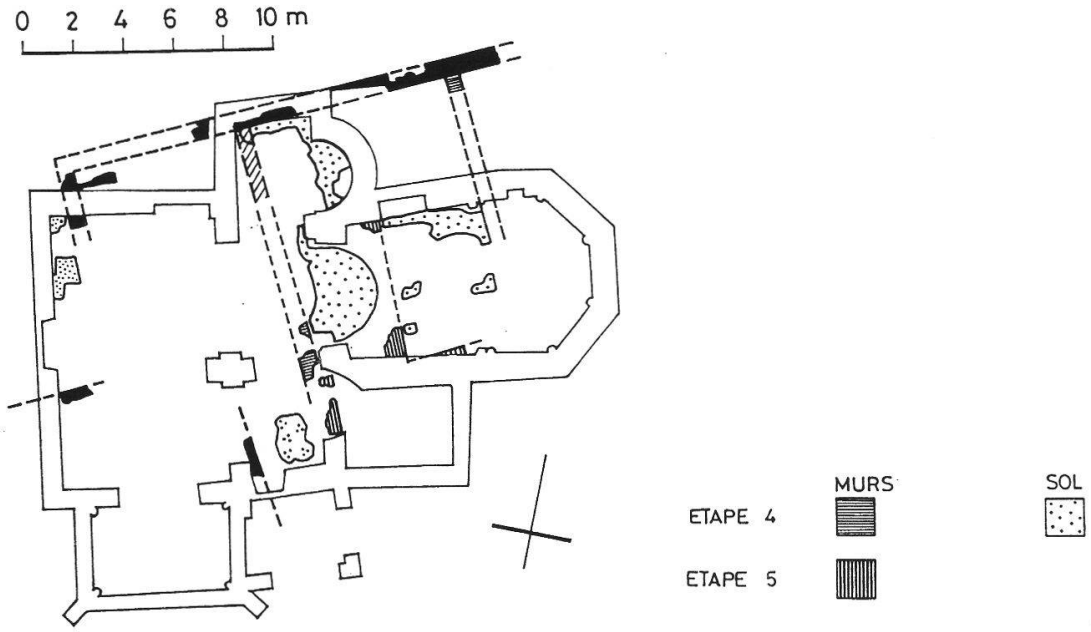

Fig. 9. Bursins – Église Saint-Martin. Constructions d'époque pré-romane, étapes 4 et 5. (Dessin AAM)

À titre d'hypothèse, nous attribuons ce mur de refend à la quatrième des phases de construction que nous avons définies. Lors du chantier de cette quatrième phase, qui a engendré des transformations importantes à la suite d'un incendie, on a donc également réparé le mur longitudinal nord, évoqué ci-dessus, dont nous ignorons toujours s'il s'agissait d'un mur de façade ou de refend.

Une tombe, recouvrant ce mur et suivant une orientation rigoureusement perpendiculaire, a également été mise au jour, confirmant l'utilisation des ruines de l'édifice comme cimetière avant la construction de l'église romane.

2. L'église romane

Nos observations ont confirmé pour cette phase le départ d'un mur prolongeant le mur oriental du croisillon nord et dont nous ignorons la fonction, en l'absence d'investigations plus larges.

3. La sacristie du XVe siècle (fig. 10)

Les structures du bâtiment pré-roman étaient recouvertes de couches de démolition et du cimetière, puis par le mur d'une annexe bordant le chœur. Dans l'évolution architecturale de l'église, il serait logique de supposer que cette annexe a été conçue parallèlement à une abside polygonale qui redonnait

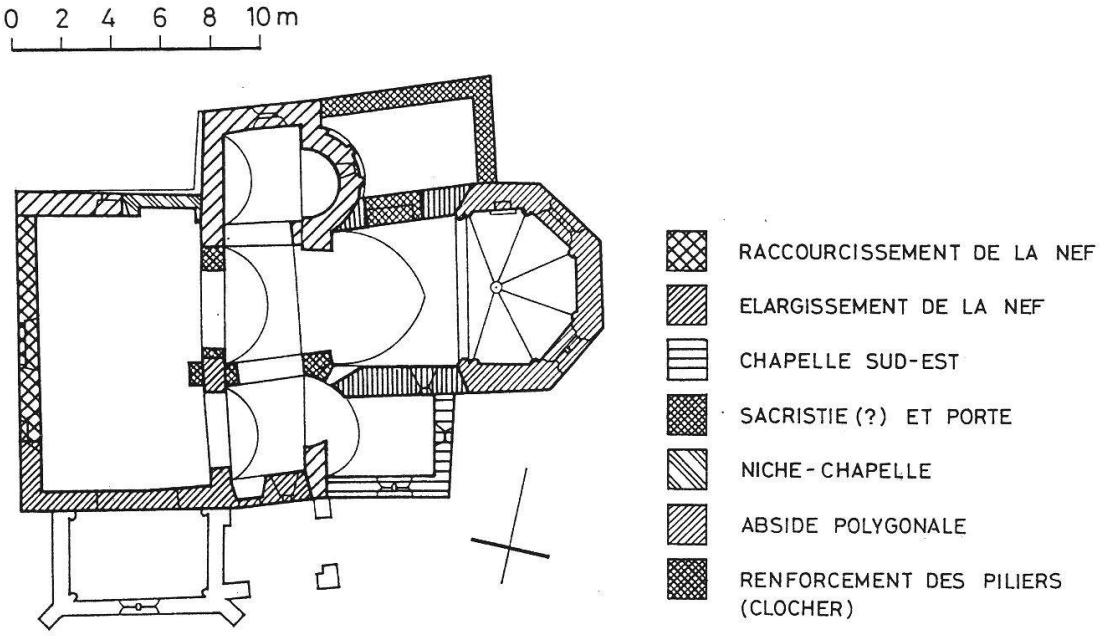

Fig. 10. Bursins – Église Saint-Martin. Chantier de la 2e moitié du XVe siècle.

au chevet un volume extérieur distinct, mais le rapport chronologique entre ces deux éléments ne peut pas être établi avec certitude. L'existence de cette annexe était suggérée par un petit muret construit lors de la restauration du début du siècle[27] et encore en place, mais le tracé en avait été rendu de façon inexacte. Nous avons ainsi pu le corriger et vérifier la situation stratigraphique de ces murs. L'accès à l'annexe se faisait par une porte percée ultérieurement dans le mur nord du chœur rectangulaire. Nous proposons de l'interpréter comme sacristie plutôt que comme chapelle, aucun espace n'ayant pu être désigné avec certitude comme sacristie dans ceux que nous avons fouillés à l'intérieur de l'église.

4. La construction de la chapelle Saint-Nicolas (sud) (fig. 11)

Le dégagement de la fondation de la façade méridionale de la chapelle Saint-Nicolas n'a fait apparaître aucune trace des structures plus anciennes mise au jour à l'intérieur. Nous ne sommes donc pas aidés dans leur compréhension. En ce qui concerne la chapelle elle-même, construite vers 1518, nous pouvons confirmer que ses contreforts obliques appartiennent bel et bien à la construction originale, même si certains des blocs de leur élévation ont été remplacés lors de la restauration du début de ce siècle. La tranchée a été arrêtée

[27] *Cf.* L'article d'Albert Naef in *RHV* 1902, p. 375.

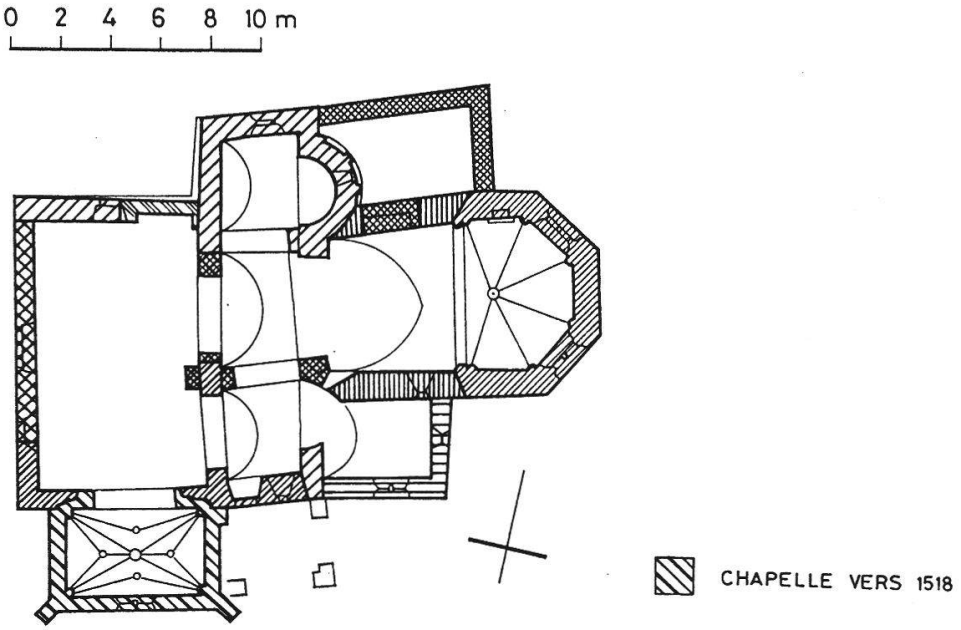

Fig. 11. Bursins – Église Saint-Martin. Dernier état de l'église médiévale.

devant le porche moderne et nous navons donc pas pu observer la façade orientale de la chapelle. Aucune sépulture n'est apparue dans le secteur dégagé.

Laurent Auberson

Investigations et documentation: A. Müller, Jachen Sarott, L. Auberson (Atelier d'archéologie médiévale, Moudon).

Rapports: *Bursins VD. Église Saint-Martin. Fouille archéologique et analyse des élévations intérieures 1990-1991*, par L. Auberson, AAM Moudon, mars 1992.

Bursins VD. – Église Saint-Martin. Observations archéologiques dans les tranchées de drainage au nord du chœur et au sud de la nef en 1992, par L. Auberson, A. Muller et J. Sarott.

Château-D'Œx – District du Pays-D'Enhaut
P *Abri sous bloc*

La découverte récente d'un site mésolithique dans les Préalpes vaudoises, à 1200 m d'altitude, s'inscrit dans une problématique de recherches qui s'est développée au cours de ces dernières années dans les Alpes françaises et italiennes (Isère, Savoie et Trentin). La fréquentation des zones d'altitude par les populations épipaléolithiques et mésolithiques est largement documentée

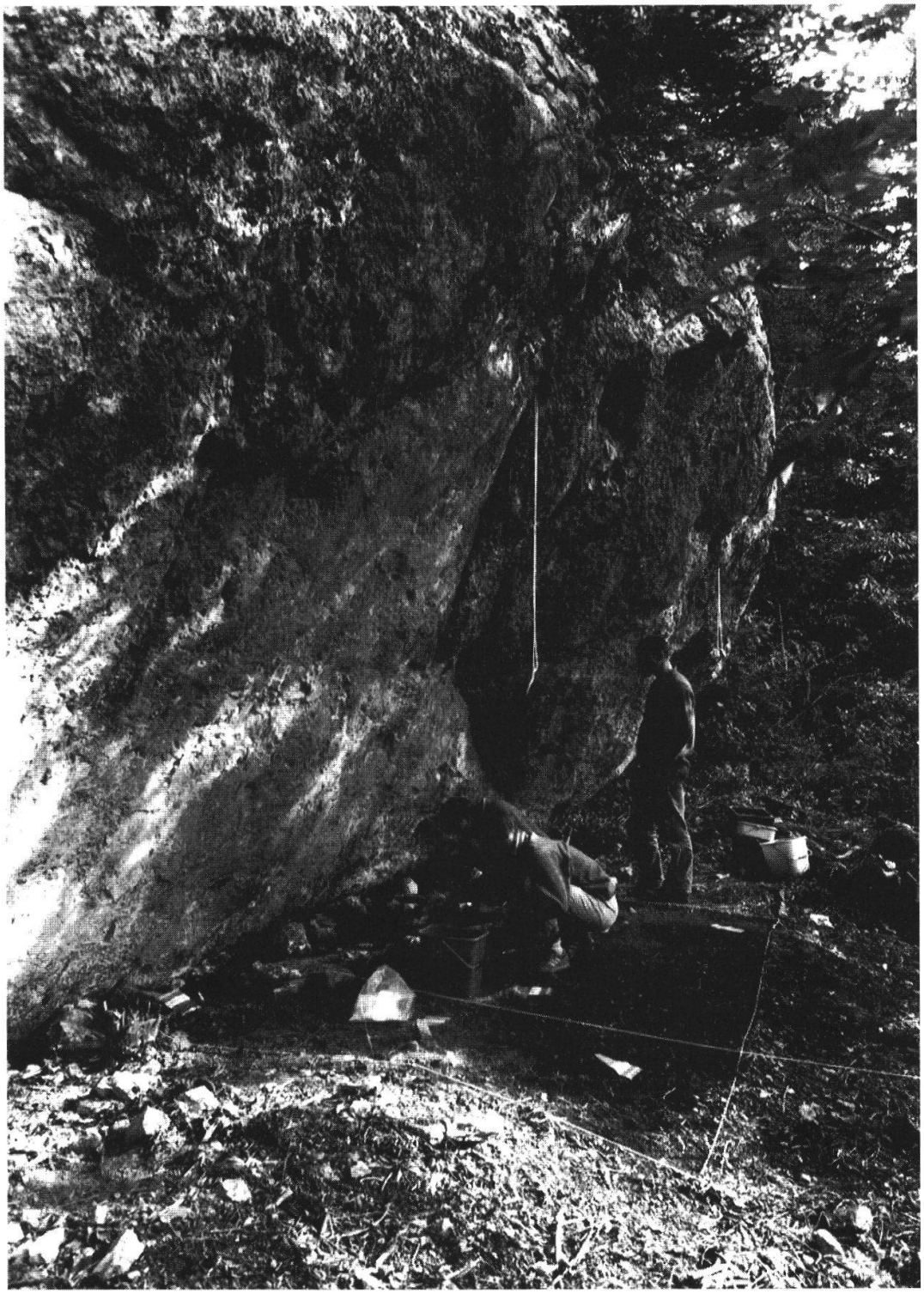

Fig. 12. Château-d'Œx. Vue générale de l'abri sous bloc en cours de fouille. (Photo P. Crotti, MCAH)

dans ces régions, contrairement aux Alpes suisses où seules quelques rares trouvailles anciennes étaient signalées (Simmental, BE).

La prospection systématique (1985-1987) effectuée en Valais et en Chablais par le groupe PAVAC n'a pas démontré la présence de mésolithique en montagne, à l'exception d'un témoignage isolé dans les Préalpes vaudoises (nucléus récolté près du Col du Pillon).

L'abri sous bloc de Château-d'Œx (fig. 12), dont la morphologie évoque le fameux site de Pian de Frea dans le Trentin, n'a donné lieu pour l'instant qu'à un sondage limité mais ces premiers résultats sont extrêmement prometteurs.

Le matériel archéologique, très dense, est parfaitement stratifié. L'abondance de restes de faune bien conservés est d'un intérêt capital pour la compréhension du rôle économique du site de Château-d'Œx et des campements de montagne en général dans lesquels, malheureusement, la faune est rarement préservée. Ces éléments, associés à un riche inventaire lithique, offrent l'opportunité de mieux cerner le comportement économique et territorial des populations mésolithiques.

La découverte

La découverte de cet abri sous bloc remonte au 24 octobre 1989. Elle n'est ni fortuite ni le fruit d'une prospection archéologique. Le site a été repéré par les auteurs lors d'une excursion consacrée à l'échantillonnage des affleurements de silex dans la région de Château-d'Œx.

D'entente avec les autorités cantonales, la position précise du site n'est pas publiée pour l'instant, pour des raisons de protection.

Le site

Situé à environ 1200 m d'altitude, en bordure d'un vallon, l'abri sous bloc se trouve à proximité d'une petite rivière qui coule à quelques centaines de mètres en contrebas. Il est orienté vers le sud. L'aire abritée s'étend sur une dizaine de mètres de largeur, pour un à deux mètres de profondeur.

Les travaux de terrain

Suite à la récolte de plusieurs éclats de silex taillés en surface du sol, il a été décidé d'entreprendre un sondage préliminaire (3-14 septembre 1990). Rapidement il s'est avéré que cet abri sous bloc renfermait bien plus que des restes d'occupations sporadiques, mais des vestiges extrêmement abondants et bien conservés. La poursuite du sondage initial (6-17 juillet 1992) a confirmé ces premiers résultats. Nous disposons actuellement d'une coupe de terrain

d'une hauteur de 60 cm environ, avec plusieurs niveaux bien marqués qui, d'après leur contenu archéologique, semblent chronologiquement proches. Le fond du remplissage n'est pas encore atteint.

Les premiers résultats

Ce petit sondage de 3 m² a déjà livré plusieurs milliers de silex (nucléi, produits de débitage bruts, déchets, outils) et quelques centaines d'ossements dans un état de conservation tout à fait remarquable.

L'industrie lithique comprend de nombreuses armatures microlithiques ainsi qu'une importante quantité d'outillage commun, en particulier des grattoirs, des lames et éclats retouchés ainsi que quelques lames ou lamelles à encoches (de type Montbani).

La composition des microlithes est marquée par la présence, minoritaire, de trapèzes associés à des pointes à retouche unilatérale, des pointes à troncature oblique, des lamelles à dos et des triangles scalènes. Les microburins sont bien représentés.

En l'absence d'autres éléments de datation, le site de Château-d'Œx peut être attribué à une phase initiale du Mésolithique récent, d'après la typologie de son industrie lithique.

Un premier échantillon de 344 restes fauniques a été confié à Louis Chaix. Les résultats montrent la prédominance du cerf, suivi du chamois. Les autres espèces représentées sont le bouquetin, le sanglier, l'aurochs, le blaireau, le renard et le lièvre variable. Les quelques indications disponibles pour l'instant sur la saisonnalité des occupations donnent une fréquentation de l'abri de fin avril à fin décembre, si l'on considère la fourchette la plus large, ou de mi-juillet à mi-novembre pour la plus étroite.

Considérations et perspectives

Ces premiers résultats suggèrent quelques réflexions sur le peuplement et l'utilisation des étages montagnards par les groupes de chasseurs-cueilleurs mésolithiques.

Tout d'abord, ce site de moyenne montagne ne peut pas être assimilé à une simple halte de chasse. La diversité dans l'inventaire de l'outillage lithique, comparable à celle d'un site de plaine ou de basse altitude, indique un éventail très large d'activités pratiquées dans l'abri et ses environs. De plus, le spectre des espèces chassées montre qu'il ne s'agit pas d'un site spécialisé dans l'exploitation d'une ressource saisonnière, contrairement à l'hypothèse d'une chasse spécialisée au bouquetin, qui fut proposée, par exemple, pour les campements de haute montagne (1800-2200 m) du Trentin.

En second lieu, on constate que dans les Alpes suisses occidentales, tout comme dans les Alpes françaises du Nord, aucune pénétration des massifs cristallins n'a lieu durant le Mésolithique: les rares découvertes sont concentrées dans les Préalpes calcaires. Cette observation ne sous-entend en aucun cas un déterminisme d'ordre géologique (présence de matières premières siliceuses).

En effet, la situation est tout autre sur le versant sud des Alpes: à quelques kilomètres de la frontière suisse, à proximité du Simplon, un premier campement mésolithique d'altitude (1750 m), dont l'industrie lithique comprend une majorité de cristal de roche, est signalé à Cianciàvero (Novare, I).

Enfin, pour ce qui est de l'aspect chronologique, les premiers indices d'occupation en altitude par des chasseurs postglaciaires datent du Mésolithique récent dans notre région, alors qu'ils sont plus anciens dans d'autres contrées alpines.

Même en se limitant à une zone géographiquement homogène comme les Alpes, il est impossible d'appliquer un modèle unique d'exploitation des massifs montagneux par les chasseurs épipaléolithiques et mésolithiques. Les adaptations humaines à ce milieu très typé sont certainement diversifiées et relèvent de facteurs complexes, aussi bien culturels qu'environnementaux.

Pour progresser dans cette direction de recherche, il est indispensable d'essayer de préciser au mieux les scénarios régionaux; l'étude d'un gisement tel que celui de Château-d'Œx, par l'abondance et la diversité de ses données, nous offre cette opportunité.

Pierre Crotti et Gervaise Pignat

Investigations et documentation: MHAVD et MCAH.
Objets: MCAH.

CORCELLES-PRÈS-PAYERNE – District de Payerne – CN 1184 563 570 / 187 410
R *Rombosson – Établissement gallo-romain*

Des excavations effectuées dans une propriété privée en mars 1992 ont livré une grande quantité de matériaux de construction datables de l'époque romaine (tuiles, moellons calcaires, fût de colonne en calcaire et bloc taillé en grès de la Molière). Aucune observation détaillée n'a été effectuée lors de ces travaux. Masqué par l'épaisse couche d'alluvions qui recouvre la plaine de la Broye, le site auquel appartiennent ces trouvailles était inconnu, comme l'était la grande villa gallo-romaine de Vallon (FR) de l'autre côté de la plaine, il y quelques années encore. Il s'agit très probablement d'un établissement analogue, dont l'importance ne peut être pour l'instant précisée.

Observations et rapport: Corcelles-Rombosson. Rapport par D. Castella et F. Eschbach, Archéodunum, 16 juillet 1992.

Objets: sont déposés dans la propriété.

CORCELLES-PRÈS-PAYERNE – District de Payerne – CN 1184 562 800 / 189 900
HM *Route de Ressudens*

Un sondage complémentaire a été effectué sur un tronçon de la route médiévale qui traverse la plaine broyarde entre les villages de Corcelles-près-Payerne et de Grandcour/Ressudens, repérée lors de l'exploration préliminaire de mars 1991. La chaussée a été dégagée sur une dizaine de mètres de longueur (fig. 13). Large de 2,60 m en moyenne et épaisse de 0,25 m, elle est constituée d'un appareil irrégulier de galets et de boulets de calibres très variables, accompagnés de quelques fragments de tuiles romaines; elle est coiffée par une mince chape, de gravier et de petits galets, destinée à aplanir la surface de roulement, sur laquelle deux ornières, distantes de 1,20 m, ont en outre été relevées. L'appareil de la route est maintenu latéralement, non plus par des troncs de chêne comme sur le court tronçon dégagé en 1991 quelques mètres au sud-est de là, mais par un coffrage constitué de deux alignements de piquets verticaux (chêne), implantés à intervalles relativement irréguliers (env. 37 cm

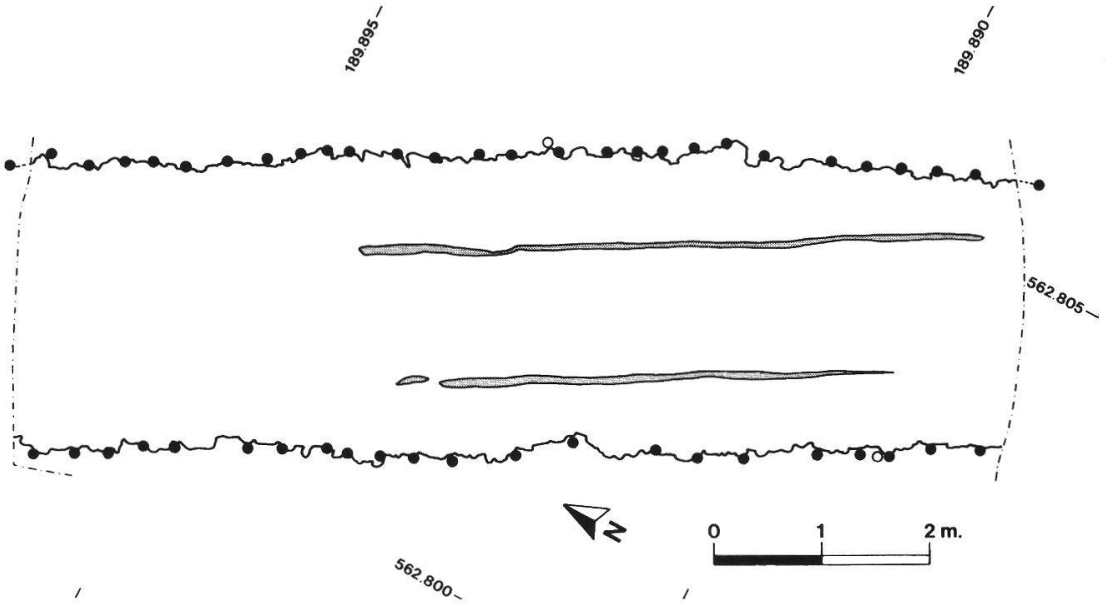

Fig. 13. CORCELLES-PRÈS-PAYERNE – Route de Ressudens. Plan de la route du VIIe s. Les cercles noirs désignent les trous de piquets assurés, les cercles blancs les traces de piquets peu sûres. Les ornières apparaissent en grisé. (Dessin Archéodunum)

en moyenne). Immédiatement sous l'appareil de la chaussée, ont été observées quelques traces de branchages (fascines), sans doute destinés à assainir le terrain et à empêcher l'enfoncement des matériaux de la route.

À l'exception des fragments de tuile sus-mentionnés, aucun matériel n'a été découvert.

La datation de cet ouvrage (vers 620 après J.-C.) repose sur l'analyse C14 et dendrochronologique des bois prélevés en 1991. Des sondages complémentaires seront encore effectués sur ce site durant l'hiver 1992/1993.

Daniel Castella, François Eschbach

ÉCHANDENS – District de Morges – CN 1242 531 700 / 154 600
Br-R-M *La Tornallaz – Fouilles 1987-1988*

Publication du résultat des investigations dans le site protohistorique (habitats, tombe de l'âge du Bronze final) et médiéval (motte ou enceinte fortifiée). Étude du site dans son contexte routier, aux époques savoyarde et bernoise.

Cf.: Nicole PLUMETTAZ et Dominique ROBERT BLISS (avec la contribution de Marcello PORRO, Werner SCHOCH, Dominique SORDOILLET, Jacqueline STUDER et Éric VION), *Échandens – La Tornallaz (VD, Suisse). Habitats protohistoriques et enceinte médiévale. CAR* 53, Lausanne 1992.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 550 / 152 300
N-B *Vidy Musée Romain – Tombes préhistoriques*

L'intervention archéologique réalisée à l'emplacement du futur Musée Romain a permis de mettre au jour deux nouvelles sépultures à incinération de l'âge du Bronze final.

La plus riche comprend un abondant mobilier céramique, de la faune et un fragment d'épingle en bronze (fig. 14). Vraisemblablement située au centre d'un fossé d'une vingtaine de mètres de diamètre, cette sépulture était couverte par une grande dalle rectangulaire.

La seconde, plus modeste, est implantée dans l'espace circonscrit par le fossé. Un remblai de sables et graviers gris, surmonté d'un niveau de blocs partiellement remaniés à l'époque romaine, scelle ces deux sépultures, ainsi qu'une inhumation sans mobilier. Ces éléments, qu'une prochaine campagne de fouille devrait permettre de préciser, se rattachent peut-être à l'aménagement d'un tumulus.

Une occupation du Néolithique moyen est attestée par la présence de quelques tessons (écuelle carénée, mamelons perforés) et de mobilier lithique (pointes de flèche à base concave) associés à un foyer en cuvette.

Patrick Moinat et Sylvie Berti

Fig. 14. LAUSANNE – Musée Romain. Tombe à incinération de l'âge du Bronze final. (Photo J.-C. Moret)

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 550 / 152 300
R *Vidy – Musée Romain – Habitat*

Le début des travaux de terrassement liés à la construction du nouveau Musée Romain a engendré une surveillance archéologique des zones qui n'avaient pas pu être fouillées lors de la campagne de 1990.

Un puits entouré d'un dallage de molasse, contemporain de la *domus* construite à cet emplacement dans la deuxième moitié du Ier siècle après J.-C., a fait l'objet de quelques vérifications en vue d'une présentation dans le nouveau Musée Romain.

Par ailleurs, la découverte de structures d'habitat telles que sablières, solins de pierres sèches, trous de poteau ou foyers, complète notre connaissance des premières phases d'occupation de ce secteur. Ces éléments, partiellement

documentés en 1934-1935, sont désormais associés à du mobilier archéologique. L'étude de ce matériel devrait permettre de proposer une nouvelle chronologie des vestiges mis au jour depuis plus de cinquante ans sur cette parcelle.

Sylvie Berti et Patrick Moinat

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 400 / 152 420
Lt-R *Vicus de Lousonna – Propriété Sagrave*

L'élaboration des fouilles 1989-1990 a produit divers rapports et publications.

- Patrick MOINAT. *Un cimetière helvète à Lausanne «Vidy»*, in *Celtes et Romains en Pays de Vaud.* Catalogue d'exposition MCAH. Lausanne 1992, pp. 25-27.
- Gilbert KAENEL et P. MOINAT, *La préhistoire de Lausanne revisitée*, in *Mémoire Vive* 1.1992, pp. 16-32.
- S. BERTI et Catherine MAY CASTELLA, *Architecture de terre et de bois à Lausanne-Vidy VD*, in *Archéologie Suisse* 15, 1992, 4, pp. 172-179.
- S. BERTI et C. MAY CASTELLA. *Lousonna : une bourgade florissante*, in *Celtes et Romains en Pays de Vaud.* Catalogue d'exposition MCAH. Lausanne 1992, pp. 37-44.
- Annick SCHNEITER, *La céramique des fosses augustéennes.* Mémoire IAHA-UNIL, octobre 1992.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 450 / 152 300
R *Vicus de Lousonna – Fouilles RN 1961*

L'élaboration des données de cette ancienne fouille a fait l'objet d'un travail universitaire :

- Nicolas ISOZ, *Lausanne-Vidy (fouilles 1961) : l'atelier de potier du secteur 23 et ses productions*, mémoire IAHA-UNIL, juillet 1992.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 450 / 152 350
R *Vicus de Lousonna – Les Prés-de-Vidy*

Rapport relatif aux investigations en 1991 (*cf. RHV* 1992, p. 198) : *Les Prés-de-Vidy. Projet Jeunôtel. Intervention archéologique en 1991. Rapport de fouille.* Monuments historiques et archéologie, par C. MAY CASTELLA, Avril 1992.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1241 535 460 / 152 200
R *Vicus de Lousonna – Aménagements de la rive à l'époque romaine*

Les travaux récents ont permis de préciser l'emplacement et les aménagements de la rive du lac à l'époque romaine (*cf. RHV* 1992, p. 200). L'ensemble des observations pouvant préciser nos connaissances dans ce domaine ont été rassemblées et analysées dans un rapport:

- *Les aménagements riverains et le niveau du lac Léman à l'époque romaine. Les interventions archéologiques du CIO et de la STEP (1990-1991). Rapport de fouille.* Monuments historiques et archéologie, par S. BERTI, mai 1992.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 380 / 152 680
HM-M *Cathédrale – Édifices antérieurs*

Dans la dernière édition de la Chronique archéologique[28], nous évoquions rapidement les résultats issus de la reprise, dès 1984, de l'analyse des vestiges archéologiques conservés dans le sous-sol de la cathédrale, et qui avaient été fouillés entre 1909 et 1914. Entre-temps, l'étude des résultats est achevée, et le rapport en a été livré.

D'éventuelles structures antérieures à la première église (fig. 15)

Parmi la multitude de structures occupant la périphérie des édifices religieux précédant la cathédrale actuelle, et qui se rencontrent essentiellement dans la partie ouest du site fouillé, il en existe certainement qui appartiennent à des époques antérieures à ce que l'on considère comme la première église, des VIe/VIIe siècles. Mais le caractère fragmentaire de toutes ces maçonneries, l'absence fréquente de relations constructives, donc chronologiques entre elles, font qu'il est impossible de se déterminer dans la plupart des cas.

Si certaines – nous le verrons par la suite – peuvent être reliées au site construit, par leur disposition et leur orientation, et témoigner d'aménagements en avant de la première église, d'autres apparaissent s'en éloigner. Outre des maçonneries isolées, on peut supposer que deux zones d'empierrement et un fragment de sol en fassent partie. De plus, nous y adjoignons l'angle sud-est d'une construction, indéterminée, qui se développait vers le nord.

---

[28] Ph. JATON et L. AUBERSON, *Chronique archéologique 1991*, in *RHV* 1992, pp. 202-203.

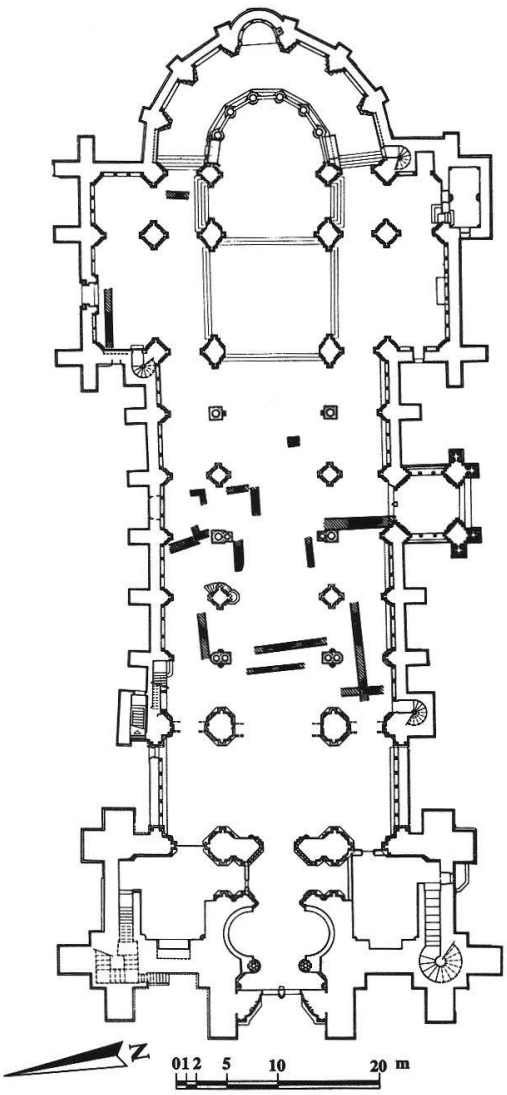

Fig. 15. LAUSANNE – *Cathédrale. Structures indéterminées ou antérieures à la première église. (Dessin AAM)*

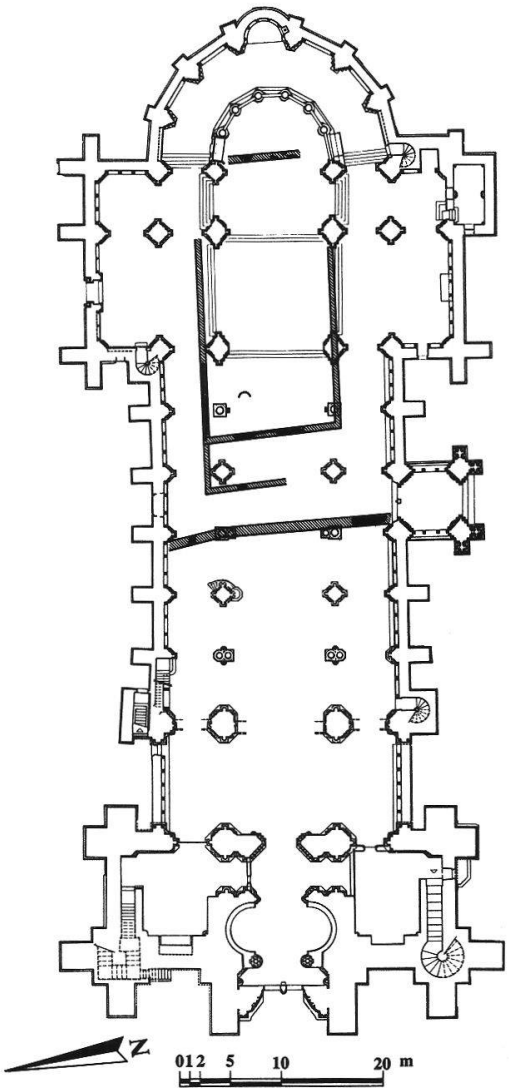

Fig. 16. LAUSANNE – *Cathédrale. Structures de la première église. (Dessin AAM)*

Parmi d'autres structures, indéterminées elles aussi, et appartenant à un autre contexte puisqu'elles occupent le nord du site fouillé, certaines peuvent également être antérieures à la première église.

Une première église (fig. 16)

Trois pans de fondation, aux caractéristiques bien particulières avec un radier constituant la semelle, sont attribués à une construction que nous considérons comme la première église reconnue sur le site. Ces trois maçonneries en situent ainsi les murs ouest, nord et est. En réalité, aucun indice direct ne

nous autorise à garantir la qualité d'église de ce bâtiment. En revanche, l'installation ultérieure d'une crypte dans la moitié orientale de la construction, comme l'absence de tout mur de refend (qui aurait pu signifier une zone d'habitat), nous conduit rétroactivement à cette reconstitution.

En ce qui concerne le mur oriental, rien ne nous autorise, sur le terrain, à trancher entre chaînage oriental d'une nef ou mur de chevet d'un chœur quadrangulaire. C'est là aussi à la fois la position de la crypte carolingienne et la situation du chevet de la future cathédrale romane d'Henri de Bourgogne qui nous poussent à proposer que cette maçonnerie est plutôt celle du chevet du chœur de l'édifice.

Les dimensions de la construction sont relativement importantes. La longueur totale, entre mur ouest et mur de chevet, est supérieure à 26 m. Le mur sud de l'édifice n'a pas été conservé ; mais si l'on se fonde sur la symétrie donnée par l'axe de la crypte, on peut reconstituer une largeur de l'ordre de 12 m. Ces dimensions ont trait à l'entier de l'édifice ; ni le plan, ni à plus forte raison les dimensions du chœur ne sont connus.

Il est difficile d'envisager un espace de ces dimensions sans division intérieure. Un seul vestige, fort ténu, apparaît sous la forme du négatif de la fondation (fond de fosse, vidée) d'un éventuel pilier. En tentant de reconstituer, à partir de cette maigre donnée, la partition intérieure du bâtiment, on débouche sur une nef centrale large de 5 m environ, et deux collatéraux larges de 3,50 m ; longitudinalement, l'édifice s'articulerait sur des «travées» de l'ordre de 3,50-3,80 m. Dans ce contexte, un petit massif de fondation, adossé au versant extérieur du mur ouest, pourrait être le vestige d'un appui (contrefort ou pilier engagé) puisqu'il se réfère au même rythme de division transversale[29]. Malheureusement, une large plage du sol de cette première église, conservée dans une zone où devrait logiquement se trouver un des piliers de la rangée sud, ne montre en réalité aucune trace d'un tel support, et contribue plutôt à infirmer notre hypothèse d'une division intérieure sous cette forme.

Sur le plan de la datation, on peut mettre en évidence le type de maçonnerie, fondé sur un radier de semelle en petit matériau, type que l'on peut considérer comme caractéristique aux VIe/VIIe siècles.

Divers aménagements à l'ouest de la première église

La présence d'une première annexe occidentale à la première église est indiscutablement prouvée par la présence de deux fragments de sol, qualita-

[29] Néanmoins, il faut remarquer que son pendant virtuel au nord se serait trouvé à l'emplacement où a été conservé un fragment de sol témoignant d'une annexe occidentale à la première église.

tivement très proches du sol de l'église, et qui sont en relation avec des restes de crépi couvrant le parement extérieur du mur ouest de l'édifice primitif. Quant aux maçonneries de cette annexe, un mur de direction nord-sud partiellement conservé peut seul en avoir constitué la façade occidentale, en l'état actuel de nos connaissances. Si l'existence de cette annexe ne fait aucun doute, ni son plan ni sa fonction ne peuvent être déterminés. Peut-être s'agissait-il d'un porche, ou d'un portique destiné à recevoir des sépultures.

Une série de structures, difficiles à interpréter parce que fort fragmentaires et sans relation les unes avec les autres, peuvent témoigner d'aménagements contemporains indéterminés. Des vestiges maçonnés révèlent toutefois une présence plus concrète, en avant à l'ouest de la première église. Il s'agit d'une construction dont la reconstitution n'est malheureusement plus possible: dessinant un plan rectangulaire, barlong par rapport à l'axe longitudinal du site et ouvert sur le versant ouest, ces maçonneries peuvent aussi bien être celles de ce qui fut le «chœur» d'un édifice, que la branche d'une construction cruciforme, ou simplement un bâtiment quadrangulaire ouvert vers l'occident. Peut-être pourrait-il s'agir des traces d'un éventuel baptistère?

La relation entre cet édifice – ainsi que les bâtiments qui devaient l'entourer – et la construction que nous interprétons comme première église est elle aussi impossible à déterminer. Nous émettons l'hypothèse que le tout devait faire partie d'un complexe épiscopal probablement perdu à tout jamais.

La crypte et ses divers états (fig. 17)

Une étape bien connue et abondamment illustrée quant à ses phases de construction est représentée par la crypte qui est aménagée dans la partie orientale de la première église. Cet élément connaît en effet de multiples développements puisque, apparemment de simple couloir dans son premier état, elle sera successivement dotée de couloirs latéraux, plusieurs fois transformés.

La crypte se présente, dans son premier état, sous la forme d'un simple couloir longitudinal, situé sur l'axe médian de l'édifice. On y accédait à l'ouest, où un mur transversal formait limite occidentale (limite entre chœur et nef), par deux rampes latérales sans doute dotées de marches d'escalier. Remarquons que la situation de ces deux accès latéraux demeurera toujours la même, malgré les nombreuses transformations et reprises sur la crypte. À l'est, nous ne savons pas si le couloir se terminait par le mur de chevet, à la hauteur de l'ancien mur oriental de la première église, ou s'il débordait déjà légèrement vers l'est, comme ce sera le cas ultérieurement. Le sol du couloir n'a pas été conservé; il sera abaissé dans une deuxième étape. Mais la différence de niveau avec le sol de l'église était relativement faible, puisqu'elle ne devait pas dépasser 0,85 m. Aussi, la différence de niveau entre les sols de la nef et du

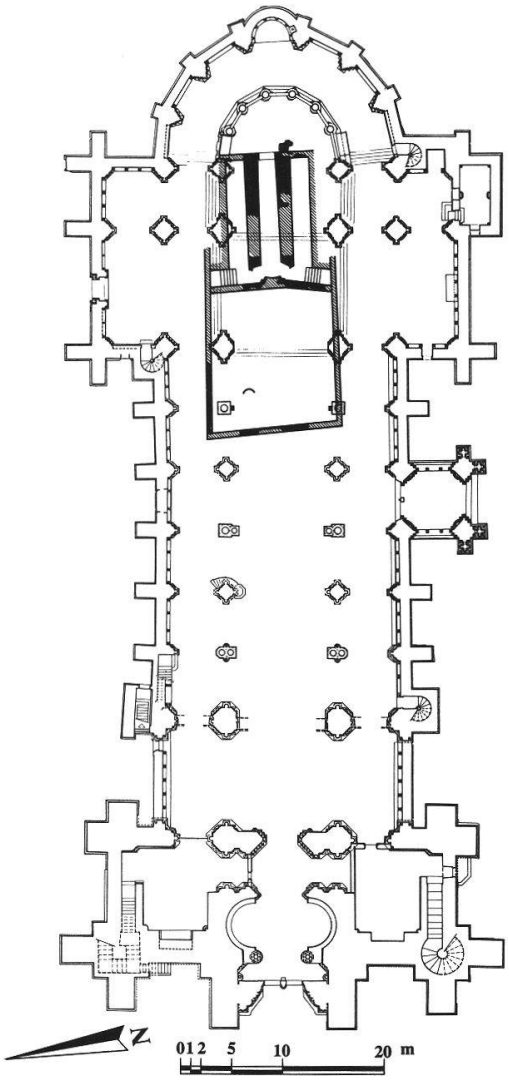

Fig. 17. LAUSANNE – *Cathédrale. Dernier état de la crypte dans la première église. (Dessin AAM)*

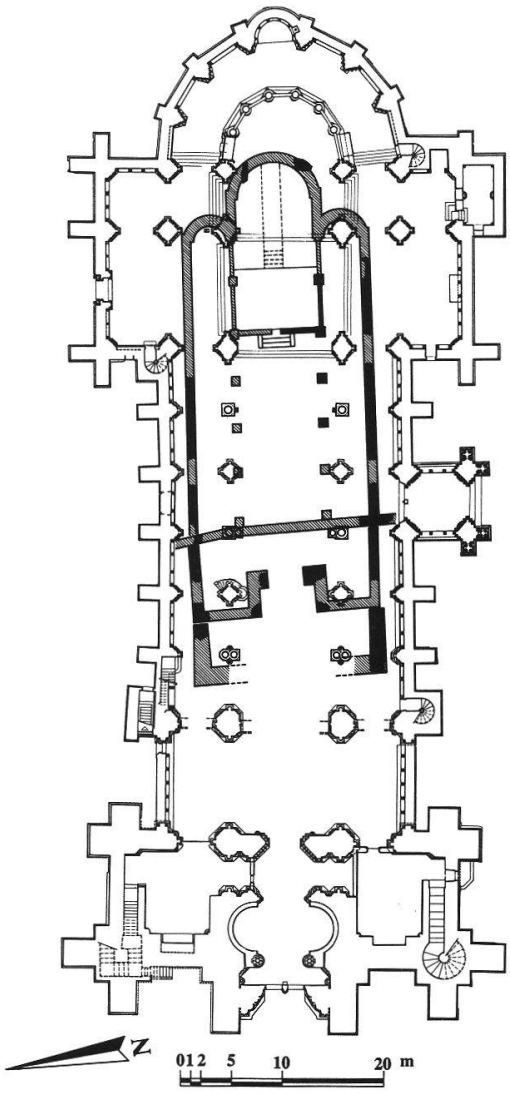

Fig. 18. LAUSANNE – *Cathédrale. La cathédrale de l'an mil. (Dessin AAM)*

chœur devait-elle être importante, en tous les cas de plus de 1 m. Aucun indice ne nous est parvenu en rapport avec la couverture de ce couloir. Nous imaginons qu'il était doté d'un berceau, à l'image d'une situation archéologiquement reconnue dans le couloir latéral nord, dans un état ultérieur.

Dans un deuxième temps, ce couloir est repris, vraisemblablement en raison de problèmes d'ordre statique qui semblent s'être présentés à plusieurs reprises. Le mur occidental et les murs latéraux du couloir sont en grande partie reconstruits, sur le même tracé que précédemment. Les parements intérieurs sont recouverts d'un crépi. Le sol est refait, son niveau précédent

étant abaissé. Avec cette deuxième étape de la crypte, on a déjà la preuve qu'elle outrepassait à l'est le chevet de l'église proprement dit.

Les deux étapes suivantes, véritables modifications cette fois-ci, sont caractérisées par la construction de couloirs latéraux nord et sud, qui n'ont conservé que leur limite intérieure, formée par les parements extérieurs des murs du couloir central primitif. Archéologiquement, nous n'avons pas la preuve que ces deux éléments procèdent d'un même chantier : au contraire, les matériaux se distinguent. Vers l'ouest, ces nouveaux aménagements ont été perturbés, et nous ne connaissons plus leur relation avec les accès latéraux au couloir central ; ces derniers ne changent vraisemblablement pas, mais par eux on accède aussi tout naturellement aux nouveaux couloirs. À l'est, le couloir latéral sud débordait manifestement le tracé du chevet de l'église proprement dit, indication donnée par un fragment de sol ; il devait probablement en aller de même avec le couloir latéral nord, bien que la preuve formelle n'existe pas. Les parements des murs vers l'intérieur de ces couloirs latéraux portent encore des traces de crépi ; au nord, ces traces montrent également que le couloir septentrional était voûté (berceau), situation qui ne peut plus être confirmée au couloir latéral sud.

Ces couloirs latéraux seront ultérieurement repris et modifiés de nombreuses fois, essentiellement par des doublages du mur les séparant du couloir central. Lors de l'une de ces interventions, le sol est refait, apparemment sur l'ensemble de la crypte à l'exception de son couloir central.

La cathédrale romane dite d'Henri de Bourgogne (fig. 18)

Autour de l'an mil, les édifices, soit l'église et toutes ses dépendances vers l'ouest sont démolis, et la cathédrale est entièrement reconstruite, au temps de l'évêque Henri de Bourgogne (985-1019). Plusieurs phases constructives ont été décelées.

Une première phase ne concerne que la partie inférieure de la fondation du chaînage sud, entre nef (respectivement avant-chœur) et bas-côté méridional. Nulle part ailleurs, soit sur l'entier des structures conservées, une telle fondation n'a été repérée. La deuxième phase a trait à l'ensemble des fondations de l'église, à savoir à ses murs nord et sud, au chaînage sud (où les maçonneries reposent sur les structures antérieures de l'étape précédente), et aux vestiges de l'abside centrale. Les élévations constituent une troisième phase constructive et ont été conservées à leur base sur la plupart du tracé des fondations existantes ; on les repère également aux bases des supports qui nous permettent de reconstituer les trois nefs du vaisseau, ainsi que le nombre de travées. Ces maçonneries présentent un matériau souvent posé de champ et sont par ailleurs fort caractéristiques par le fait que les pierres sont relative-

ment peu liées entre elles par du mortier, alors que ce dernier est fort abondant entre chacune des assises.

Le plan que l'on peut reconstituer à partir du tracé de ces structures est celui d'un édifice d'environ 38 m de longueur par 19 m de largeur, à trois nefs de six travées. Les éléments témoignant du chevet sont moins nombreux. Une abside centrale devait être épaulée par deux chœurs latéraux, probablement absidiaux eux aussi. Chacune de ces absides devait être précédée d'une travée, l'abside centrale étant de plus agrémentée d'un avant-chœur de deux travées, dont la première s'avançait dans la nef principale, et surélevées par rapport au niveau du vaisseau. Cet édifice était considéré jusqu'alors comme sanctuaire par les diverses interprétations qui ont précédé notre reprise de l'analyse.

L'ancienne crypte est intégrée au nouvel édifice, mais sous sa forme réduite au seul couloir central, auquel on accède par une rampe d'escalier axiale. Ainsi, le niveau de l'abside centrale devait être élevé dans les mêmes proportions par rapport à l'avant-chœur. Contrairement à ce qui était proposé jusqu'à maintenant, un déambulatoire ne pouvait se trouver à cet endroit, son passage étant interdit par la situation élevée du sanctuaire, comme par celle de l'ensemble du chevet.

Dans un deuxième temps, un gros complexe occidental est adjoint en avant du vaisseau de l'église. Au centre, un porche s'ouvrait par une large arcade sur un espace demeuré séparé de la nef, compte tenu des niveaux conservés. De part et d'autre du porche devaient se trouver de petits espaces latéraux qui ont pu constituer la base de tourelles. La surface correspondant au porche est de plus occupée par un immense massif maçonné, en probable relation avec une tour au-dessus du porche, et utilisé à des fins funéraires puisqu'il intègre cinq tombes et un caveau.

Dans un troisième temps, l'édifice sera prolongé d'un nouveau massif occidental. Au vu de l'importance des fondations, cette construction doit être caractérisée par la présence de deux tours latérales. En revanche, la situation centrale demeure inconnue; si un porche du même type que le précédent existait, il devait être de dimensions plus réduites compte tenu des anciennes structures conservées à cet endroit. Une certitude toutefois: les structures du porche précédent disparaissent à cette occasion puisque ses fondements conservés furent entièrement recouverts par la chape d'un sol qui sera mis au jour lors des fouilles du début de notre siècle.

Philippe Jaton

Les sépultures

Dans le cadre du réexamen global des structures archéologiques conservées dans le sous-sol de la cathédrale de Lausanne, un chapitre particulier a été

réservé aux cent-trois sépultures qui y sont encore plus ou moins visibles.

Le travail consistait à démêler les relations des tombes entre elles et avec les éléments architecturaux, afin de définir des caractéristiques morphologiques propres à chaque phase. De même, nous pouvions nous attendre à voir certaines hypothèses émises à propos des constructions confirmées ou au contraire démenties par l'examen des tombes.

Afin d'éviter toute concession à des approximations, nous avons tenu compte dans la classification des tombes non seulement des étapes chronologiques mais aussi du degré de certitude qui nous permet de les attribuer aux dites étapes. De cette façon, les conclusions que nous tirons de l'analyse des sépultures de chacune des phases peut s'appuyer exclusivement sur des éléments sûrs.

Vingt-et-une tombes sont ou peuvent être antérieures à la cathédrale romane ou du moins à son dernier état. Il s'agit avant tout de tombes maçonnées, seules quelques-unes sont en dalles. Parmi les formes, outre un plan rectangulaire ou trapézoïdal, les tombes anthropomorphes et ovoïdes sont fréquentes. Une étude comparative nous permet de dater ces deux formes de tombes dès le VIIIe siècle : l'une d'elles a du reste réutilisé dans sa maçonnerie un fragment sculpté de la fin du VIIIe siècle (*cf.* l'annexe de Gabriele Keck). La répartition des tombes de cette phase privilégie la zone occidentale et nous pouvons affirmer qu'aucune d'entre elles ne se trouvait à l'intérieur de l'église elle-même ; elles devaient plutôt être abritées par une forme de portique ou d'annexe funéraire. La datation relativement tardive d'une bonne partie des sépultures de ce groupe s'accorderait assez bien avec ce que l'on sait d'une fonction épiscopale de Lausanne, qui ne se manifeste pas avant la fin du VIe siècle.

Un second ensemble comprend neuf tombes dont la seule relation attestée est leur antériorité à l'extension occidentale de la cathédrale de l'an mil. Là aussi, les tombes maçonnées sont prépondérantes et les mêmes formes sont représentées.

Dans la catégorie des tombes liées à la cathédrale de l'an mil, dite d'Henri de Bourgogne, il faut distinguer trois groupes. Le premier groupe est formé de six tombes liées les unes aux autres dans un aménagement maçonné, véritable annexe funéraire sans parallèle contemporain connu et qui comprenait aussi un petit caveau voûté peut-être destiné à abriter des ossements plus anciens dérangés par le nouvel aménagement funéraire. Une vingtaine de tombes peuvent être attribuées avec certitude au cimetière extérieur qui entourait la cathédrale romane. La forme la plus représentée est ici la sépulture en pleine terre et la présence de tombes d'enfants et de nouveau-nés montre que le cimetière était accessible à tous, contrairement à l'intérieur de l'église et des constructions funéraires. Un groupe nombreux (trente-trois tombes)

comprend toutes celles qui peuvent appartenir à ce cimetière ou lui être antérieures. L'orientation de certaines tombes paraît révéler l'influence du plan de la cathédrale (disposition rayonnante ou tangente par rapport à l'abside centrale et aux absidioles). Sur l'une de ces tombes a été trouvée une croix-amulette en argent, portant une inscription de caractère magique ou apotropaïque, dont la datation ne peut toutefois être fixée précisément. Nous n'avons pu déceler aucune tombe dont nous puissions affirmer qu'elle se trouvait à l'intérieur de cette cathédrale romane, à l'exception peut-être d'une seule, la tombe 16, maçonnée et anthropomorphe, qui occupe une place centrale devant le chœur, mais peut aussi appartenir à la cathédrale gothique.

Enfin, onze tombes disposées dans la cathédrale gothique, en construction ou achevée, sont encore visibles dans le sous-sol. Il s'agit principalement de tombes maçonnées ou en épaisses dalles de molasse, mais on observe également quelques simples cercueils de bois. Parmi les tombes maçonnées, une forme remarquable est celle des caveaux voûtés, dont la voûte peut se présenter dans l'axe longitudinal, ou alors perpendiculairement, à la manière d'un enfeu. Par la découverte d'objets épiscopaux et le recoupement de diverses mentions des documents historiques, les occupants de deux des tombes de cette catégorie, situées, l'une devant l'avant-chœur et l'autre dans l'axe du déambulatoire, ont pu être identifiés en la personne de Berthold de Neuchâtel et respectivement de Roger de Vico Pisano tous deux morts en 1220.

Laurent Auberson

Un fragment sculpté du haut Moyen Âge en remploi dans la tombe 27 de la cathédrale (fig. 19)

Parmi les tombes de la cathédrale de Lausanne se trouve une inhumation déposée dans le sol d'un édifice du haut Moyen Âge (tombe 27, dans la salle IV). Pour la construction de cette tombe maçonnée, on a réutilisé un fragment de calcaire (35,5 x 22 cm x 8,5 cm) à décor sculpté. La face présente en relief très plat deux cordons entrelacés creusés en sillons à profil anguleux. Une bande s'étend, en s'élargissant quelque peu, le long d'un bord intact. Une deuxième bande, de même forme, est disposée obliquement, également le long d'un bord conservé. Entre les cordons des entrelacs figurent des «yeux». Les bandes d'entrelacs encadrent un motif que nous pouvons interpréter comme fragment d'une représentation animale.

Le travail de sculpture reflète les principes de composition en usage au haut Moyen Âge: limitation du relief à deux plans, peu de contraste entre le fond et le relief, réduction de l'expression plastique à un minimum. L'articulation des motifs décoratifs se limite aux contours et à quelques grands traits à l'intérieur.

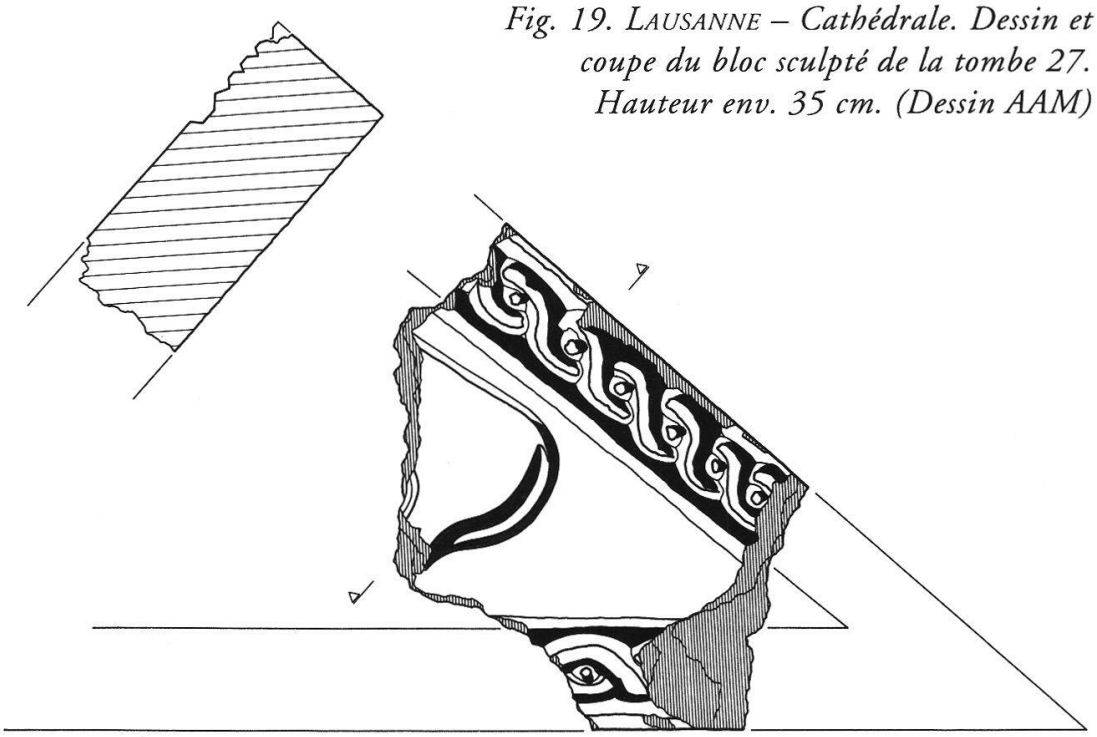

Fig. 19. LAUSANNE *– Cathédrale. Dessin et coupe du bloc sculpté de la tombe 27. Hauteur env. 35 cm. (Dessin AAM)*

La situation du bloc dans son contexte archéologique nous indique qu'il a été sculpté avant l'époque romane et qu'il est plus ancien que la tombe pour la construction de laquelle il a été réutilisé. Les critères stylistiques ne peuvent pas nous fournir une datation précise en raison du caractère particulier et de la grande dispersion des sculptures ornementales du haut Moyen Âge. Au vu de sa facture, le bloc réutilisé à Lausanne semble dater du dernier tiers du VIIIe siècle. L'absence de toute ébauche d'une composition plastique est un argument en faveur de cette datation. À cet égard, le tracé rigide et heurté de la bande d'entrelacs est caractéristique. Il n'est peut-être pas dû seulement à la dureté du calcaire et à la difficulté d'y graver des formes adoucies, mais aussi à l'inexpérience du sculpteur dans le traitement d'un motif décoratif qui lui était peu familier. Il nous paraît donc exclu de faire provenir ce fragment d'un atelier rompu à l'exécution de tels ornements et expérimenté dans ce domaine de la sculpture.

La disposition des entrelacs esquisse une forme de base en triangle qui est déterminante pour l'interprétation de l'objet. Cette forme nous renvoie à des plaques sculptées servant de parois latérales d'ambons du type ravennate-byzantin. Ce type d'ambons était composé d'une paroi convexe (*cf.* les ambons de Romainmôtier, Baulmes et Saint-Maurice) et d'escaliers d'accès latéraux. C'est comme paroi d'escalier d'ambons de cette forme qu'ont été interprétés les panneaux triangulaires de San Salvatore à Brescia, au motif de

paon, ainsi que les panneaux triangulaires à entrelacs de l'église carolingienne de Hirsau. Ces deux exemples comparatifs sont datés du VIIIe siècle. L'apparentement formel du fragment de Lausanne nous permet de l'interpréter comme un reste de paroi d'escalier d'ambon. Comme l'abbaye de Saint-Maurice et les prieurés de Baulmes et de Romainmôtier, un édifice aussi représentatif que la cathédrale de Lausanne du haut Moyen Âge a donc pu posséder un ambon de pierre auquel aurait appartenu le fragment réutilisé dans une tombe.

Gabriele Keck

Investigations et documentation: H. Kellenberger, M. Mir. Ph. Jaton, L. Auberson, Peter Eggenberger.

Rapport: *Lausanne VD, Cathédrale:*

- *Les investigations archéologiques dans le sous-sol, 1984-1992*, par Ph. JATON (en collaboration avec P. EGGENBERGER et H. KELLENBERGER) – AAM, Moudon, novembre 1992.
- *Sous-sol: analyse des sépultures*, par L. AUBERSON, avec une annexe de G. KECK – AAM, Moudon, octobre 1992.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 400 / 152 700
M *Rue Vuillermet 2 – Cloître de la cathédrale*

Des investigations ont été entreprises en 1992 dans les soubassements de l'immeuble actuel, en prévision d'un projet de construction à cet emplacement. Des éléments du mur nord du cloître de la cathédrale ont été retrouvés à leur emplacement prévisible. Le bâtiment n'étant pas complètement excavé, des sondages ont été entrepris pour évaluer le contenu archéologique et architectural du terre-plein qui subsiste du côté de la rue Vuillermet, en amont du cloître.

Investigations: AAM, Moudon.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 400 / 152 720
M *Rue Vuillermet – Ensemble dit la Cour des Miracles*

Publication du résultat des fouilles archéologiques, de l'étude du matériel découvert et des analyses architecturales effectuées entre 1986 et 1989 dans un ensemble de bâtiments réaffectés au logement.

Cf.: François CHRISTE. *La «Cour des Miracles» à la Cité. 1220-1960: une tranche de l'histoire de Lausanne, CAR* 58, Lausanne 1992.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 000 / 152 650
M-AP *Rues Chaucrau, Haldimand et Pichard*

La reconstruction de la rue Haldimand et la pose de canalisations dans les rues Chaucrau et Pichard ont été placées sous surveillance archéologique sur mandat du Service du gaz pour les deux premières et du Service de l'électricité pour la dernière. Cette intervention a permis de prélever toute une série d'informations sur le tissu ancien de la ville, puisque la rue Haldimand n'a été ouverte qu'en 1861 dans sa partie supérieure et notablement élargie dans sa partie basse à la même époque, au détriment des constructions anciennes[30]; celles-ci ont été également fortement remaniées sur les deux autres rues, dont seul subsiste le tracé médiéval, dans sa partie supérieure uniquement pour la rue Pichard[31].

Le mur de ville

On s'attendait à trouver le mur de ville aux deux extrémités de la rue Haldimand; au sud, côté Bel-Air, aucun indice n'a pu en être décelé, les travaux antérieurs ayant fait disparaître toute trace de cet ouvrage; ce n'est pas le cas au nord, où une très forte maçonnerie – 1,60 m de largeur – en quartiers de molasse a été rencontrée à l'emplacement attendu, dans la moitié est de la rue. Cette découverte a permis de confirmer l'existence du curieux angle rentrant marqué ici par le mur de ville, disposition rare dans l'art de la fortification.

À l'extérieur du mur, du côté de la Riponne, une série de fosses ont été relevées, dont la nature défensive n'est pas certaine. Leur remplissage, comportant pour l'essentiel du matériel des XVIIIe et XIXe siècles, indique un abandon tardif.

À l'autre extrémité, côté Bel-Air, une maçonnerie *extra muros* a été dégagée; d'une épaisseur moindre – 60 cm – malgré un mur de doublage de 60 cm en aval, elle correspond à l'extrémité du fossé de défense, converti en jardins sur le plan Buttet; cet ouvrage a donc sans doute rempli le rôle de mur de contrescarpe. Le matériel bloqué en amont peut être daté du XVe siècle[32] et correspond à un premier comblement du fossé, fréquent en période de calme où la surface reçoit une affectation potagère.

---

[30] Marcel GRANDJEAN, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, tome III, *La ville de Lausanne: édifices publics (II), quartiers et édifices privés de la ville ancienne*, Bâle 1979, p. 389.

[31] *Ibid.*, pp. 367, 376-378 et 390.

[32] Pour les carreaux de poêle, d'après Mlle Catherine Kulling, conservatrice-adjointe du Musée historique de Lausanne.

Les vestiges d'architecture civile

Les substructions de plusieurs des maisons détruites lors du percement ou de l'élargissement de ces rues ont pu être dégagées; dans le tronçon supérieur de la rue Haldimand, certaines d'entre elles possédaient une cave voûtée, parfois taillée dans la molasse.

Le cimetière médiéval de l'église Saint-Laurent

Les fouilles effectuées dans ce secteur ont livré des ossements humains sans connexion, alors qu'une tombe en place a pu être dégagée en 1985 lors de l'aménagement du quai de chargement de la Placette[33]. Le cimetière a donc été largement bouleversé lors des abaissements successifs du niveau de la place, en 1782 pour adoucir la pente de la montée de Saint-Laurent[34], puis pour améliorer l'écoulement des eaux de surface vers la rue du Grand-Saint-Jean avant le milieu du XIXe siècle[35], et enfin pour raccorder son niveau avec celui de la rue Haldimand dès 1861[36].

Les coulisses

Comme à la rue de la Mercerie[37], une série de segments de coulisses ont été dégagés, qui présentent une grande diversité dans les matériaux utilisés comme dans leur mise en œuvre; la densité et la variété de ces éléments témoignent bien de l'ancienneté et de la permanence du souci d'assainir la ville.

Conclusion

Les vestiges mis au jour lors de la surveillance des travaux de reconstruction de ces rues ont pour l'essentiel confirmé les données des anciens plans, levés à une époque où les bâtiments étaient encore intacts. Pour cette raison, l'intérêt des investigations d'archéologie urbaine, qui ne rencontrent plus que des fragments de ces édifices, est parfois remis en cause sous prétexte que les sources historiques et iconographiques en présentent une image plus complète, donc suffisante. C'est oublier que les plans et les sources historiques ne renseignent pas sur la réalité matérielle des ouvrages, et que seule l'observation physique des vestiges, définitivement condamnés par des opérations de

---

[33] Denis WEIDMANN, *Chronique archéologique 1985*, in *RHV*, 1986, p. 140.
[34] M. GRANDJEAN, *op. cit.*, p. 369.
[35] Louis POLLA, *Places de Lausanne*, Lausanne 1987, p. 83.
[36] M. GRANDJEAN, *MAH VD I*, Bâle, 1965, p. 267.
[37] *Chronique archéologique 1990*, *RHV*, 1991, pp. 158-162.

l'ampleur de celle menée ici, permet de documenter les techniques de construction ou l'affectation des maisons. Le prélèvement du matériel, céramique ici pour l'essentiel, permet de dater les constructions, et de restituer progressivement le cadre de vie de nos ancêtres. Cette quête n'est pas spectaculaire, et ne produit de résultats qu'à long terme; l'exposition temporaire présentée en 1992 au Musée national suisse à Zurich[38] en témoigne avec éloquence: la documentation des travaux en milieu urbain, régulièrement menée là-bas depuis une vingtaine d'années, permet maintenant une reconstitution fidèle de l'art de vivre urbain dans la région autour de 1300, époque pour laquelle les sources sont rarissimes. À Lausanne, le recul est encore bien insuffisant pour prétendre à pareil résultat; la surveillance des fouilles dans ces rues représente à n'en pas douter un pas important pour la compréhension du passé de la ville.

François Christe

Investigations et documentation: Archéotech, Pully, Valentine Chaudet, F. Christe, Claire Javet, Christophe Henny, Daniel Pedrucci.

MONTCHERAND – District d'Orbe – CN 1202 528 790 / 176 850
HM *La Léchère – Établissement sidérurgique*

Publication d'une fouille entreprise en 1983 sur le tracé de l'autoroute N9b et des nombreuses analyses scientifiques effectuées sur le matériel découvert (restes de bas-fourneaux pour la réduction du minerai de fer, scories, datations dendrochronologiques, etc.).

Cf.: Emmanuel ABETEL. *L'établissement sidérurgique de Montcherand. CAR* 54, Lausanne 1992.

MORGES – District de Morges – CN 1242
N-Br *Stations littorales préhistoriques*

Les prospections et reconnaissances effectuées dans les stations lémaniques ont été complétées, à Morges, par quelques sondages et récoltes de matériel. Leur étude a précisé les datations et attributions culturelles des sites des Roseaux et de Vers-l'Église.

---

[38] Marianne et Niklaus FLÜELER (s.d.), catalogue de l'exposition *Stadtluft, Hirsebrei und Bettelmönch – Die Stadt um 1300*, Zurich 1992.

Cf.: Pierre CORBOUD et Christian PUGIN, *Les stations littorales de Morges Vers-l'Église et des Roseaux. Nouvelles données sur le Néolithique récent et le Bronze ancien lémaniques*, in *ASSPA* 95, 1992. p. 736.

MOUDON – District de Moudon – CN 1224 550 700 / 168 900
M *Ville haute – Place des Châteaux*

Ce chantier, déjà évoqué à trois reprises dans cette chronique[39], a fait l'objet d'un petit complément d'investigations en 1992, avant le remblayage partiel des vestiges dégagés sous le château de Rochefort. Un projet d'intégration à la future place des vestiges de la ruelle et des murs qui la bordent est à l'étude[40]. Un contrôle avant démolition a été effectué sur l'extrémité du bâtiment occupant l'ouest de la parcelle, où la présence de deux encadrements de porte dans le mur sud a pu être vérifiée, avec une largeur de 1,40 à l'ouest et de 0,85 m à l'est. Cette opération a également permis d'attribuer le mur fermant ce bâtiment à l'ouest à une étape de construction postérieure.

François Christe

Investigations et documentation: Archéotech, Pully, F. Christe, C. Javet.

MOUDON – District de Moudon – CN 1224 550 980 / 168/930
M *Rue des Tisserands 26 – Rempart médiéval*

Un tronçon du mur d'enceinte (XIIIe siècle?) a été observé et relevé à l'occasion de travaux de construction.

Rapport: *Moudon VD – rue des Tisserands 26. Rempart médiéval. Observations archéologiques*, 1992, par L. AUBERSON, AAM, Moudon, Juillet 1992.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 750 / 137 370
R *Rue du Vieux-Marché – Basilique romaine*

La qualité des fondations de la basilique dégagées lors des fouilles en 1991 (*cf. RHV* 1991, pp. 215-216) a incité la commune de Nyon à assurer leur

[39] *Cf.* F. CHRISTE, *Moudon - Quartier du Bourg*, *RHV* 1990, pp. 123-126, *RHV* 1991, pp. 164-168 et *RHV* 1992, pp. 211-215.

[40] Par M. Ivan Kolecek, architecte à Lausanne.

conservation et à les maintenir couvertes sous une dalle qui restitue la chaussée de la rue du Vieux-Marché.

Cette réalisation a été menée à bien en 1992. Elle a permis l'extension du Musée romain installé dès 1979 dans la partie des fondations de la basilique qui avaient été protégées au cours des années précédentes. Dès le printemps 1993, il est ainsi possible de visiter toute la moitié nord des soubassements de ce monument. Le marquage du plan de l'édifice dans la chaussée moderne a été complété à cette occasion.

Réalisation: Commune de Nyon, Service des travaux; Gabriel Poncet architecte.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 670 / 137 475
R *Colonia Iulia Equestris – Rue de la Gare*

Le début des travaux de remplacement des canalisations de la rue de la Gare a occasionné une première campagne archéologique durant l'été 1992. La fouille a mis au jour les vestiges d'une cour à péristyle au centre de laquelle se trouvait un bassin dont le tuyau d'évacuation en plomb était encore en place. Cet ensemble appartenait vraisemblablement à une riche *domus* qui se développait vers le sud-ouest, en direction du *macellum*. Malheureusement, la construction des caves des bâtiments actuels l'auront certainement déjà bouleversée. Plusieurs états antérieurs ont pu être partiellement dégagés. Notons la mise en évidence de murs de torchis sur sablière basse très bien conservés avec leur armature de branchages et leurs enduits de chaux bien visibles et parfois peints.

Parmi les ruines d'époque romaine se trouvaient plusieurs tombes très abîmées du haut Moyen Âge. Cette découverte est à mettre en rapport avec les treize tombes repérées à quelques mètres de là en 1988 (F. ROSSI, *Nouvelles découvertes à Nyon VD. Premiers résultats, ASSPA* 1989, 253-266).

Frédéric Rossi, Archéodunum SA, Gollion

OLLON – District d'Aigle – CN 1284 563 900 / 127 025
I *Saint-Triphon – Sous Barme – voie ancienne*

Un projet de réaffectation des terrains environnant la carrière du Lessus, au pied et à l'ouest de la colline, menaçait un secteur où des tronçons de voies anciennes étaient mentionnés, attribués en partie à l'époque romaine par la découverte d'une borne milliaire au XIXe siècle (*cf.*: Gilbert KAENEL, Philippe

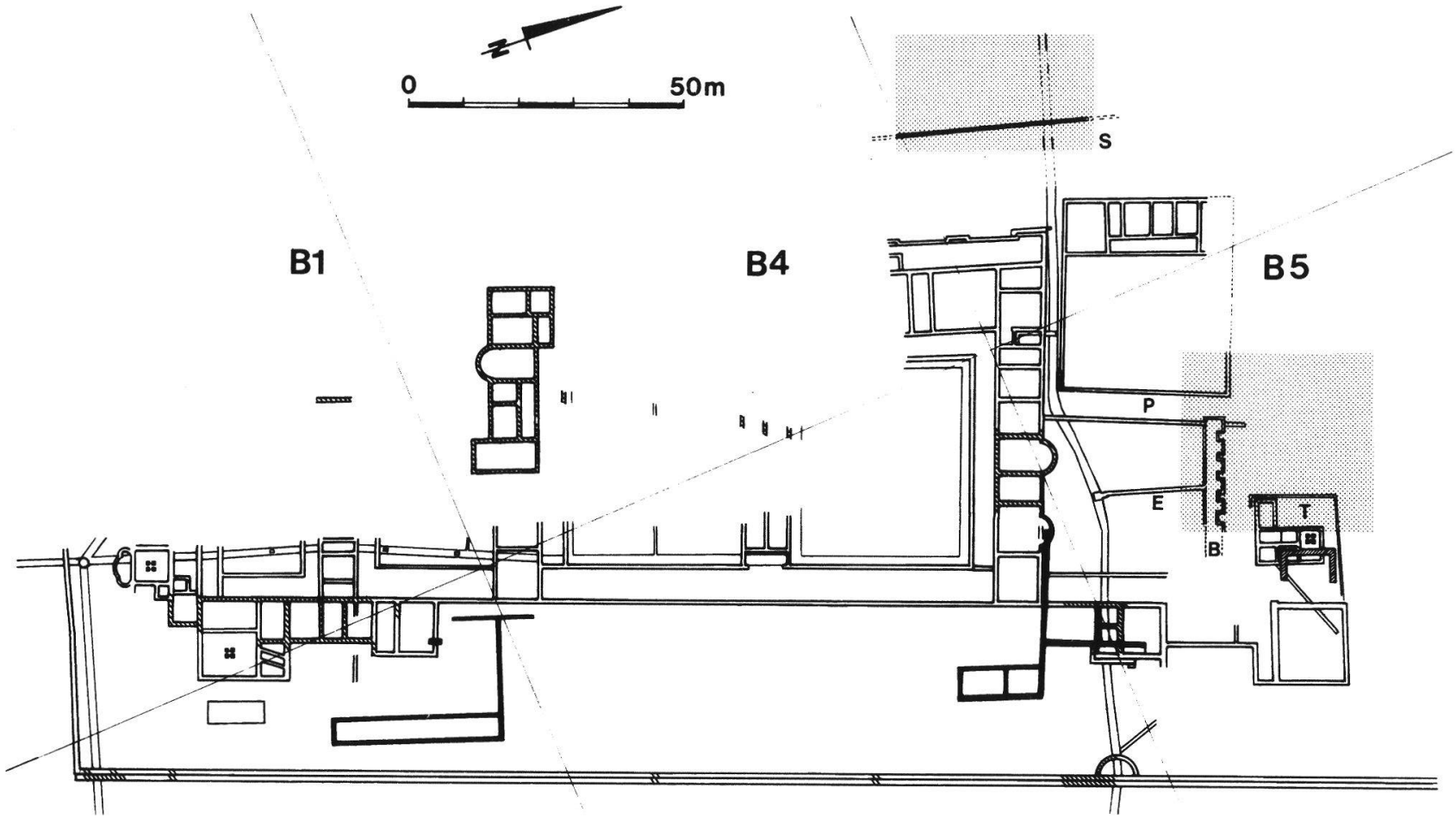

Fig. 20. ORBE – *Boscéaz. Plan général de la pars urbana; en grisé, les surfaces fouillées en 1992; hachurés, les murs découverts lors des fouilles anciennes; en noir, les structures n'appartenant pas à la période du palais. (Dessin IAHA, J. Bernal)*

CURDY, Hanspeter ZWAHLEN, *Saint-Triphon, Le Lessus. CAR*30, Lausanne 1984, p. 89).

Des sondages en tranchées ont mis en évidence la structure d'une chaussée arasée, large de plus 5 m, constituée de couches de graviers successives. La voie était bordée de fossés. Sa dimension, sa construction soignée et l'entretien répété dont elle a été l'objet sont des indices en faveur d'une route d'une certaine importance. En revanche, aucune trouvaille d'objets n'a permis de dater cette structure.

Investigations: M. Klausener et Martine Paratte MHAVD.

Documentation: *Rapport de fouilles de la campagne du 1.6 au 15.6.1992 aux carrières du Lessus, Saint-Triphon, commune d'Ollon*, par M. PARATTE, s.d.

ORBE – District d'Orbe – CN 1202 531 135 / 177 465
R *Villa romaine d'Orbe-Boscéaz*

Mandaté par M. Denis Weidmann, l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne, sous la responsabilité du Professeur D. Paunier, s'est retrouvé, pour la septième année consécutive, sur le site de la *villa* gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz.

Les fouilles ont porté sur la partie occidentale de l'aile nord de la *pars urbana* (fig. 20, B5).

Ce corps de bâtiment se compose d'une grande cour divisée par un portique d'axe nord-sud (fig. 20, P). À l'arrière, une série de locaux pourvus de *terrazzos* ou de dallages sont desservis par un corridor. La partie orientale de la cour, probablement un jardin, est bordée sur son côté nord d'un grand bassin d'agrément (fig. 20, B).

De forme rectangulaire (25 m de longueur pour 3, 30 m de largeur), il s'appuie à l'ouest contre le portique. Il présente sur sa partie arrière une alternance de quatre exèdres rectangulaires et trois semi-circulaires.

Conservés à quelques centimètres seulement sous la terre arable, les vestiges de son fond étaient bien conservés (fig. 21). Quelques dalles de calcaire ont été trouvées en place dans les exèdres; ailleurs, leurs empreintes étaient bien visibles dans le mortier de tuileau. Ces éléments ont permis de comprendre son mode de construction:

- la forme générale du bassin est creusée dans la moraine;
- appuyé contre la tranchée, un muret périphérique est édifié;
- sur un radier de fond, on pose un béton de tuileau de plus en plus fin;
- des dalles de calcaire, jointives à bords francs, sont alors disposées sur le béton frais;

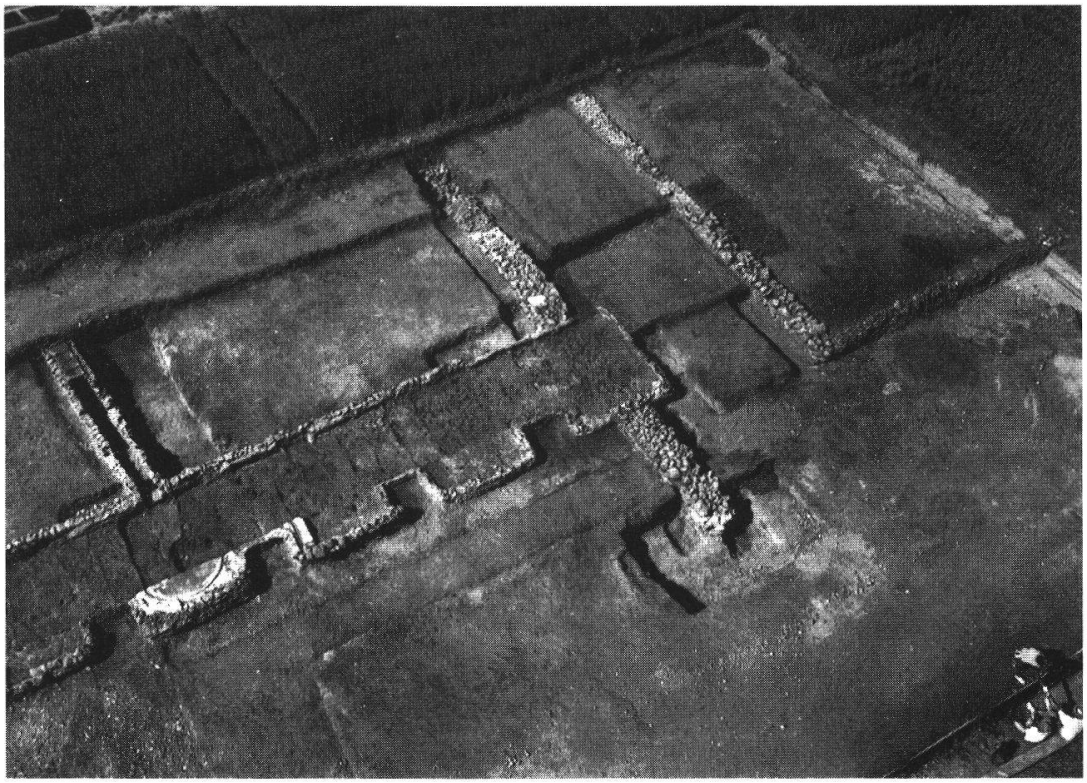

Fig. 21. Orbe – Boscéaz. Vue d'ensemble du bassin d'agrément. (Photo Fibbi-Aeppli)

– enfin, des orthostates sont disposées à l'emplacement de rainures pratiquées dans les dalles de fond, destinées à recevoir un boudin d'étanchéité de mortier de tuileau.

Une canalisation soigneusement maçonnée, recouverte de *tegulae* parfaitement conservées (fig. 20, E) permettait la vidange du bassin. Elle se jettait dans le grand égout traversant la *pars urbana* d'ouest en est.

Quant à l'arrivée d'eau, l'arasement des structures n'a pas permis qu'elle soit conservée.

De nombreux fragments d'*opus sectile* (fig. 22) découverts dans les couches de démolition du bassin attestent d'une riche décoration sans qu'il soit possible de connaître l'endroit exact de sa provenance.

Les petits thermes (fig. 20, T), partiellement fouillés en 1987 et 1990, dont la limite occidentale est maintenant assurée, semblent se détacher de l'ensemble, aussi bien par leur position dans le plan du bâtiment que par leur niveau de circulation et leur technique de construction. Ils pourraient avoir fonctionné avant l'implantation du palais.

Des sondages préliminaires effectués à l'ouest de la *pars urbana* (fig. 20, S) ont permis de mettre au jour les vestiges très ténus de structures postérieures à la période d'occupation de la *villa*.

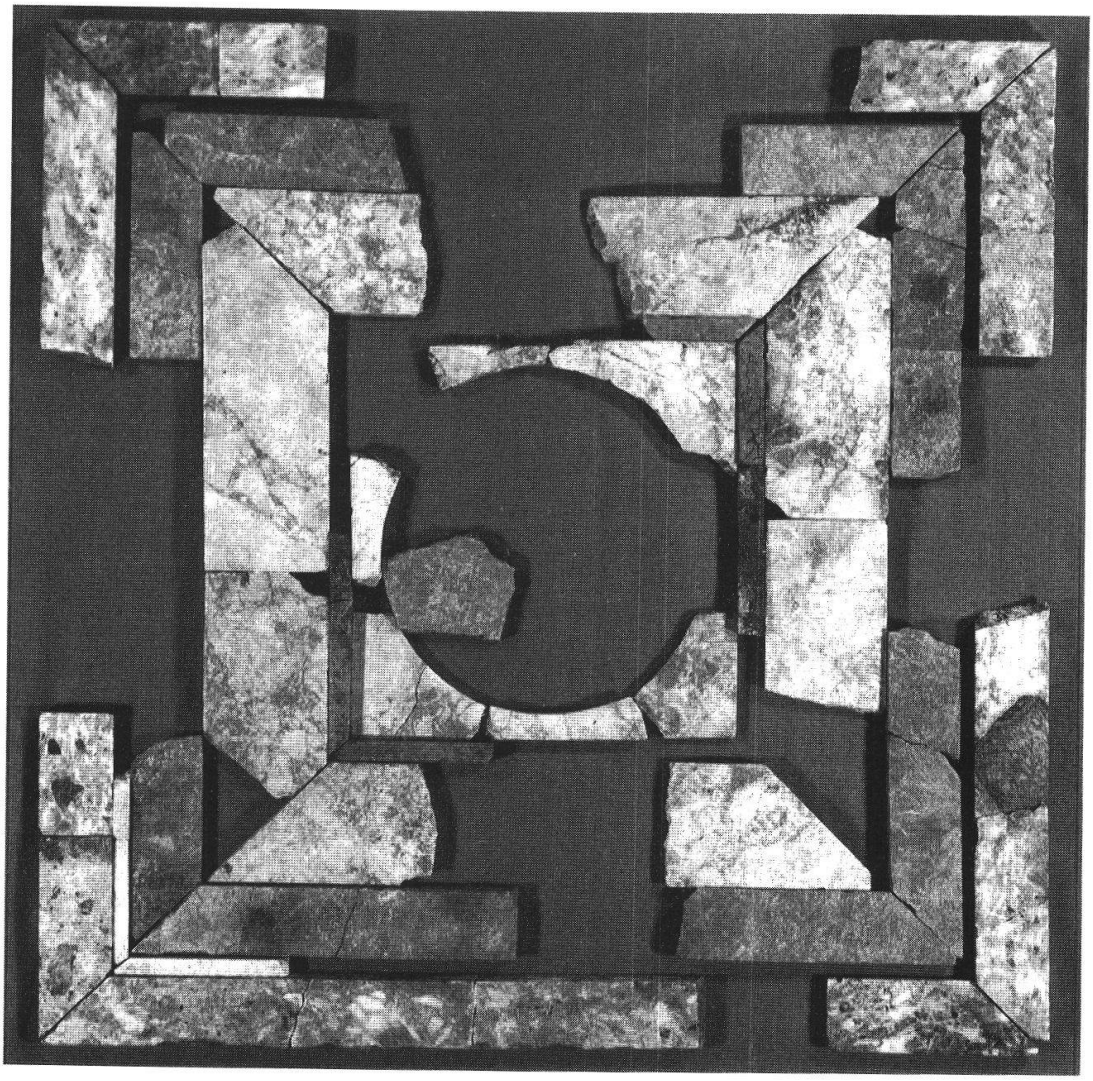

Fig. 22. ORBE – *Boscéaz.. Essai de reconstitution de l'opus sectile à l'aide des fragments retrouvés. 46 x 46 cm environ. (Photo IAHA)*

Parallèlement aux investigations archéologiques, le programme de recherche sur l'environnement de l'établissement se poursuit. Une quatrième campagne de prospection a révélé de nouvelles zones riches en matériel romain. En complément, une étude interdisciplinaire intégrant des données provenant de l'archéologie, de la sédimentologie, de la palynologie et de la radiométrie a été entreprise.

IAHA Lausanne, Claude-Alain Paratte, Nathalie Pichard Sardet

Pour une évocation du site et des recherches récentes, voir: Cl.-A. PARATTE, *De riches domaines à la campagne. Yvonand «Mordagne» et Orbe «Boscéaz»*, in *Celtes et Romains en Pays de Vaud.* Catalogue d'exposition MCAH, Lausanne 1992, pp. 45-50.

PAYERNE – District de Payerne – CN 1184 560 125 / 186 300
R *Route de Bussy – Nécropole*

Dans le but de mieux définir l'emprise de la (ou des) nécropole(s) découverte(s) à l'occasion de la campagne de sondages préliminaires de 1991, sept nouveaux sondages ont été ouverts en automne de l'année suivante de part et d'autre de la route cantonale actuelle. Deux groupes de sépultures à incinération et à inhumation ont été mis en évidence, distants de près de 200 m. Le groupe occidental semble le plus ancien (milieu du Ier – milieu du IIe siècle), alors que le groupe oriental peut être provisoirement situé entre le milieu du IIe et le IVe siècle. Certaines des sépultures à inhumation, dépourvues de mobilier, pourraient bien être plus tardives encore (haut Moyen Âge?) : la tombe en pleine terre st. 3, fouillée en 1991 et rattachée au groupe oriental, a pu être datée par la méthode du radiocarbone (1540 +/- 65 BP non cal. ; 390-640 AD cal. ; Archéolabs réf. ARC91/R1143C).

La disposition et l'orientation des tombes, ainsi que l'existence de plusieurs fossés parallèles à la route cantonale suggèrent la présence d'une voie romaine immédiatement sous la chaussée moderne. Ce tracé pourrait bien correspondre à l'axe d'un ancien chemin reliant Corcelles à Estavayer (Vy des Charettes), attesté à la fin du XVIIe siècle, mais dont l'origine était présumée romaine et qui passe au nord de l'agglomération médiévale de Payerne (communication d'É. Vion, Inventaire des voies de communication historique de la Suisse). Plusieurs sites romains sont en outre signalés dans la commune voisine de Bussy (FR), en particulier dans le prolongement de cette voie présumée, à proximité de la frontière cantonale (communication de Serge Menoud, du Service Archéologique fribourgeois).

Des fouilles systématiques seront entreprises sur le site en 1993.

Daniel Castella, François Eschbach

Investigations et documentation : F. Eschbach, Archéodunum SA.

PAYERNE – District de Payerne – CN 1184 561 850 / 185 660
M *Église paroissiale – Investigations dans la nef*

C'est une circonstance fortuite qui a permis des investigations dans le bas-côté sud de la nef de l'église paroissiale, qui avait déjà fait l'objet de travaux archéologiques, au gré des nécessités liées à la restauration du bâtiment[41]. En

[41] *Cf.* nos contributions dans la chronique archéologique de la *RHV* 1991, pp. 173-176 et 1992, pp. 222-227.

l'occurrence, la présence d'un champignon ravageur du bois (mérule) sous les bancs du bas-côté a imposé le démontage des bancs et un traitement superficiel du sol. La profondeur et l'étendue du creusement ont ainsi été déterminées par les besoins de ce traitement et non par des motifs archéologiques. Cette campagne a donc le même caractère partiel que les précédentes. N'ayant jamais eu accès à l'intégralité de la surface de l'église paroissiale et de ses abords comme objet archéologique, nous ne pouvons livrer que des résultats incomplets et hypothétiques[42].

Le résumé qui suit apporte un complément au précédent, dont nous ne répéterons ici que les données essentielles.

Les constructions du haut Moyen Âge (fig. 23)

Les vestiges antérieurs à l'époque romane retrouvés dans le chœur actuel définissent plusieurs constructions successives. Un premier édifice en bois a été identifié par des trous de poteaux (1). Il était entouré d'un cimetière occupé par des sépultures sans caissons ni mobilier. Aucune tombe ne se trouvait à l'intérieur du bâtiment. Ces sépultures pourraient définir le tracé du bâtiment sur ses deux versants ainsi que vers l'ouest; en revanche, l'extension du plan vers l'est demeure incertaine. La présence du cimetière montre que le bâtiment avait vraisemblablement une fonction religieuse (oratoire, *memoria, etc.*)[43].

Bien qu'il date certainement du haut Moyen Âge, rien ne nous permet avec certitude de lier ce bâtiment à la fondation de l'évêque Marius d'Avenches, qui, en 587, avait fait ériger une église sur le domaine de la «*villa Paterniaca*»[44]. L'actuelle église paroissiale de Payerne, dont le vocable était celui de sainte Marie, est un site, parmi d'autres, supposé être celui de cette fondation.

À cette construction en bois succèdent deux édifices de pierre dont le premier n'a laissé qu'un segment de mur (2) et le second ne nous est connu qu'indirectement par des indications laissées par Louis Bosset et la présence

---

[42] Nous devons les indications historiques et les datations des bâtiments du Moyen âge tardif à M. le Professeur Marcel Grandjean, dont les notes ont été mises à notre disposition par Mme Brigitte Pradervand, historienne des monuments, mandatée pour les recherches d'archives concernant l'église paroissiale de Payerne.

[43] *Cf.* Par exemple «l'édifice funéraire» en bois observé dans la nécropole de Sézegnin (GE) Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sézegnin (Avusy-Genève), IVe-VIIIe siècle,* Genève et Paris 1983 (*Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève,* série in-4, tome 10), p. 41-44.

[44] Eugène MOTTAZ, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud,* tome II, Lausanne 1921, p. 415; Charles ROTH, *Cartulaire du chapitre Notre-Dame de Lausanne,* Première partie: texte, Lausanne 1948, p. 22-25.

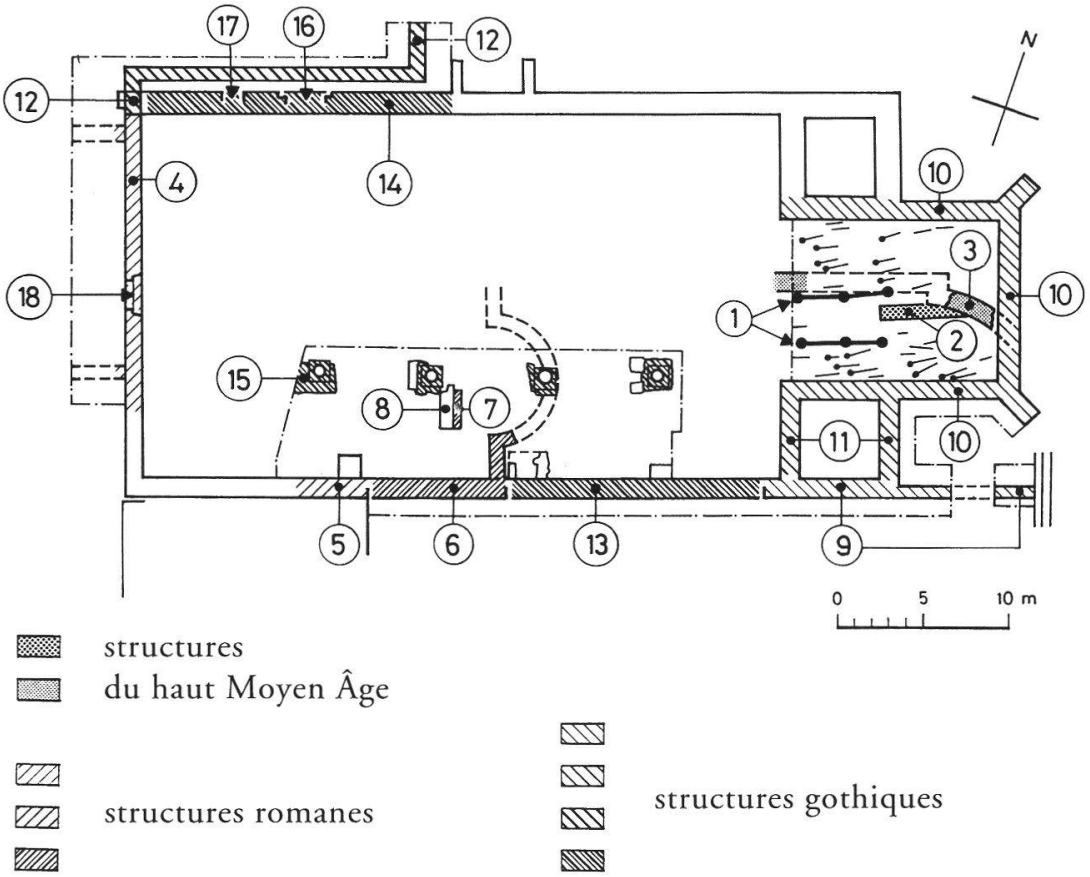

Fig. 23. PAYERNE *– Église paroissiale. Les constructions antérieures à l'église actuelle. Les chiffres renvoient au texte. (Dessin X. Munger et F. Wadsack, AAM, Moudon)*

d'un second cimetière. Un quatrième bâtiment, dont il ne reste qu'un segment longitudinal et une amorce d'abside (3), en maçonnerie de molasse, leur aurait succédé. C'est la première construction pour laquelle nous pouvons reconstituer un plan typique d'église ou de chapelle. Nous ne pouvons pas exclure que ce chantier date déjà de la période romane.

Les chantiers de l'époque romane

Toutes les observations concernant cette période ont été faites dans la nef de l'église actuelle, que ce soit dans des analyses partielles de fondations et d'élévations ou par des fouilles superficielles. Les analyses des murs de façade ont permis de constater, d'une manière générale, une homogénéité de structure sur la façade ouest, tandis que sur la façade nord, le matériau visible est nettement différent de part et d'autre du porche.

Le mur le plus ancien dans ce secteur forme actuellement le soubassement (4) du mur occidental de la nef. Deux arrachements dans le parement, près des deux extrémités, indiquent des murs de refend partant vers l'ouest ou des fondations de lésènes (piliers d'arcatures aveugles). S'il ne s'agissait pas de contreforts ou lésènes, ce premier bâtiment pouvait donc s'étendre en direction de l'église abbatiale. Plus à l'est, la fondation de l'actuel mur sud de l'église (5) est plus ancienne que son élévation et peut remonter à cette étape ou à un chantier proche dans le temps, si l'on se fie à la ressemblance des maçonneries.

Dans l'angle entre la Maison des Régents et le mur sud de l'église, il semble exister une césure marquant le départ d'un autre mur (6), de qualité semblable, qui prolonge la première fondation vers l'est. Plus loin vers l'est, un retour d'angle vers le nord, qui se poursuit sous la forme d'une amorce d'abside, est bien visible. L'hypothèse d'une église est confirmée par la présence d'un mur transversal que nous interprétons comme chancel (7). Après la destruction du bâtiment par incendie, ce chancel a dû être refait (8).

La datation de cette église ne peut être déterminée qu'approximativement, par l'attribution de la qualité de maçonnerie en assises très régulières à l'époque romane. Cette qualité est proche de celle de la maçonnerie de l'abbatiale voisine.

Même si nous disposons de certitudes quant à la partie sud-est de cette église, il est impossible, dans l'état actuel des recherches, de reconstituer un plan complet et précis du bâtiment. Le mur roman (4) sous l'actuel mur ouest paraît limiter la nef vers l'ouest et en définir ainsi la longueur, soit environ 22 m jusqu'à l'épaulement de la nef. Nous en ignorons cependant la largeur. Elle serait disproportionnée si nous la mesurions à l'extension du mur occidental en direction du nord (environ 23,50 m). Si l'abside découverte n'était que le sanctuaire méridional d'une église à trois absides, la largeur reste très importante. Peut-être alors la nef était-elle prolongée par un narthex, limité au nord et au sud par les deux murs dont les amorces ont été observées sur la façade ouest. Pour autant bien sûr qu'il ne s'agisse pas de simples lésènes ou contreforts. Toutes ces tentatives ne sont naturellement que des hypothèses.

Le chœur de 1300 environ

Le chœur actuel (10) reprend l'emplacement des structures primitives en bois et des bâtiments qui leur ont succédé. Ce chœur nous paraît, en raison de caractères stylistiques, légèrement plus ancien que la nef, avec laquelle il constitue la structure principale de l'église actuelle.

La chronologie des fondations confirme cette situation. À 13,60 m à l'est du mur roman méridional est visible la fondation d'un premier mur (9) situé

dans le même alignement. Ce mur appartient peut-être à un premier chantier du chœur gothique. Nous avons pu le suivre jusqu'au mur de soutènement actuel, bordant la rue à l'est de l'église, mais seule la partie occidentale de ces fondations a été utilisée pour soutenir l'élévation de la sacristie (11) (jouxtant, du côté sud, le chœur auquel elle est liée) ; le reste du tracé semble n'avoir jamais été intégré au chœur, mais abandonné au cours du chantier. L'espace entre ce mur (9), qui se terminait à l'ouest par une tête, et l'épaulement de l'éventuelle église romane (6), n'a été fermé que plus tard, probablement vers 1335, par le mur sud de la nef actuelle (13).

La nef de 1335 environ

Le mur occidental roman (4) a été repris et complété par des structures qui ne peuvent guère dater que d'un chantier de l'époque gothique, d'après la qualité de leur appareil (taille à la bretture). La façade est prolongée en direction du nord par un mur (12) qui marque un retour d'angle vers l'est, à 0,60 m de la façade nord actuelle, puis un retour vers le nord, peu avant le porche actuel. L'actuel mur septentrional (14) est d'une apparence très analogue, du moins en ses soubassements. Il bute contre la face orientale du prolongement du mur ouest (12) cité ci-dessus.

Nous proposons comme hypothèse, sous réserve d'une analyse plus étendue, que le premier mur (12) ne constituait qu'une ébauche du même chantier, celui de la construction de la nef actuelle, qui a été achevée dans la première moitié du XIVe siècle (autour de 1335, selon le témoignage des documents historiques). Ce premier jet n'aurait pas été terminé, mais aurait fait place, lors d'un deuxième chantier, à un nouveau plan, rétréci vers le sud (14). Ces hésitations dans la construction peuvent s'expliquer par l'intention momentanée d'élargir la nef vers le nord (ou éventuellement de la maintenir dans la largeur qu'elle avait depuis l'époque romane, dimension que nous ne pouvons pas reconstituer), avant de choisir un tracé qui permette à la nef d'encadrer le chœur par des épaulements symétriques. Quoi qu'il en soit, les deux chantiers nous semblent séparés par un bref intervalle de temps.

Au sud, sous le mur de l'actuelle église, dans le prolongement du mur que nous avons qualifié de roman (6) ne se trouve que la fondation actuelle de la nef (13). Elle a été posée entre l'épaulement du bâtiment roman et la fondation du mur sud de la sacristie (9), décrite ci-dessus. La fondation de la nef est donc postérieure à celle du sanctuaire, mais nous ne pouvons pas déterminer si ce pan de mur appartient au premier (12) ou au second (14) des deux chantiers gothiques identifiés sur le côté nord de l'église. On a donc ainsi fermé le vide entre le chœur et l'ancien bâtiment. Ce faisant, on a conservé le mur roman sud (6) sur une bonne hauteur, car il n'a été réutilisé que plus tard,

à l'époque gothique tardive ou même peut-être après la Réforme. Cette reprise de l'élévation de la nef actuelle, signalons-le au passage, ne présente aucun caractère commun avec la fondation et nous paraît avoir induit en erreur plusieurs commentateurs qui ont décrit le monument, qualifiant cette maçonnerie de seul vestige d'une église romane[45].

La nef de l'église, dans son état achevé, était divisée en trois travées, contre les piliers (15) s'appuyaient des autels. Elle était accessible par un grand portail mouluré (16) ouvert dans le mur septentrional, à 7 m de l'angle nord-ouest. Il s'agissait probablement de l'entrée principale des fidèles; du moins n'avons-nous pas constaté d'autre entrée pour cette période dans le mur ouest, sur l'axe médian, à la place traditionnellement occupée par le portail. Les structures de cette époque gothique montrent que le mur occidental roman (4) était désormais mur de façade et que tout éventuel prolongement en direction de l'abbatiale avait été supprimé.

Dans le premier quart du XVIe siècle, donc peu avant la Réforme, des travaux affectent le mur occidental, non pour modifier le plan du bâtiment, mais pour en renforcer la maçonnerie. Il semble que c'est également à cette époque que le portail (16) a été condamné et remplacé par une nouvelle porte (17) ouverte sur le même mur, peu à l'ouest. À cette époque, nous ne pouvons toujours pas reconnaître d'entrée dans la face occidentale, l'actuelle porte (18) n'ayant été probablement percée qu'ultérieurement; son mortier du moins ressemble à celui du bouchon de la deuxième entrée septentrionale (17), condamnée à cette occasion.

Conclusion

Les conditions de nos interventions sur le site de l'église paroissiale de Payerne montrent les difficultés d'interprétation de résultats glanés dans des fouilles limitées qui ne sont qu'une succession de sondages non planifiés. Dans l'état actuel de nos connaissances, nous pouvons toutefois confirmer l'une des hypothèses émises dans notre précédent rapport. Les bâtiments dont nous avons observé des vestiges dans le sol du chœur actuel faisaient partie d'un complexe funéraire et n'ont été intégrés que vers la fin du XIIIe siècle à l'église paroissiale proprement dite, laquelle se trouvait à l'ouest, plus proche de l'abbatiale. Cette opération architecturale de vaste envergure n'a pas été réalisée d'un seul jet. L'analyse que nous avons pu en faire révèle les hésitations et les corrections qui ont marqué la nouvelle création. C'est donc le chœur qui a été achevé en premier, vers 1300; une génération plus tard, vers 1335, la nef a été construite au-dessus de l'ancienne église rasée, qui vraisem-

---

[45] Notamment par Bernhard ANDERES, in *Kunstführer durch die Schweiz*, publié par la Société d'histoire de l'art en Suisse, Bd. 2, Zürich/Wabern 1976, p. 178.

blablement servait jusqu'alors au culte. Durant l'intervalle des deux constructions, le chœur existait isolé de l'ancienne église conservée.

Peter Eggenberger et Laurent Auberson

Investigation et documentation: Atelier d'archéologie médiévale (AAM), Moudon, P. Eggenberger et X. Munger.

Rapport: sera déposé aux MHAVD.

PAYERNE – District de Payerne – CN 1184 561 700 / 185 650
M *Rue de Lausanne – route d'Yverdon – Grande-Rue – place du Marché*

La réfection de canalisations en 1990 et 1991 dans ces rues de Payerne a permis la mise au jour de plusieurs tronçons de murs, notamment d'une cave désaffectée à l'angle de la rue de Lausanne et de la route d'Yverdon. Sur le tracé de cette dernière, des maçonneries d'assez forte épaisseur ainsi qu'un pavage ont été dégagés; leur position ne coïncide pas avec celle du mur de ville ou de la porte de Broye. Un puits a pu être repéré en bordure sud de la Grande Rue.

La fouille a été poursuivie dans la ruelle reliant la place du Marché à la Grande Rue. Lors de cette intervention, quelques structures mur, pavages et fosses y ont été dégagées, ainsi que trente-neuf tombes à inhumation très densément implantées. Dans la plupart des cas, le corps a été déposé directement dans une fosse; la présence d'un cercueil a pu être attestée dans un cas au moins. La position très contrainte de certains squelettes permet d'envisager leur ensevelissement dans un linceul serré. La plupart des tombes sont orientées est-ouest, avec quelques exceptions nord-sud. Un groupe ancien de tombes d'enfants est relégué à l'extrémité nord du cimetière, qui sera par la suite agrandi dans cette direction et occupé par des adultes.

Aucun matériel n'a été déposé dans les sépultures, sauf quelques fragments de bronze indéterminés dans un cas et dans un autre, proche de la tête du défunt, une coquille de «Saint-Jacques» soigneusement percée d'un petit trou de section carrée. Cet élément permet seul de proposer une datation de ces tombes entre le Xe et le XVe siècles, où le pèlerinage de Compostelle exerce sa plus forte attraction [46]. La rue établie au détriment de cette partie du cimetière est par ailleurs attestée au moins depuis le bas Moyen Âge.

François Christe – Claire Javet

Investigations et documentation: Archéotech, Pully, F. Christe, C. Javet.

---

[46] D. THURRE, *Vandœuvres sur le chemin des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle*, dans le catalogue de l'exposition *Au temps du pacte. Vandœuvres, Genève et le Comté aux XIIIe et XIVe siècles*, Genève-Vandœuvres 1991, p. 105.

PRANGINS – District de Nyon – CN 1261 508 700 / 138 800
M *Château de Prangins – Investigations archéologiques*

L'exploration archéologique en 1992 n'a concerné que deux surfaces limitées, au passage de la principale gaine technique d'une part, entre la cour d'honneur et le potager, et dans le secteur du portail d'entrée d'autre part. La première a permis de préciser la topographie du site du côté du potager, avant la construction du château actuel, où le fossé a pu être suivi jusqu'à 8 m sous le sommet de la butte; le fond n'en a toujours pas été atteint. Le dégagement du plus ancien mur d'enceinte (n° 1 sur fig. 24) a également pu être complété. Son interruption à l'intersection avec le mur n° 8 est interprétée comme l'emplacement de la première entrée.

Le secteur de l'actuel portail d'entrée, pour sa part, s'est révélé déterminant pour la compréhension de la chronologie relative des maçonneries anciennes, qui s'y rejoignaient toutes. Il est déjà possible, même si l'étude en cours permettra de les affiner, d'indiquer ici les premiers résultats de cette exploration. La plus ancienne étape de construction correspond ici aussi à la première enceinte bordée par un fossé beaucoup plus profond qu'aujourd'hui, avec accès à la butte depuis l'ouest; celui-ci est ensuite déplacé au sud (n° 1 sur fig. 24) et renforcé à plusieurs reprises (n°s 2 à 5 sur fig. 24) jusqu'à l'érection d'un *boulevard* (n° 5 sur fig. 24), ouvrage avancé doté d'une sorte de blindage en dalles de tuf retrouvé sur une hauteur de 3,50 m, apparemment unique dans l'art de la fortification de la région lémanique. Le fossé est ensuite partiellement comblé et barré, en deux étapes (n°s 6 et 7 sur fig. 24). Une première extension de la terrasse a pu être ensuite identifiée (n° 8 sur fig. 24), avant la construction des murs et du château actuel.

La rareté du matériel rend toujours aussi délicate la datation de ces vestiges. Nous proposons toutefois la fin du XIVe siècle pour la construction du *boulevard*, puisqu'elle correspond à une importante vague de travaux de consolidation des murs et des portes des villes de la région suite à la terreur inspirée par les «grandes compagnies» et les hordes d'Enguerrand de Coucy[47]. De pareils travaux de renforcement des défenses sont d'ailleurs explicitement projetés à Prangins en 1396, comme l'indique l'acte d'inféodation passé entre le comte de Savoie et Yblet de Challant[48].

---

[47] *Cf.* notamment Albert NAEF et Otto SCHMID, *Château de Chillon – Communications - La grosse tour de l'entrée*, Lausanne 1939, p. 75 ou Richard PAQUIER, *Le Comte Vert et le Comte Rouge*, dans l'*Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud, L'histoire vaudoise*, vol. 4, Lausanne 1973, p. 66 et *Le Pays de Vaud des origines à la conquête bernoise*, nouvelle édition revue et augmentée (première édition Lausanne 1942), Lausanne 1979, p. 20-22.

[48] Chantal de SCHOULEPNIKOFF, *Château de Prangins Siège romand du Musée national suisse Documentation historique*, vol. I, Textes, juin 1990, p. 14.

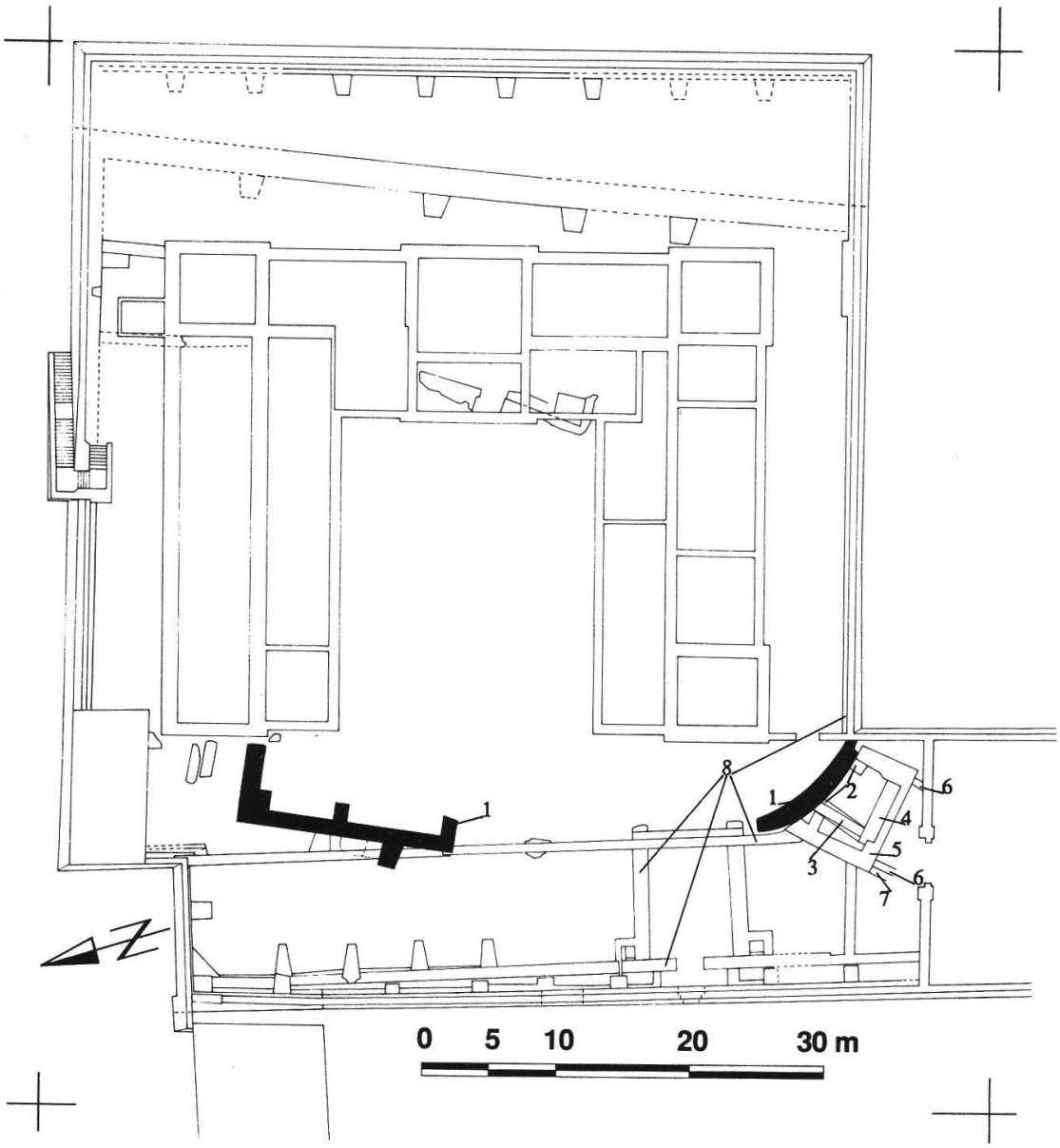

Fig. 24. PRANGINS *– Plan des vestiges dégagés sur la terrasse du château. En noir, les plus anciens murs, avec accès à la butte depuis l'ouest (n° 1). Le dispositif d'entrée est ensuite plusieurs fois déplacé. Les chiffres renvoient au texte. (Dessin Archéotech, C. Grand et I. Guignard Christe)*

Mentionnons enfin que la découverte d'un nouveau fragment d'inscription d'époque romaine a permis de proposer la fonction de mausolée au bâtiment de même époque mis en évidence par la trouvaille de tuiles et de fragments d'architecture; cette hypothèse a été accueillie avec beaucoup d'intérêt au récent colloque de l'*Association pour l'archéologie romaine en Suisse* à Lucerne. Ainsi, malgré l'abaissement du sommet de la butte qui a fait disparaître presque toute trace des constructions qui l'occupaient, le matériel

prélevé, notamment les blocs moulurés réutilisés dans ses fondations, permettra de restituer en partie l'aspect des édifices antérieurs au château actuel.

François Christe

Investigations et documentation: Archéotech, Pully, V. Chaudet, F. Christe, C. Grand, M. Meystre, D. Pedrucci.

PRANGINS – District de Nyon – CN 1261 508 700 / 138 800
R *Château de Prangins – Inscription romaine*

Comme D. Weidmann l'a déjà signalé dans l'*ASSPA* 72, 1989, p. 332, l'inscription funéraire romaine (*CIL* XIII 5009) que l'on avait crue perdue depuis longtemps, a été retrouvée incorporée dans le mur du jardin du château de Prangins lors des travaux de restauration et de réfection en 1988. Une nouvelle lecture de la pierre a permis toutefois d'améliorer le texte transmis par la tradition manuscrite et repris par le *CIL*, ainsi que d'ajouter quelques détails. Dimensions de la pierre: 103 cm de hauteur, 128 cm de largeur, 36 cm d'épaisseur. Champ épigraphique: 100 x 81 cm. Hauteur des lettres: 9 cm (1re ligne), 8 cm (2e l.), 7,4 cm (3e l.), 7 cm (4e l.), 6 cm (5e l.).

Moulures et *tabula ansata* dont on voit bien les traces à droite et les débuts à gauche; mais la pierre s'avère dans l'état actuel très abîmée et corrodée.

Texte:

C(aio) Iul(io) Volt(inia) / Sedato / IIvir(o) iterum / flam(ini) Aug(usti) / D(ecimus) Iul(ius) Capito / amico / optimo

Le prénom du dédicataire dans la ligne 5, donné dans le *CIL* XIII 5009 comme *L(ucius)* est clairement *D(ecimus)*; le prénom de *Decimus*, qui était peu fréquent dans la *gens Iulia*, se rencontre également sur le nouveau fragment de Prangins et à Genève (*CIL* XII 2626), à Nyon (*CIL* XIII 5007) et à Avenches (*CIL* XIII 5135; 11478).

Au printemps de 1992, un autre fragment d'inscription a été découvert sur un bloc de calcaire urgonien qui a été trouvé en réemploi dans les fondements du château du XVIIIe siècle.

Dimensions du fragment: 72 cm de hauteur, 78 cm de largeur, 36 cm d'épaisseur; hauteur des lettres: 9,5 cm (1re ligne), 9 cm (2e l.), 8 cm (3e l.); distance entre la moulure supérieure et la 1re ligne: 4,5 cm; interlignes: 2 cm.

Texte (lecture provisoire):

[–I]ul(io) D(ecimi) f(ilio) Cor(nelia) [—] / [II]virum flam(ini) [—] / [—] Capitoni[s?—]

Cette inscription, probablement funéraire ou honorifique, nomme un *duumvir* appartenant à la tribu *Cornelia*, qui, par ce fait, était *duumvir* de la colonie

de Nyon (Cf. *CIL* XII 2608; 2614; *CIL* XIII 5010; 5011; 5013; *Ann.ép.* 1978, 567). Pour le génitif pluriel partitif *IIvirum* d'ailleurs assez rare, *cf. Neue-Wagener* 3 1, p. 659-660 et *TLL* V, 1, col. 2253. Le personnage honoré assumait également dans la colonie une prêtrise qui était probablement celle du culte impérial, et il faudrait alors restituer *flamen [Aug(usti)]*. Les éléments de noms, en effet le *gentilice Iul(icus)*, le prénom *D(ecimus)* et aussi, sans que l'on puisse préciser le contexte textuel, le *cognomen Capito*, laissent entrevoir les liens de parenté unissant les personnages de la première inscription et de la deuxième.

Les dimensions de ces inscriptions sont considérables. On envisage maintenant l'hypothèse selon laquelle les pierre auraient fait partie d'un mausolée (F. Christe, Ph. Bridel, H. Lieb, R. Frei-Stolba) : la question mérite d'être approfondie.

Regula Frei-Stolba et Hans Lieb

PULLY – District de Lausanne – CN 1243 539 590 / 151 100
N-Br *Nécropole de Chamblandes*

La construction d'une cave dans une propriété sise au cœur de la nécropole de Chamblandes, dans un terrain encore non exploré, a nécessité une fouille préventive commencée en novembre 1992. Plusieurs tombes en dalles ont été dégagées, fouillées en place ou prélevées en bloc. Une tombe à incinération remontant à l'âge du Bronze final, remarquablement riche en matériel, a été installée au centre du site néolitique.

Investigations: P. Moinat, MHAVD.

ROCHE – District d'Aigle – CN 1264 561 400 / 134 400
N-Br (?) *Abri sous roche au Châble de Follaterres*

Des prospections en vue de l'extension de la carrière qui alimente la cimenterie de Roche ont permis de localiser un abri sous roche à près de 600 m d'altitude. Situé sous une barre rocheuse fortement inclinée, l'abri s'ouvrait à l'ouest; il est partiellement comblé par des éboulis actifs. Un niveau d'occupation préhistorique, dont la datation ne peut être précisée pour l'instant, a été repéré par sondages. La fouille du site est prévue en 1993 avant la mise en exploitation de ce secteur.

Investigations et rapport: *Roche HCB – Extensions des carrières. Abri sous roche (Châble de Follaterres). Sondages archéologiques 14.10-22.10.1992*, par Gervaise PIGNAT et Hugo LIENHARD, s.d.

Saint-Prex – District de Morges – CN 1242 524 710 / 148 250
R-HM-M *Église*

Publication sous forme d'un important ouvrage des investigations effectuées à l'occasion de la restauration de l'église, de 1977 à 1979. Description archéologique et architecturale des vestiges fouillés et de l'église actuelle. Reconstitution graphique des édifices successifs. Étude comparative de l'église romane. En première partie, étude historique complète du site, de ses origines et de ses églises successives. Histoire de la paroisse, du Moyen Âge à l'époque moderne.

Cf.: P. Eggenberger, Ph. Jaton, Catherine Santschi, Christiane et François Simon. *L'Église de Saint-Prex. Histoire et archéologie, CAR* 55, Lausanne 1992.

Saint-Saphorin – District de Lavaux – CN 1244 550 660 / 147 080
R-M *Église*

Publication de l'étude complète des vestiges conservés sous l'église, après une nouvelle documentation des structures dégagées en 1968-69. Les aménagements de l'époque romaine et le développement des constructions aux temps chrétiens, jusqu'à l'église de 1520. Inventaire et étude du mobilier archéologique découvert dans le site et dans les fouilles.

Cf.: P. Eggenberger et Ph. Jaton. *Saint-Saphorin en Lavaux. Le site gallo-romain et les édifices qui ont précédé l'église, CAR* 56, Lausanne 1992.

Sévery – District de Cossonay – CN 1222 523 460 / 158 850
M *Château disparu*

La préparation d'un plan partiel d'affectation de la parcelle dite «En record Chauvet», au nord-est du village, a justifié l'ouverture de sondages mécaniques à l'emplacement de l'ancien château de Sévery. Le plan de cet édifice est connu par le relevé effectué lors de sa démolition complète en 1885[49]; composé de plusieurs corps de bâtiment avec deux tours, ses dimensions, de 55 par 30 m environ, sont imposantes (fig. 25).

---

[49] Conservé aux ACV, cote AMH A 12'477.

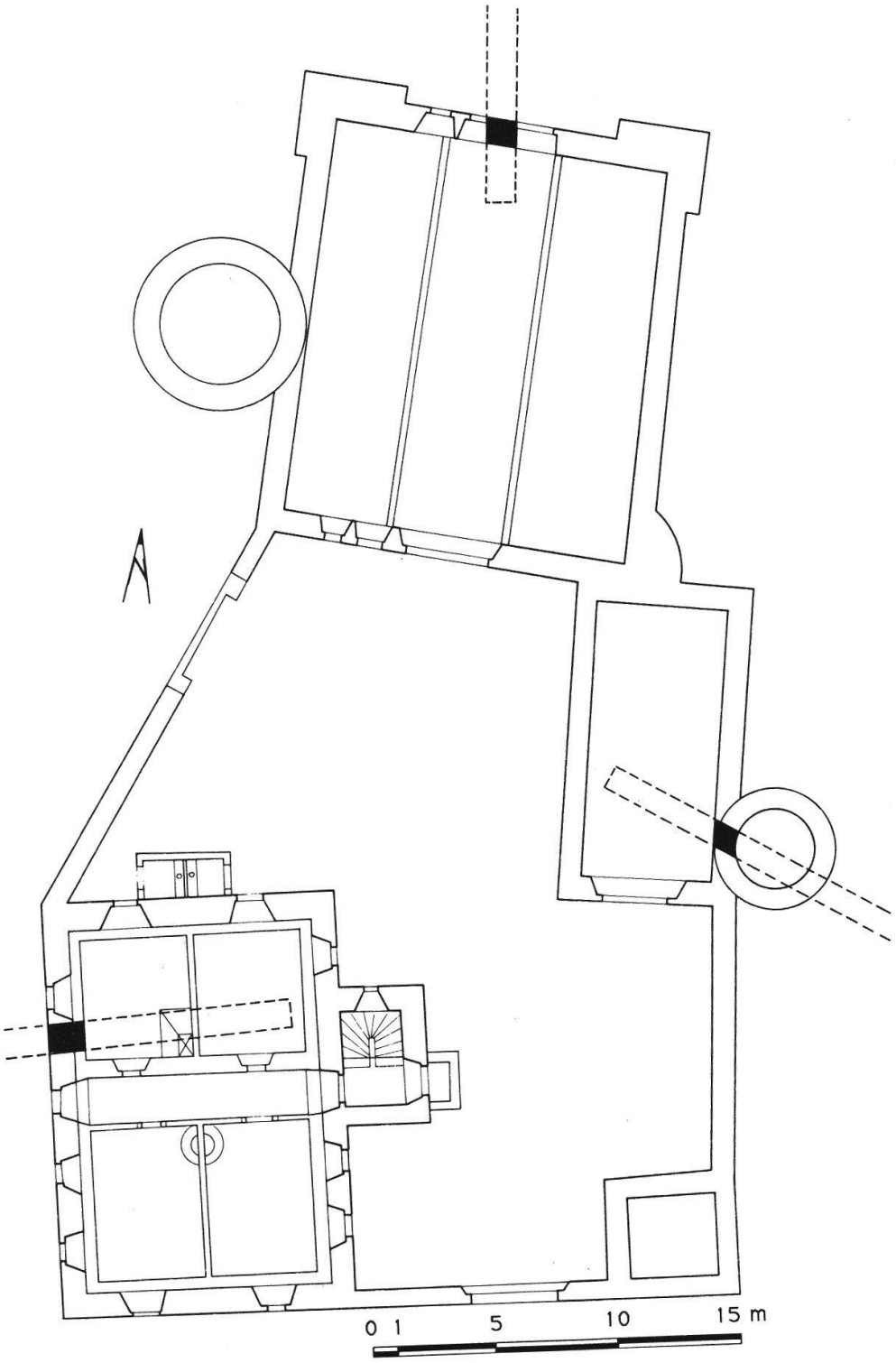

Fig. 25. Sévery– Plan du château démoli en 1885 d'après un document conservé aux ACV; en noir, les fondations recoupées par sondage. (Dessin Archéotech, C. Javet)

Après implantation au théodolite du plan du château, trois sondages ont été ouverts sur les courtines à l'ouest, au nord et à l'est du périmètre; ils ont révélé à l'emplacement attendu la présence de la semelle de fondation, conservée sur une ou deux assises de boulets, avec une largeur entre 1,30 et 1,80 m. À 4 m à l'intérieur du bâtiment, le sondage ouest a livré en outre une semelle large de 1,50 m. Amorcé à 4 m à l'extérieur de la courtine, un fossé large de 7 m a pu être détecté dans les trois sondages; sa profondeur maximale sous la semelle de fondation est de 1,50 m.

François Christe

Investigations et documentation: Archéotech, Pully, V. Chaudet, F. Christe, Olivier Feihl.

VALLAMAND – District d'Avenches – CN 1165
Br *Les Grèves – Station littorale préhistorique*

Des reconnaissances et sondages subaquatiques ont été effectués en mars-avril 1992 pour contrôler l'impact d'un projet de dragage des fonds lacustres vers l'embouchure de la Broye.

Ces recherches ont permis de localiser précisément la station dite «Les Grèves». Le matériel récolté en surface permet de l'attribuer à l'époque du Bronze final.

Investigations: P. Corboud – GRAP

Documentation: *Rapport sur la campagne de prospection des stations littorales du lac de Morat, embouchure de la Broye (VD). Mars-avril 1992*, par C. PUGIN, P. CORBOUD, G. NOGARA, s.d.

VEVEY – District de Vevey – CN 1264 348 360 / 145 450
M *Place de l'Ancien-Port n°s 2-6*

L'excavation pour la construction d'un garage souterrain du terre-plein à l'arrière des maisons bordant la place, avec au n° 4 l'ancienne maison forte des seigneurs d'Oron, a révélé que la surélévation du niveau avec une recharge de 2 m de terre végétale était récente, puisqu'elle reposait sur une importante couche de démolition contenant du matériel daté du XIXe siècle. Le niveau de la terrasse ainsi constituée correspond à l'étage du petit pavillon au n° 2 de la place, et pourrait répondre au souci de préserver la sphère privée lors de la construction des quais.

Un puits de 0,95 m de diamètre a été dégagé à l'angle sud-ouest de la parcelle sur 3,40 m de hauteur; encore rempli d'eau, il était alimenté par la nappe et par les eaux de toiture collectées au préalable dans un bassin. Ces structures sont en boulets maçonnés.

Deux portes dans le mur mitoyen oriental donnaient accès à cette parcelle depuis l'immeuble voisin. La porte nord avait une largeur de 1,80 m avec une couverture en arc surbaissé, celle du sud, large de 0,60 m, comportait un encadrement rectangulaire mouluré d'un chanfrein amorti en congé. Un mur d'orientation est-ouest, construit en deux étapes, séparait les espaces ainsi desservis.

François Christe

Investigations et documentation : Archéotech, Pully, F. Christe, C. Javet.

VILLENEUVE – District d'Aigle – CN 1264 560 540 / 138 680
M *Complexe du Raisin – dégagement et datation du port médiéval*

Après pompage de la nappe, le terrassement sur cette parcelle a pu être poursuivi de 372,20 m en 1991 à 370,60 m, permettant la mise au jour des structures de l'aménagement portuaire qui n'étaient évoquées ici l'an dernier[50] qu'à titre d'hypothèse. C'est dans ce niveau normalement gorgé d'eau qu'ont pu être dégagées, à l'emplacement proposé, les jetées prolongeant les digues du bassin aménagé à l'extrémité des fossés de la ville, avec des éléments de bois dont la datation par dendrochronologie[51] a pu être obtenue.

Les ouvrages les plus anciens, y compris le socle de fondation de la tour côté lac, présentent une remarquable identité de facture : ils ont été construits à partir d'un cadre horizontal formé de poutres contenant un coffrage jointif de planches de chêne verticales – équivalent médiéval de nos modernes palplanches – dans lequel la maçonnerie en gros blocs de pierre a été construite (fig. 26). Des mortaises verticales ont été observées, qui permettent de restituer une enrayure supplémentaire au moins. Le socle de fondation de la tour, caché par les premières étapes de terrassement, n'a pu être que partiellement observé : il présentait trois poutres perpendiculaires au rivage,

---

[50] *Chronique archéologique 1991 RHV* 1992, pp. 244-249.

[51] Christian ORCEL, Alain ORCEL, Jean TERCIER, *Analyses dendrochronologiques de bois provenant des jetées du «Complexe du Raisin» à Villeneuve (VD)*, Réf. LRD92/R3179RP et *Analyses dendrochronologiques de bois provenant des soubassements de la tour et de l'aménagement des berges du «Complexe du Raisin» à Villeneuve (VD)*, Réf. LRD92/R3179A, manuscrits dactylographiés du 27 octobre 1992 déposés aux MHAVD.

Fig. 26. VILLENEUVE *– Complexe du Raisin. La tête de la jetée nord, en forme de cadre rectangulaire de poutres de chêne auquel des planches parfaitement jointives ont été chevillées depuis l'intérieur. (Photo Archéotech)*

assemblées à mi-bois avec un élément parallèle retenant de fortes planches et poutres de 15 à 35 cm de côté fichées dans les graviers. Ce châssis a été ensuite rempli a cru de gros boulets de 50 cm de diamètre sur lesquels le mur ouest de la tour a été édifié, en retrait de 1,50 m. La jetée sud est construite de la même façon avec une longueur de 11 m en aval de la tour et une largeur de 3,50 m, les poutres étant ancrées en terre par des pieux verticaux et retenues par de petits piquets en bois blanc. Seules trois des planches du coffrage étaient conservées.

La jetée nord a été édifiée avec plus de soin, vraisemblablement pour la raison qu'elle est la plus exposée au seul vent dangereux à Villeneuve, du nord-ouest[52] ; l'assemblage y est rigoureusement orthogonal, les planches parfaitement jointives, d'épaisseur constante et chevillées depuis l'intérieur. La maçonnerie est composée de gros blocs équarris sur leur face tournée vers l'extérieur, de manière à plaquer contre le cadre. Le bon état de conservation de cet élément permet donc de restituer le mode de construction, avec tout d'abord l'assemblage hors d'eau d'une sorte de châssis sur patins, partiellement

[52] D'après M. Gilbert Huser, syndic de Villeneuve.

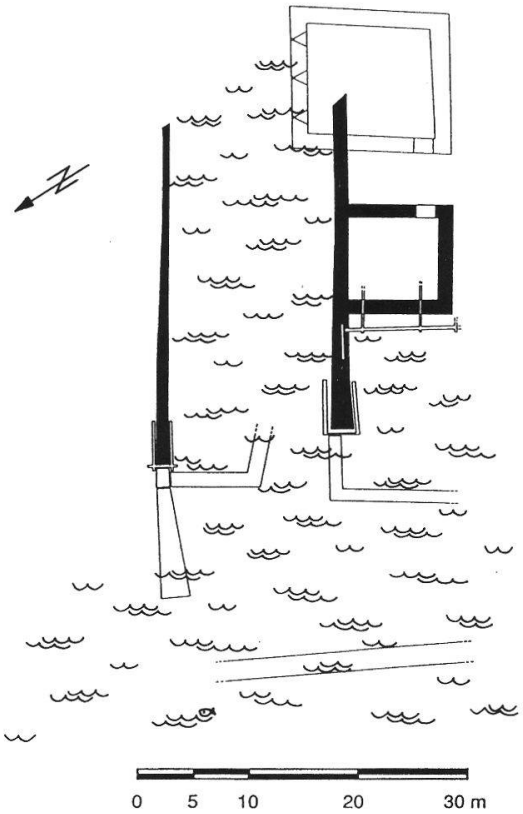

Fig. 27. VILLENEUVE – Complexe du Raisin. Le port en 1237-1238: l'embouchure du fossé qui ceint la ville est protégée par deux jetées flanquées par une tour carrée.

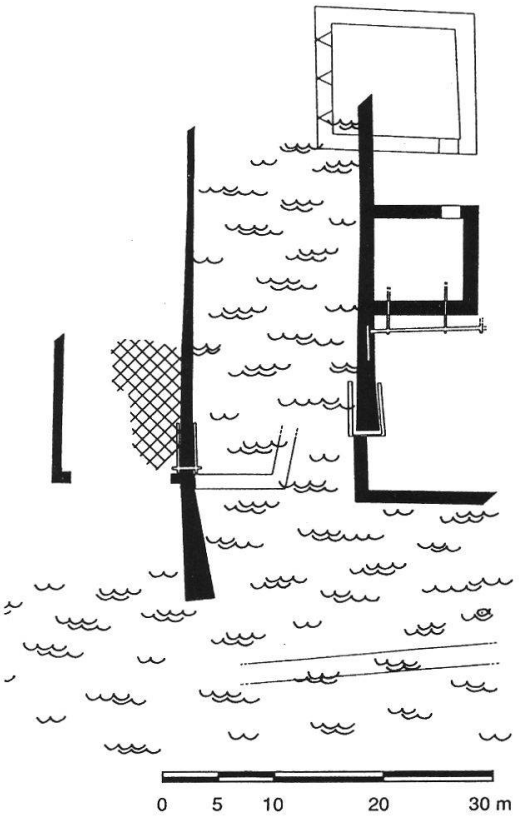

Fig. 28. VILLENEUVE – Le port se développe en direction du lac; les marchandises qui y transitent sont mises à l'abri dans les halles-entrepôts mentionnées dès 1272-1279, édifiées au nord, à l'extérieur de la ville. (Dessin Archéotech, V. Chaudet I. Guignard Christe)

immergé ensuite et arrimé par des fiches verticales à l'emplacement choisi, et enfin rempli avec le blocage.

Les poutres du soubassement de la tour et de la jetée nord présentaient toutes des mortaises inutilisées, celles de la première obliques, et d'une profondeur de 5 à 7 cm, indiquant un remploi. Ce n'est pas le cas de celles de la jetée sud, où seule la différence de section entre les pièces permet de proposer une récupération. Celle-ci a été confirmée par l'analyse dendrochronologique, avec une date autour de 1168 et trois groupes de bois, en 1202-1203 et 1214-1215 pour la tour et la jetée sud, cette dernière date correspondant à l'abattage des poutres de la jetée nord, alors que les planches de coffrage y remontent à 1237-1238 (fig. 27); dans la mesure où seules celles-ci sont très régulièrement taillées et que les poutres de la tour et des jetées sont en remploi,

nous proposons de retenir cette date pour l'état du port décrit ci-dessus et de ses défenses; la présence de matériaux récupérés paraît indiquer la préexistence d'une autre installation, sans doute déjà portuaire.

Notons encore que la date d'abattage du premier groupe de bois coïncide avec celle des franchises de Villeneuve en 1214, et que celle du réaménagement du bassin et de la construction de la tour suit immédiatement la construction de l'hôpital voisin, attestée en 1236[53].

Plusieurs extensions de ce premier état ont pu être dégagées, avec au sud une digue en retour d'équerre avançant de 6 m vers le lac et suivie sur une longueur de 11 m, avec une largeur de 1,50 m (fig. 28); la chronologie est plus complexe au nord, avec une première consolidation de 2 m en direction du lac, large de 1,20 m, complétée par une digue barrant le chenal sur 8 m et retournant à l'équerre sur 6 m vers la terre; l'ancienne tête a encore été prolongée de 14,50 m vers le lac avec une largeur de 2 m. Comme pour la première, la technique utilisée pour cette dernière modification a pu être identifiée: deux rangées de pieux de bois blanc correspondant aux parements de l'ouvrage ont été fichés dans les graviers, entre lesquelles de gros blocs d'un diamètre pouvant atteindre 1,50 m ont été mouillés; pour les deux autres ouvrages, c'est la simple technique de l'enrochement qui a été adoptée. En l'absence complète de matériel et d'une courbe de référence pour les essences de bois rencontrées, la datation de ces aménagements est impossible; rappelons toutefois qu'ils sont antérieurs à la fin du XVIIe siècle, date à laquelle la parcelle fut convertie en jardin et verger[54], et probablement au milieu du XVIe siècle, date dès laquelle le port est transféré vers la place de la Laiterie[55]. La poursuite de l'étude des différents états du bassin et l'analyse de l'élévation des maçonneries conservées devraient permettre de préciser encore l'évolution de cet ouvrage exceptionnel.

François Christe

Investigations et documentation: Archéotech, Lausanne, V. Chaudet, F. Christe, F. Gaudin, C. Javet.

---

[53] Renseignement de l'historienne Michèle Grote.
[54] D'après le plan de 1695 (ACV, cote GB14/a3).
[55] Renseignement de l'historienne Michèle Grote

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 541 300 / 181 350
N *Mégalithes de Clendy*

Publication détaillée de l'alignement mégalithique découvert en 1974. Description archéologique, étude typologique, analyse des statues-menhirs et de leur signification cultuelle dans le phénomène du mégalithisme.

Cf.: Jean-Louis VORUZ. *Hommes et Dieux du Néolithique. Les statues-menhirs d'Yverdon*, in *ASSPA* 75, 1992, pp. 37-64.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 300 / 180 700
L *Eburodunum*

Pour un état des questions concernant la recherche à fin 1991 dans ce site, voir:

- Ph. CURDY, G. KAENEL et Frédéric ROSSI. *Yverdon-les-Bains (canton de Vaud) à la fin du second âge du Fer: nouveaux acquis*, in *L'âge du Fer dans le Jura. CAR* 57, Lausanne 1992, pp. 285-299.
- Alain et Christian ORCEL, Jean TERCIER. *L'état des recherches dendrochronologiques concernant l'âge du Fer à Yverdon-les-Bains (canton de Vaud)*, in *L'âge du Fer dans le Jura. CAR* 57, Lausanne 1992, pp. 301-308.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 400 / 180 170
L *Eburodunum – Rue des Philosophes 21*

La problématique concernant le rempart gaulois supposé d'Yverdon (Ph. Curdy *et al.*, *CAR* 57, pp. 285-299, Lausanne 1992) a connu un brusque rebondissement lors d'une fouille de sauvetage qui s'est déroulée sur le tracé présumé de cette fortification, à la rue des Philosophes 21. En effet, à cette occasion, le plan de l'ouvrage est apparu très clairement: le parement du mur, dont seule subsiste la première assise, est ponctué par de gros madriers distants d'environ 1,80 m d'axe en axe (fig. 29).

Environ 4,20 m à l'arrière de ce dispositif, une seconde rangée de poteaux, parallèle à la première, fait vraisemblablement office d'armature interne comme cela a été mis en évidence au Mont Vully (FR). Tous les bois étaient de chêne et de section quadrangulaire (environ 0,50 x 0,20 m). Ils étaient conservés sur une hauteur variant de 0,20 à 0,70 m. Un des madriers, découvert lors des sondages, a d'ores et déjà pu être daté de l'automne/hiver 82/81 avant J.-C. (LRD, Moudon). Dans l'emprise de la fouille, le rempart

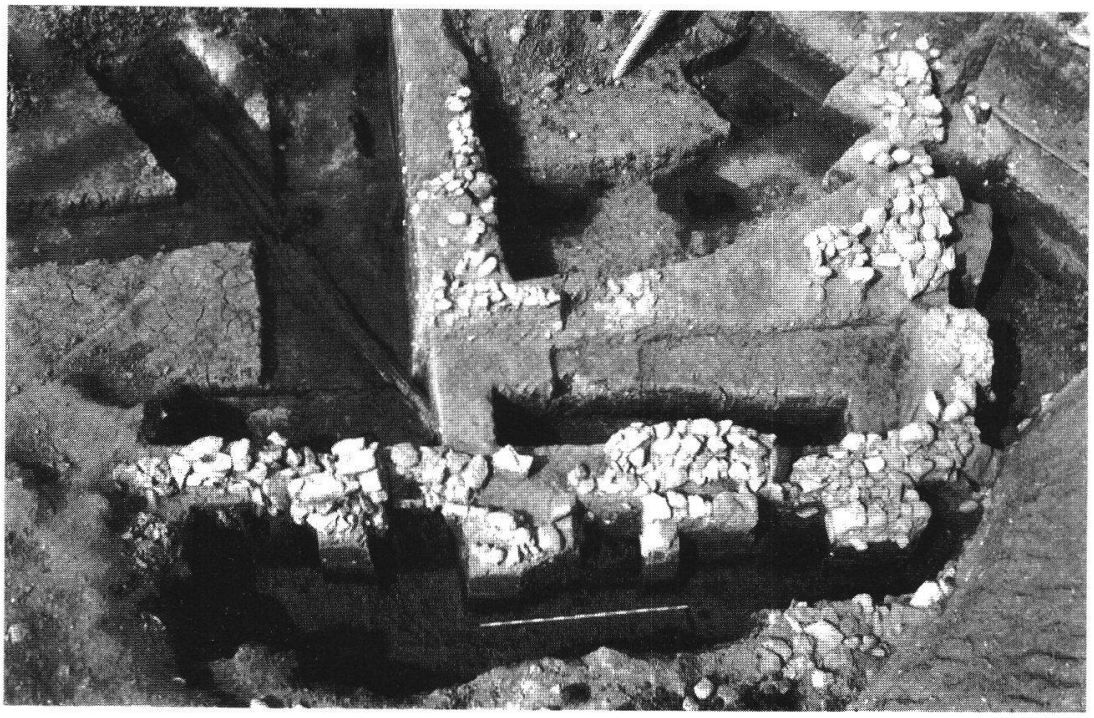

Fig. 29. Yverdon-les-Bains – Eburodunum, rue des Philosophes 21. L'angle sud-est du rempart celtique arasé. (Photo Archéodunum)

forme un angle droit et se poursuit vers l'ouest en direction du *castrum* du Bas-Empire.

Quelques mètres en avant, une palissade a pu être mise en évidence sans que nous puissions pour l'heure la situer chronologiquement par rapport à la fortification. En outre, deux longs bois couchés sans organisation apparente ont été retrouvé sous le mur.

Frédéric Rossi, Archéodunum SA, Gollion

Yverdon-les-Bains – District d'Yverdon – CN 1203 539 330 / 180 745
L *Eburodunum – Rue des Philosophes 27*

Les premiers résultats d'une fouille située quelques dizaines de mètres à l'ouest de la rue des Philosophes 21 ont montré que le rempart se poursuit bien de ce côté du village gaulois. Plusieurs structures inattendues découvertes sous l'emprise du rempart ont particulièrement retenu notre attention. Il s'agit de palissades et de trois fossés de faible largeur dans le remplissage desquels un abondant matériel a pu être prélevé (céramiques, os, fibules, etc.). Il est encore trop tôt pour donner ici une interprétation de ces structures.

Frédéric Rossi, Archéodunum SA, Gollion

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 200 / 180 700
L-R-HM *Eburodunum – Parc Piguet*

Tranchée exploratoire d'environ 80 m de long à travers le site celtique/gallo-romain, en direction de l'ancien rivage; analyse stratigraphique avec compléments par décapages limités.

La tranchée recoupe le cordon littoral III; à la base, ancien humus avec traces d'araires et matériel archéologique discret (âge du Bronze final?).

Sur le cordon, les occupations celtiques (IIe-Ier siècle avant J.-C.) se succèdent par endroits sur plus d'un mètre de hauteur: fossés aménagés en bois, zones-dépotoirs avec traces d'activités de métallurgie.

Un niveau de transgression (débordement de rivière?) arase le sommet de la séquence de La Tène finale; au-dessus, apparaissent les vestiges du vicus du Ier siècle après J.-C.: traces de bâtiments en bois (première moitié du Ier siècle) incendiés puis murs maçonnés (seconde moitié Ier siècle); cave à parois de planches; la séquence se termine par la mise en place d'une large voie empierrée bordée de fossés (postérieure à la fin du Ier siècle) et les aménagements du castrum du Bas-Empire (mur sur pilotis et fossé défensif); près de l'ancien rivage, aménagement fruste de berge (La Tène finale ou Ier siècle après J.-C.).

Laurent Flutsch, Musée national suisse, section archéologie

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 460 / 180 825
L-R (387-301-IM) *Eburodunum – Pré de la Cure – Rue des Philosophes 7*

À la suite du projet de construction d'un immeuble locatif, une campagne de fouille de huit mois s'est déroulée sur une surface d'environ 600 m^2. Cent cinquante tombes du haut Moyen Âge appartenant très probablement au même cimetière que celui étudié l'année précédente à la rue des Philosophes 13 (*ASSPA* 1992, p. 202 et *AS* 14, 1991, 4, pp. 262-266) ont pu être fouillées intégralement. Une nouvelle fois, les nombreux recoupements entre les tombes et la richesse des offrandes découvertes permettront une bonne compréhension chronologique de cette nécropole qui remonte au IVe-VIe/VIIe siècles. Cependant il faut noter cette fois-ci l'absence totale des tombes en dalles ou en murets maçonnés, qui toutes appartenaient à la phase tardive de la portion de nécropole fouillée en 1990/1991. Signalons l'heureuse trouvaille de deux poupées d'ivoire hautes d'environ 18 cm dont l'une était déposée auprès d'une jeune personne (fig. 30).

Quelques vestiges d'époque romaine ont pu être mis en évidence sous la nécropole. Il s'agit principalement d'un puits à cuvelage de bois bien conservé

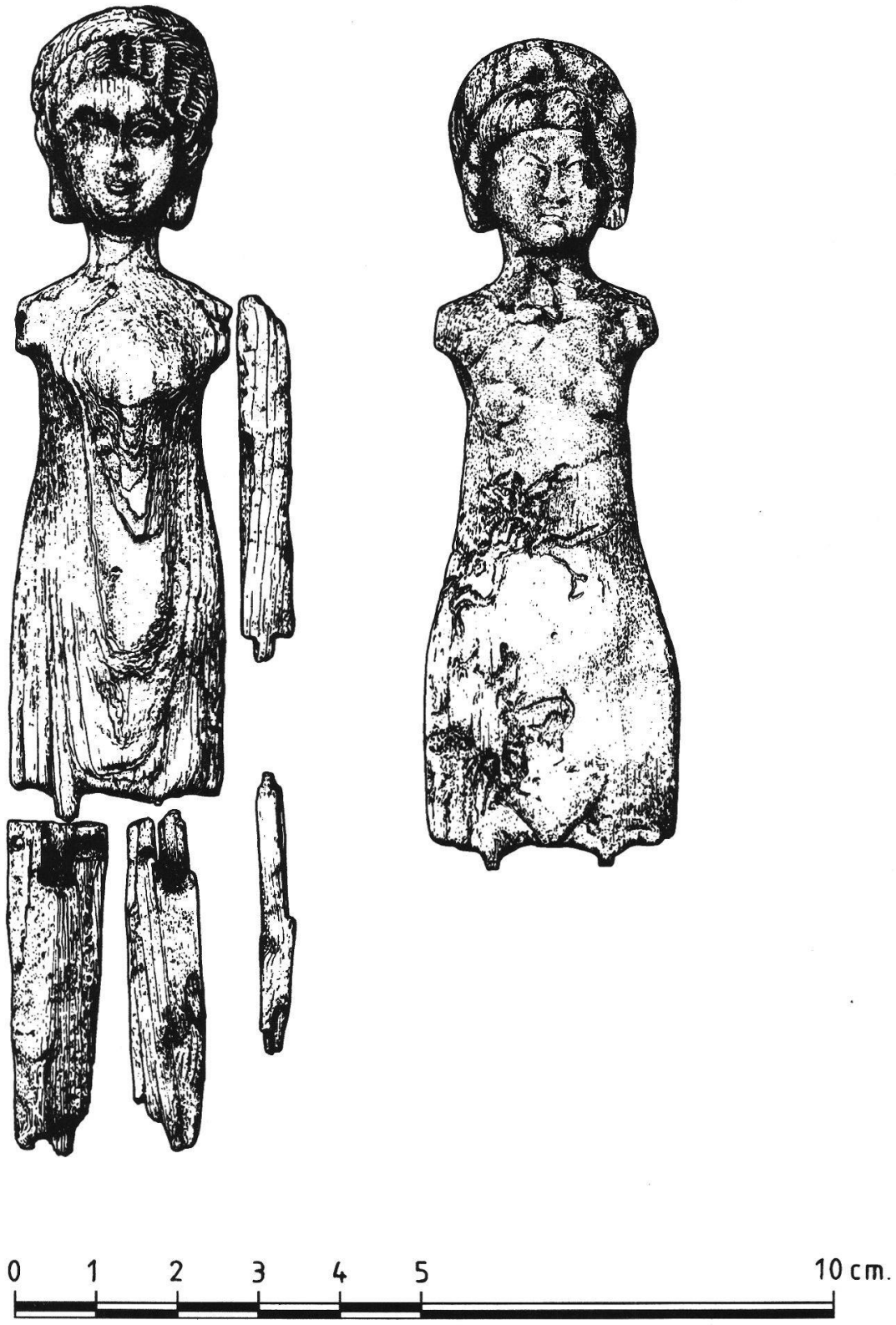

Fig. 30. YVERDON-LES-BAINS *– Eburodunum, rue des Philosophes 7. Poupées en ivoire découvertes dans une tombe vraisemblablement de jeune fille (T192). Datation: début du IVe siècle après J.-C. (Dessin M. Klausener, MHAVD)*

et d'une maison d'époque augustéenne en structures légères (bois et torchis) qui semble être semi-enterrée ou alors construite sur un vide sanitaire.

En outre, un troisième fossé gaulois, qui s'ajoute aux deux précédemment repérés devant le rempart celtique mis au jour en 1990/1991 (*ASSPA* 1992, p. 202; *AS* 14, 1991, 4, pp. 262-266 et Ph. Curdy *et al.*, *CAR* 57, pp. 285-299, Lausanne 1992) a pu être fouillé et a livré de nombreux tessons de céramique parmi lesquels plusieurs fragments d'amphores Dressel 1.

Frédéric Rossi, Archéodunum SA, Gollion

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 107 / 180 730
R *Castrum – Rue du Valentin*

À la suite de travaux de remplacement de canalisations, plusieurs tronçons du rempart ainsi qu'une des tours du *castrum* ont pu être relevés. En outre, quelques murs appartenant vraisemblablement en partie au *vicus* gallo-romain d'*Eburodunum* sont apparus.

Frédéric Rossi, Archéodunum SA, Gollion

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 100 / 180 900
R *Barques romaines de la rue du Valentin*

Publication de l'étude complète des deux embarcations découvertes en 1971 et 1984 à Yverdon.

Cf.: Beat ARNOLD, *Le chaland d'Yverdon,* pp. 9-19 ; *La barque d'Yverdon,* pp. 21-45, in *Batellerie gallo-romaine sur le lac de Neuchâtel,* t. 2, *Archéologie neuchâteloise*, vol. 13, Saint-Blaise 1992.

YVONAND – District d'Yverdon – CN 1183 546 400 / 183 500
R *Mordagne – Villa romaine*

Quelques interventions ponctuelles ainsi que le recalage des fouilles anciennes ont permis de se faire une idée plus précise de la *pars urbana* de la *villa* gallo-romaine d'Yvonand-Mordagne. Celle-ci occupe toute la largeur de la partie septentrionale du domaine (fig. 31, A, position des murs d'enclos connus par la photographie aérienne). Il s'agit vraisemblablement d'un bâtiment à deux cours, flanqué à l'est, comme le suggère la photographie aérienne, d'au moins une aile rabattue vers le sud (fig. 31, C). La cour

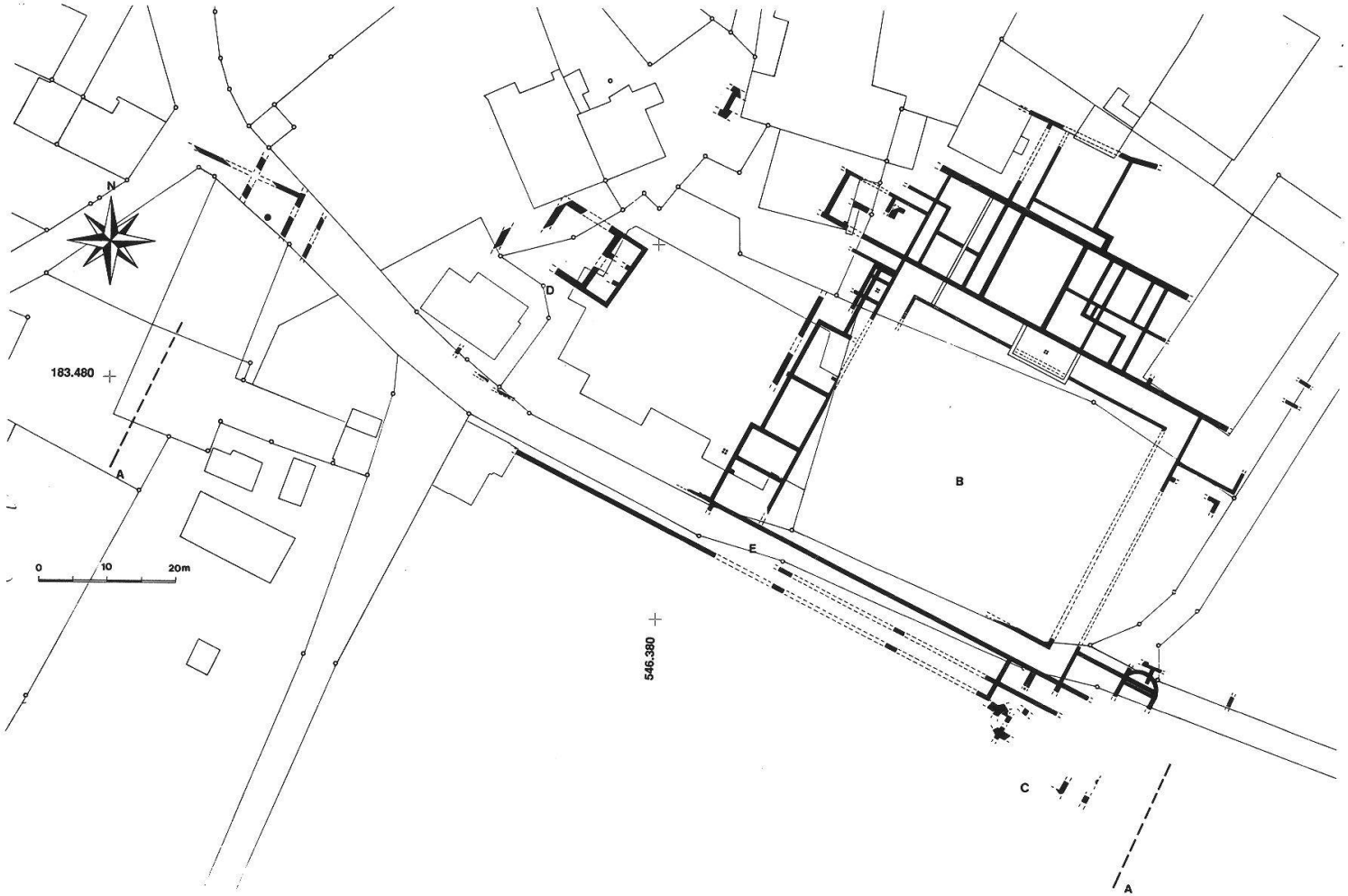

Fig. 31. YVONAND *- Villa romaine de Mordagne. Plan général des découvertes de 1976 à 1992. En blanc, les murs appartenant à la période de réoccupation tardive du site. Les lettres renvoient au texte. (Dessin MHAVD, C.-A. Paratte)*

orientale est un jardin entouré d'un portique sur ses quatre côtés (fig. 31, B). La cour ouest abrite un bâtiment quadrangulaire (fig. 31, D) composé d'une pièce et d'une antichambre avec entrée axiale dont la fonction nous échappe mais qui trouve un parallèle saisissant à Avenches-Derrière la Tour (*ASSPA* 75, 1992, p. 207-208). Au sud, un corridor relie les différentes parties de la demeure (fig. 31, E). Au nord, une série de pièces de grandes dimensions ouvraient sur le lac.

Claude-Alain Paratte, MHAVD